
Délibération n° 151- 2021

2 – Projet de procès verbal de la séance du conseil d'administration plénier du 1 octobre 2021

Membres en exercice : 35

Votants : 26

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Pour : 26

La Présidente de l'Université Rennes 2



UNIVERSITÉ
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE

Christine RIVALAN GUÉGO

Le procès verbal de la séance du conseil d'administration plénier du 1 octobre 2021 est adopté à l'unanimité

Délibération n° 152 – 2021 rectifiée (article 1 de la présente délibération)

4 – Budget initial 2022

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Article 1

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- o **1 218,5 ETPT** sous plafond et 207 ETPT hors plafond
- o 134 879 503 € d'Autorisation d'engagement dont :
 - o 102 473 648 € en personnel
 - o 23 231 246 € en fonctionnement
 - o 9 174 609 € en investissement
- o 134 451 406 € de crédits de paiement
 - o 102 473 648 € en personnel
 - o 19 198 246 € en fonctionnement
 - o 12 779 512 € en investissement
- o 127 952 253 € de prévisions de recettes
- o -6 499 153 € de solde budgétaire

Article 2

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- o -6 393 935 € de variation de trésorerie
- o 961 642 € de résultat patrimonial
- o 2 461 642 € de capacité d'autofinancement
- o - 5 869 636 € de variation de fonds de roulement

Membres en exercice : 35

La Présidente de l'Université Rennes 2,

Votants : 26

Ne prend pas part au vote : 0

Abstentions : 11

Contre : 0

Pour : 15


**UNIVERSITÉ
RENNES 2**
LA PRÉSIDENTE

Christine RIVALAN-GUEGO

Documents en annexe au présent extrait

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération dans le document joint (Budget initial 2022)

Le budget initial 2022 de l'Université Rennes 2 est adopté

BORDEREAU D'ENVOI

MME. La Présidente de l'Université Rennes 2

Place du Recteur H. LE MOAL
CS 24307
35043 RENNES CEDEX

à

M. Le Recteur de l'Académie de RENNES

Rectorat - Chancellerie
96, rue d'Antrain
CS 10503
35705 Rennes cedex

Dossier suivi par : Riwan Chevrollier. Direction des Finances et du Pilotage
☎ : 02.99.14.11.80

OBJET : BUDGET INITIAL 2022

- PAPE 2022	p 2-19
- Note de présentation du budget initial	p 20-23
TABLEAU 1 pour vote : Autorisations d'emplois	p 24
TABLEAU 2 pour vote : Autorisations budgétaires (agrégé, principal, SAIC)	p 25-27
TABLEAU 3 pour information : Dépenses par destination et recettes par origine (agrégé, principal, SAIC)	p 28-30
TABLEAU 4 pour vote : Equilibre financier	p 31
TABLEAU 5 pour information : Opérations pour le compte de tiers	p 32
TABLEAU 6 pour vote : Situation patrimoniale (agrégé, principal, SAIC)	p 33-35
TABLEAU 7 pour information : Plan de trésorerie	p 36
TABLEAU 8 pour information : Opérations liées aux recettes fléchées (SANS OBJET)	p 37
TABLEAU 9 pour vote : Opérations pluriannuelles	p 38
TABLEAU 10 pour information : Détail des opérations pluriannuelles	p 39
TABLEAU 11 pour information : Moyens des UMR	p 40
ANNEXE 1 : Tableau de Synthèse	p 41
ANNEXE 2 : Achats	p 42
ANNEXE 3 : Annexe Immobilière	p 43

Projet Annuel

de Performances

de l'Établissement

2022

Présentation générale

Contexte

Le PAPE est un document annuel annexé au Budget initial de l'établissement et transmis au rectorat.

L'article R719-55 du code de l'éducation dispose : « *Le projet annuel de performances de l'établissement présente les objectifs poursuivis. Il comporte des indicateurs d'efficience, d'efficacité et de qualité du service public de l'enseignement supérieur défini à l'article L. 123-3 du code de l'éducation associés à ces objectifs. Ces indicateurs, qui sont établis en cohérence avec ceux des programmes ministériels dont les établissements relèvent, concourent à l'information du conseil d'administration et des responsables des programmes ministériels ainsi qu'au suivi du contrat pluriannuel d'établissement* ».

Le PAPE présente les objectifs de l'exercice 2022 en les déclinant à partir des six missions (art. L123-3) :

- 1° La formation initiale et continue tout au long de la vie ;
- 2° La recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats au service de la société ;
- 3° L'orientation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle ;
- 4° La diffusion de la culture humaniste, en particulier à travers le développement des sciences humaines et sociales, et de la culture scientifique, technique et industrielle ;
- 5° La participation à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- 6° La coopération internationale.

Au-delà de sa dimension financière, qui est sa vocation première puisqu'il constitue une annexe au budget prévisionnel, le PAPE permet ainsi à la direction de l'établissement de mettre en avant les points saillants de sa politique d'établissement, la façon dont elle se décline annuellement, en identifiant l'état d'avancement des projets attendu à la fin de l'année 2022.

I – FORMATION INITIALE ET CONTINUE

budget : 44 M€

L'objectif principal de l'année 2022, décliné ci-dessous par mission, sera la mise en œuvre et la préparation du suivi pluriannuel de la nouvelle offre de formation (contrat 2022-2027). Il conviendra d'y ajouter la pérennisation des dispositifs de la loi ORE (Parcoursup, accompagnement des étudiants "oui si"), et du nouvel arrêté de licence (directeur d'études, contrat pédagogique). Ces objectifs sont alimentés par les NCU IDE@L et BRIO auxquels Rennes 2 est étroitement associée.

1. Formation initiale

1. Rendre lisible l'offre de formation et en permettre le suivi

La réussite des étudiants et l'attractivité de l'université sont indissociables de la capacité de présenter de façon lisible et raisonnée les cursus proposés par notre université. Le site web de l'université propose à cette fin une description encore trop synthétique de l'offre de formation. Il est nécessaire de continuer à enrichir notre catalogue afin qu'il reste le point de référence pour accéder à une information fine de notre offre de formation (intitulé et descriptif de cours, capsule vidéo de présentation, modalités de recrutement des étudiants, bibliographies, insertion professionnelle et poursuite d'étude, lien avec la recherche, ...). L'effort de mise en cohérence des informations fournies sur le site avec celles délivrées sur les plateformes d'information externes (Parcoursup, Trouvermonmaster, moncompteformation) doit être poursuivi, en cohérence avec les projets menés dans les PIA NCU IDE@L et BRIO auxquels l'université participe. Ce travail de longue haleine sera naturellement poursuivi dans le contexte de la nouvelle offre de formation de l'université Rennes 2 afin de répondre notamment au besoin d'information lié à la réforme du Bac.

Indicateurs :

Taux de formations faisant l'objet d'une fiche de description complète

Nombre de connexions internet

2. Orienter et analyser les choix étudiants en licence pour améliorer leur réussite

La nouvelle offre de formation 2022-2027 offre des opportunités de réorientation aux étudiants en cours de licence, soit au sein d'une même mention, soit entre la licence 1 et la licence 2. Il est nécessaire d'interroger la pertinence des dispositifs proposés aux étudiants et les demandes de parcours spécifiques formulées par les étudiants auprès des équipes pédagogiques. Les modules de remédiations (loi ORE) sont progressivement mis en place avec une offre d'aide de plus en plus importante sur l'ensemble de l'année de licence 1. L'efficacité de cette remédiation doit être elle aussi évaluée d'autant que les profils des étudiants néo-entrants évoluent. Le diplôme d'université Rebonds mis en œuvre en 2019 accueillait à la fois des étudiants sans solution au terme de la procédure Parcoursup et des étudiants en réorientation au cours du premier semestre. Ce dispositif a été remplacé à la rentrée 2021 par le Diplôme Inter-Etablissement ORA en partenariat avec l'université Rennes 1. Il bénéficie de la labellisation PAREO du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et accueille, en plus des publics précités, des candidats directement en phase principale de Parcoursup. Cette formation a pour ambition de permettre à des néo-bacheliers de prendre une année de réflexion dans un environnement très accompagné pour découvrir l'enseignement supérieur et sa méthodologie spécifique, mieux se connaître et explorer les possibles en développant des compétences à s'orienter qui seront des atouts tout au long de la vie.

Indicateurs :

Inscriptions aux différents parcours proposés

Taux d'abandon en L1 et comparatif avec N-1

Analyse des parcours d'orientation des étudiants du DIE ORA

3. Évaluer les formations

Parallèlement au travail d'enquête mené par l'OPEIP, l'amélioration de nos formations passe, pour toutes les

formations de L & M, par la mise en place systématique de conseil de perfectionnement regroupant des membres de l'équipe pédagogique (enseignant et personnel BIATSS), des étudiants et des représentants des mondes socioprofessionnels auxquels cette formation se destine. La mise en place de ces conseils, accompagnée par le SUP et le SUIO-IP, a fait l'objet d'un cadrage par la CFVU en 2021 pour l'ensemble des formations de Rennes 2.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est imposée par l'arrêté de Licence mais sa mise en œuvre est encore trop hétérogène à l'échelle de l'établissement. Ce dispositif doit être généralisé et respecter un cadre commun à l'échelle de l'établissement en 2022. Le cadrage du dispositif et ses modalités de mise en œuvre technique seront définitivement arrêtés au premier semestre 2022. Une mise en œuvre test sera instaurée au premier semestre de l'année universitaire 2022-2023.

Indicateurs :

Nombre de conseils de perfectionnement mis en place et faisant l'objet d'un compte-rendu

Mise en place d'un cadre commun d'évaluation des enseignements

Nombre d'évaluations réalisées (par niveau et filière).

4. Améliorer les dispositifs de scolarités

Le travail sur la mise en place de la nouvelle offre sera finalisé en 2022 par la mise en place de bases de données unifiées. Un travail important de codification des différents éléments constituant les parcours pédagogiques va permettre à la fois le suivi des étudiants mais aussi la simplification des procédures de scolarités. Plusieurs procédures ont été travaillées et clarifiées depuis 2019 (relevé de notes, suppléments aux diplômes, procédures d'inscriptions, procédure de jury, réorientation); cet effort doit être poursuivi, notamment du fait des nouvelles possibilités offertes aux étudiants (personnalisation des parcours) dans le cadre de la nouvelle offre. La prise en charge des dispositifs de scolarité de l'enseignement à distance depuis la rentrée 2021 demande un partage plus important des procédures relatives à ces étudiants et aux modalités d'accompagnements de ceux-ci dans leur démarches administratives.

La mise en place annoncée d'une nouvelle plateforme de candidature "Trouver mon master" sur le modèle du fonctionnement de la plateforme « Parcoursup » va transformer les procédures de candidatures et d'inscription en master. Une attention toute particulière devra être apportée à ce dossier.

Indicateur :

Nombre de procédures administratives actualisées et formalisées

2. Vie des campus

1. Être attentif aux conditions de vie et d'études

L'université a pour objectif de faire de ses campus de véritables lieux de vie pour les étudiant.e.s. Il s'agit tout autant de favoriser l'engagement et les initiatives des étudiant.e.s que d'améliorer leurs conditions de vie et d'études. Au-delà du financement assuré par l'établissement, la Contribution Vie Étudiante et de Campus permet de soutenir ces objectifs

Indicateurs :

Nombre de projets étudiants subventionnés et montant global (FSDIE et Budget participatif étudiant) et comparatif N-1

Nombre d'actions financées par la CVEC et montant global par champ

Nombre d'emplois étudiants (vacations et services civiques) et comparatif N-1

2. Rénover le patrimoine : 12.4 M (dont 5.7 M d'investissements)

L'établissement déploie son Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière 2016-2020 validé par l'État.

Il poursuit ses réflexions quant à l'évolution de ses campus en intégrant plus particulièrement la question de la transition énergétique, ainsi que les politiques de la ville de Rennes et de Rennes Métropole, impactant les campus Villejean et La Harpe, et des collectivités territoriales des Côtes d'Armor pour le campus Mazier. En outre, l'université a commencé à travailler sur la réalisation des projets obtenus dans le cadre du CPER 2021-2027.

Indicateurs :
État bâtementaire

- *Rénovation et gros entretien*

Les travaux de réhabilitation du bâtiment E du campus Villejean qui ont débutés en mai 2021 devront être terminés pour fin août 2022. L'objectif de ce projet de réhabilitation est d'arriver à un bâtiment répondant aux exigences du label EnerPHit (sous condition de l'obtention de crédits complémentaires dans le cadre du plan de relance), ce qui serait une première à l'échelle de Rennes Métropole.

Dans le cadre du CPER 2021-2027 :

- L'université Rennes 2 a obtenu le financement de la rénovation du Bâtiment A. Depuis la rentrée 2021, l'établissement a commencé le travail de préparation et de concertation sur ce projet, la formalisation du programme doit être établie pour le mois de juin 2022. L'étape suivante sera la consultation et les études de maîtrise d'œuvre. Ce projet de rénovation du bâtiment A répond aux enjeux d'amélioration de la performance énergétique des campus universitaires (l'objectif fixé est une baisse de 60% de la consommation en 2050). Il permettra également la mise en conformité réglementaire en termes d'accessibilité, de sécurité incendie et de désamiantage.
- En lien avec les collectivités territoriales des Côtes d'Armor, l'établissement poursuivra la concertation et la programmation des études de maîtrise d'œuvre pour la création d'un Learning Center sur le campus Mazier.

Suite à un financement obtenu dans le cadre du programme REACT-EU, le traitement de l'enveloppe de l'extension BL3 du bâtiment H ainsi que la rénovation des équipements techniques démarreront en septembre 2022, avec un budget de 2M€ dont 500k€ sur fonds propres de l'établissement.

En 2022 les travaux de gros entretien rendus possibles sur ressources propres seront poursuivis ou initiés : réaménagements niveau 300 bâtiment B (100 k€).

Indicateurs :
Bilan Fonds travaux UFR

- *Stratégie patrimoniale*

L'évolution des effectifs étudiants (dont la croissance est prévue jusqu'en 2025), la fin de la mise à disposition par la ville de Rennes des 6 salles de l'école Kennedy depuis avril 2018, l'inconfort des salles préfabriquées des campus Villejean et La Harpe sont autant d'éléments qui conduisent l'université à s'engager dans un travail de rationalisation et d'optimisation de ses surfaces. L'université réfléchit avec ses partenaires immédiats (Rennes Métropole pour Villejean, département des Côtes d'Armor et Saint-Brieuc agglomération pour Mazier) et l'université de Rennes 1 à l'évolution de ses campus.

Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (2016-2020) va dans ce sens et oriente les choix immobiliers à échéance 2030. Le SPSI a été un outil d'aide à la décision lors des premières négociations du CPER 2021-2027 qui se sont déroulées à la rentrée 2019 et au début de l'année 2020. La crise sanitaire a retardé le processus d'élaboration du CPER 2021-2027. L'université Rennes 2 met à profit les évolutions de ses campus rendues possibles par les réponses de ce CPER afin de pouvoir définir ses priorités de stratégie patrimoniale et poser les bases d'un nouveau SPSI.

3. Politique d'accompagnement des usages et des usagers

En soutien de nos activités de formation et de recherche, engagement d'un vaste programme d'aménagements visant à repenser certains espaces documentaires et à créer des lieux d'accompagnement dédiés à l'innovation pédagogique ou à l'appui aux chercheurs.

En 2022, l'université validera les scénarii et assurera la mise en œuvre de Tiers Lieux pédagogiques (Learning Lab BUC, Espace des Langues/médiathèque) ainsi que l'implantation du Datalab rennais (atelier de la donnée) à la BUC (projet CPER recherche).

De plus, après validation du scénario, l'université conduira la mise en œuvre du volet documentation des projets CPER sur le bâtiment A (BUP Sciences sociales), la BUC (H3) et le campus Mazier (BU UR1/UR2).

Les moyens mis à disposition dans le cadre des financements des projets PIA (Cursus Ide@l et Hybride@l) doivent permettre d'améliorer l'usage pédagogique des moyens numériques.

II – RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE budget : 34.4 M

1. Relever le défi de la science ouverte

Au titre de la politique volontariste engagée en matière de science ouverte (publications, données), l'enjeu consiste à formaliser les engagements de l'établissement dans le domaine. De manière corollaire, Rennes 2 porte avec des partenaires régionaux (MSHB, PUR) plusieurs projets (FNSO) visant à promouvoir la biblio-diversité et l'édito-diversité.

En 2022, l'UR2 prévoit l'adoption d'une charte d'engagement de Rennes 2 en faveur de la science ouverte ainsi que le lancement et la mise en œuvre des projets REGOSO et SO PUR.

2. Favoriser l'interdisciplinarité

L'université Rennes 2 dispose d'un périmètre très large, très riche et très diversifié en matière de recherche mais le faible niveau d'interdisciplinarité observé reste à améliorer. Outre l'intérêt heuristique évident qu'il y a à conjuguer davantage les champs disciplinaires sur des objets communs (environnement, santé, vulnérabilités etc...), cet état de fait freine notre capacité à pouvoir prétendre aux financements régionaux (la nouvelle S3) mais aussi nationaux (ANR) et européens. Impulser une plus grande culture de l'interdisciplinarité nécessite la mise en place de dispositifs d'accompagnement des équipes qui s'actualisent notamment par des aides financières spécifiques mais aussi par l'organisation d'événements interdisciplinaires. En 2021 nous avons dans le cadre du dialogue stratégique de gestion obtenu un financement permettant d'encourager des travaux interdisciplinaires ; ces premières mesures incitatives destinées à impulser une culture de l'interdisciplinarité plus affirmée, ont été appréhendées positivement. De ce fait nous souhaitons poursuivre et entretenir cet élan en mettant en œuvre une politique encore plus volontariste, invitant les chercheurs et les enseignants-chercheurs à créer des synergies nouvelles entre les disciplines. Concrètement afin de motiver les chercheurs qui le souhaitent, nous proposerons en 2022 de mobiliser 10% de notre budget pour encourager et permettre la réalisation de séminaires et de projets de recherche impliquant des chercheurs appartenant à au moins deux unités de recherche de notre établissement.

Indicateurs :

Nombre de séminaires interdisciplinaires

Nombre d'événements (journées, d'études, expositions, rencontres)

Nombre de projets de recherche interdisciplinaires déposés

Nombre de projets de recherche interdisciplinaires financés.

3. Poursuivre le développement de la politique d'intégrité scientifique

En janvier 2021, l'établissement a mis en place le comité d'intégrité scientifique (22 membres) qui, à ce jour, a traité 24 dossiers. Cela souligne non seulement l'importance des études nécessitant désormais une attestation

d'éthique mais, corrélativement, cela signifie également que les enseignants-chercheurs et chercheurs de notre établissement s'emparent plus souvent de cette démarche. Cette démarche va donc être étendue pour répondre aux exigences croissantes des procédures de dépôt de projets faisant de cette procédure un incontournable. Il est également envisagé que les projets relevant de la catégorie RIPH3 des actuels Comités de Protection de la Personne (« *Les recherches non interventionnelles qui ne comportent, pour les participants, aucun risque ni contrainte, et dans lesquelles tous les actes sont pratiqués et les produits utilisés de manière habituelle* ») soient très prochainement confiés aux comités d'éthique des établissements et non plus aux CPP. Enfin, il nous faut poursuivre l'effort pour conduire l'ensemble de la communauté à s'inscrire dans la démarche, en systématisant les demandes d'attestation d'éthique avant la mise en œuvre des projets de recherche impliquant la personne humaine.

Sur le plan de l'UniR, l'année 2022 devrait permettre la mise en place d'un comité d'éthique de site. Une charte relative au cadrage et au fonctionnement de ce comité de site est en cours d'élaboration, elle sera validée par le conseil des membres courant 2022.

Indicateurs :

Nombre de dossiers traités par le CIE de Rennes 2

Nombre de dossiers traités par le CIE d'UNIR

4. Mettre en place une politique volontariste visant à accroître les dépôts de projets

Le comité HCERES a clairement établi et regretté la sous-dotation de la recherche dans notre établissement. Si l'établissement a d'ores et déjà donné des moyens supplémentaires en allouant 2 contrats doctoraux supplémentaires en 2021, et si le complément de financement attribué dans le cadre de la LPR a également permis de financer des demandes d'équipements et de mobilités, ces fonds ne sont certes pas suffisants pour permettre le fonctionnement optimal de la recherche à Rennes 2. Seules l'intensification des réponses aux appels à projets permettrait de faire un saut qualitatif. Si certaines unités s'inscrivent d'ores et déjà dans une telle dynamique, il serait essentiel d'accompagner l'ensemble de la communauté dans cette voie en faisant notamment en sorte de veiller à donner davantage de temps aux collègues. En effet ce qui fait le plus défaut dans notre université, c'est sans doute le temps consacré à la recherche. Dans le partage de leur temps entre la formation et la recherche, ce sont trop souvent les activités d'enseignement qui prennent le pas sur la recherche. Dans un tel contexte, il est difficile de convaincre les collègues de s'investir dans une démarche de dépôt de projet qui, nous le savons, est particulièrement chronophage et incertain en termes de résultats. Afin de lutter contre cette situation qui ne fait qu'entretenir la précarité de la recherche, plusieurs leviers seront activés en 2022. Ainsi les CRCT seront doublés, une décharge de 15 h sera allouée à tout enseignant-chercheur qui s'engagera à répondre à un appel à projet. Parallèlement nous poursuivrons l'effort qui consiste à familiariser la communauté avec les accompagnements mobilisables. Les ingénieurs de la 2PE et de la DRV sont encore à ce jour insuffisamment sollicités par les chercheurs et enseignants-chercheurs de Rennes 2. Il s'agira cette année de multiplier les rencontres directement auprès de la communauté et non pas uniquement, comme nous l'avons fait jusqu'alors, réserver cette sensibilisation aux seuls directeurs d'unités.

Indicateurs :

Nombre de décharges accordées

Nombre de rencontres avec les EC

Nombre de sollicitations (cellule de la DRV et 2PE)

Nombre de projets déposés

Nombre de projets obtenus

5. Structurer la recherche au niveau du site

En 2022, l'université Rennes 2 travaillera avec les autres sites rennais à l'identification et au renforcement des synergies déjà existantes afin de fédérer les chercheurs autour de thématiques communes.

Obtenir des moyens pour animer, pour une part au moins, de tels axes, s'actualisera par une nouvelle réponse à l'appel à projet Excellences du PIA4, ceci en collaboration étroite avec les établissements d'UNIR.

Dans cette perspective, en collaboration avec la MSHB et l'IRISA, Rennes 2 va mettre en place en 2022, un séminaire intitulé « Cybersécurité et SHS » visant à rassembler des chercheurs de ce périmètre, afin de tendre ensemble vers des recherches plus collaboratives pouvant déboucher sur des co-directions de thèse, des réponses communes à des appels à projets ainsi que la mise en place de modules de formations destinés à parfaire la formation des étudiants de master et les doctorants.

Au-delà de ces actions concrètes il s'agira pour nous de contribuer à installer de manière plus affirmée et pérenne la place des sciences humaines et sociales au niveau du site rennais.

Indicateurs :

Nombre de séminaires inter-établissements

Nombre de co-directions de thèses inter-établissements

Nombre de dépôts de projets inter-établissements

Nombres de projets inter-établissements obtenus

6. Ouvrir à l'international

Nous souhaitons poursuivre l'effort global qui consiste à ouvrir davantage encore notre université à l'international ; ceci se traduit déjà par plusieurs actions complémentaires et parmi elles nous avons fait le choix de mettre plus particulièrement l'accent en 2022 sur l'accueil de post-doctorants étrangers. Nous postulons certes déjà pour obtenir des financements permettant l'accueil de post-doctorants ainsi que l'accueil d'enseignants-chercheurs étrangers mais de telles démarches ne sont pour l'instant le fait que d'une minorité d'unités de recherche alors que nombre d'entre elles pourraient y prétendre. Par ailleurs lorsque des projets sont déposés ils ne sont que rarement sélectionnés (par exemple en 2021, 6 dépôts ont été effectués dans la cadre du projet européen « Bienvenue » et aucun n'a été retenu). De ce fait nous allons entreprendre en 2022, une politique de familiarisation de la communauté avec les dispositifs existants, ceci de façon à ce que davantage de projets soient déposés et surtout qu'ils soient davantage en adéquation avec les critères de sélection. Il s'agira notamment de mettre la communauté en contact avec les acteurs de la région Bretagne, de Rennes Métropole, de la PPE et de la DRV, ceci afin de susciter des dépôts de projet susceptibles d'être éligibles. Une telle démarche permettra corrélativement d'accroître en moyens humains les moyens de la recherche mais aussi d'accroître notre ouverture et notre visibilité à l'international.

Indicateurs :

Nombre de dépôts de projets internationaux

Nombre et montants des financements obtenus

7. Développer le rayonnement de l'université

Pour 2022, il s'agira de poursuivre la politique de visibilité de l'établissement sur le plan national et international.

- Exploiter les rapports HCERES déposés en décembre 2020 pour réaliser une cartographie nationale et internationale des collaborations et des publications.

- Créer un portail destiné à porter à la connaissance des universitaires la présentation des projets internationaux.

- Poursuivre une politique incitative auprès de la conférence des directeurs et directrices d'unités pour impulser une politique de dépôts de projet notamment européen.

Indicateurs :

Nombre de collaborations nationales et internationales

Nombre de dépôts de projets européens

- *Classement international*

L'objectif est de faire apparaître l'université dans les classements internationaux. Le classement « Time Higher Education » apparaît comme une cible privilégiée car, après étude, il semble le plus adapté aux spécificités de l'établissement. En 2021, un nouvel outil informatique a été mis en place et permettra la remontée des données

sur les secteurs de la formation, de la recherche et sur toutes les actions en lien avec la société. En 2022 nous commencerons la collecte des données et nous proposerons une analyse qualitative de nos actions en vue de l'intégration dans les classements.

Nous participerons également au plan d'action mis en place par la CPU dans le cadre des classements des universités.

- *Augmenter la visibilité de nos équipes de recherche sur le plan national et international*

Le rayonnement ne peut se faire sans une meilleure visibilité de nos équipes de recherche sur le plan national et international. Nous proposons donc plusieurs actions :

- Développer un webzine « Les nouvelles de Rennes 2 », pour diffuser et vulgariser des travaux de recherche et les rendre accessibles au grand public.
- Optimiser les sites web des laboratoires : avoir une page en anglais pour chaque unité,
- Encourager la mise en place de réseaux sociaux dans les laboratoires (comptes Twitter..) et demander aux unités de placer la marque UR2 en citant @UnivRennes_2 dans toutes les communications numériques.
- Organiser une journée dédiée à la valorisation des recherches en SHS

8. Développer l'ancrage socio-économique, culturel et sportif

- *Recherches partenariales et mise en place de la mission « service universitaire à la collectivité SUC »*

- Poursuite du travail sur la mise en place du « service universitaire à la collectivité SUC » et du groupe inter-services « missions SUC » : elle consiste à rendre les ressources académiques à la disposition de la société civile et du « tiers-secteur de la recherche » (associations, collectivités, groupements professionnels, TPE/PME, etc.), ainsi qu'impulser, structurer et valoriser les recherches partenariales,
- Accompagner des projets de co-recherche
- Poursuivre le processus structurant après les Assises du tiers secteur de la recherche
- Mettre en place la politique science-société sur le site de l'UniR.

Indicateurs :

Nombre de projets de recherche et/ou formations accompagnés par la mission

Nombre de partenaires impliqués dans un projet

Nombre de séminaires et groupes de travail partenariaux organisés

Nombre de contributions et documents publiés sur le site de l'université sous l'onglet Univer·Cité

Nombre de groupes de travail thématiques mobilisés dans le cadre de la structuration du processus des Assises du TSR

III – L'ORIENTATION, LA PROMOTION SOCIALE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

1. Innover dans le champ de la formation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle

L'actuelle offre de formation s'est accompagnée de la mise en place d'un Service Universitaire de Pédagogie (SUP), service général dont l'objectif est de produire, d'expérimenter et de valoriser de nouveaux dispositifs pédagogiques au service des équipes pédagogiques et de la réussite des étudiants. En 2021, au terme d'une phase de construction difficile et après une longue période d'administration provisoire, une nouvelle direction a été mise en place. Ce service doit désormais stabiliser son fonctionnement et la nouvelle accréditation sera l'occasion de préciser les objectifs qui lui sont fixés, ainsi que la stratégie et l'organisation de service proposés pour les mettre en œuvre. Comme cela avait été préconisé dans le bilan du service mené en 2019, la cellule d'enseignement à distance (CED) a été fermée et les fonctions d'enseignement à distance redistribuées pour les unes dans les composantes concernées, pour les autres, les plus transversales, à la DEVU. Il appartiendra dans ce contexte de vérifier la bonne mise en place de cette nouvelle organisation aux moyens d'enquête ciblées auprès des étudiant.e.s concerné.e.s et des composantes impactées. Il reste par ailleurs qu'au regard des

exigences des étudiants en termes de services rendus et de l'évolution des pratiques pédagogiques, le modèle actuel pédagogique, économique, RH doit être revu.

Deux objectifs pédagogiques principaux seront visés au cours de la nouvelle accréditation qui débutera à la rentrée 2022. En accord avec le cadre réglementaire, en cohérence avec le projet NCU Coursus Ide@l dont les moyens doivent être clairement mis au service de ce projet collectif de transformation, et comme cela a été voté dans les cadrages relatifs à la formation votés dans les conseils, la mise en place d'une approche par compétences pour l'ensemble des formations doit désormais se mettre en place. Au regard des moyens dont dispose le SUP qui pilote la démarche, il s'adressera d'abord aux formations dont l'articulation avec les milieux professionnels est la plus forte (DEUST, Licence Professionnelle, Master visant une insertion professionnelle immédiate), sans exclure pour autant les équipes qui souhaiteraient s'engager de façon volontaire dans la démarche. Par ailleurs, et comme cela a pu être mis en place de façon sporadique lors de la crise sanitaire, un développement de l'hybridation des enseignements conçu non pas comme un développement pour lui-même du distanciel, mais comme un moyen de mieux articuler des temps de travail individuel de l'étudiant et des temps d'enseignement et de travail collectif sera encouragé et accompagné. Dans ce contexte, l'articulation du SUP avec les projets PIA DUNE DESIR, dont les acquis devront être capitalisés, et NCU IDE@L devra faire l'objet d'une attention particulière pour les questions de ressources humaines, les questions administratives et celles de suivi et de mise en œuvre des projets.

La transformation des pratiques pédagogiques s'accomplit au travers d'actions concurrentes de formation des personnels : journées thématiques, formation continue des personnels, formation « premier poste ». Ces actions de sensibilisation, de diffusion et de communication seront poursuivies et renforcées.

Le projet Appui (Accompagnement Pédagogique à la Professionnalisation : de l'Université à l'Insertion) porté par le SUIO-IP vise, d'une part, à soutenir chez les étudiants une démarche d'amélioration continue des acquisitions de compétences propres au « métier d'étudiant » et, d'autre part, à initier une démarche réflexive sur la construction du parcours de formation et du projet professionnel. Débuté en 2020, ce projet rentre en 2022 en phase opérationnelle avec la mise à disposition de services numériques aux étudiants. Dans ce contexte, il est prévu que le SUIO-IP engage une mesure de l'impact du dispositif sur les besoins des étudiants et sur l'acquisition de leurs compétences. Un questionnaire de satisfaction et une évaluation des compétences en termes de construction de projet professionnel et de professionnalisation sont programmés.

Indicateurs :

Nombre de projets accompagnés par le SUP sur l'année (en distinguant la nature de la transformation pédagogique visée)

Nombre de formations concernées

Nombre d'actions de sensibilisation/diffusion/communication organisées

Nombre de jours de formation des personnels, dont la formation « premier poste »

Evaluation des compétences en termes de construction de projet professionnel et de professionnalisation dans le cadre du projet Appui :

Niveau de satisfaction des étudiants pour chaque bloc d'apprentissage,

Nombre d'inscriptions par bloc d'apprentissage,

Typologie des étudiants inscrits,

Nombre de contenus consultés par bloc d'apprentissage

2. Articuler la formation initiale et la formation continue

L'amélioration de l'articulation formation initiale/formation continue est un levier stratégique de transformation de nos pratiques qui passe par la modularisation des enseignements et la mise en place de stages courts fondés sur les domaines de spécialité des filières et des unités de recherche. Le développement de ces types de formation sera facilité par le développement de l'approche par compétence dans la nouvelle offre de formation accréditée.

En parallèle, le service de formation continue et d'alternance poursuit la clarification de son offre de services aux composantes de notre établissement afin d'accroître le soutien aux équipes pédagogiques qui s'engagent dans le développement de la formation continue et l'alternance.

Indicateurs :

Nombre de cours modularisés suivis par les étudiants FI et FC

Nombre d'étudiants FC

Nombre de stages courts

Nombre de contrat d'apprentissage

3. Poursuivre la mise en place de la Loi ORE

Depuis l'approbation de la loi ORE, l'université a mis en place des directeurs d'étude et une direction des études. La direction des études a notamment en charge l'animation de ce réseau et l'aide à la mise en œuvre et au suivi des dispositifs de remédiation. Le travail sur la nouvelle offre de formation a permis de poser un cadre plus clair et complet des dispositifs de remédiations en licence 1, il doit aujourd'hui être opérationnalisé au niveau de l'articulation entre formation et autoformation des étudiants et de la consolidation des dispositifs de tutorat.

L'analyse des inscriptions d'étudiants ayant candidaté via Parcoursup a révélé – même dans les filières en tension – un écart sensible entre nombre de réponses positives et nombre d'inscriptions effectives. Cette difficulté doit être résolue pour permettre à un nombre supérieur de candidats d'intégrer l'université.

Au titre du projet BRIO (PIA3), la liaison lycées/université est maintenant inscrite dans une dynamique régionale qui vise à développer la compétence à s'orienter chez tous les lycéens. Dans ce cadre, en tenant compte des besoins spécifiques des composantes, les actions de liaison vont se diversifier largement (immersion, amphis lycéens, échange de pratiques enseignant, etc.)

Indicateurs :

Nombre d'actions en faveur de la liaison lycées/université (dispositifs d'orientation active et tests de positionnement) notamment dans le cadre du projet BRIO

Nombre d'entretiens avec le directeur d'étude + nombre de contrats pédagogiques signés

Nombre de parcours d'accompagnement

Analyse du ratio réponse positive/inscription

4. Développer l'insertion professionnelle

En matière d'insertion professionnelle, notre université dispose aujourd'hui d'une expertise forte dont la valorisation doit se poursuivre à l'interne comme à l'externe. L'accompagnement du parcours de l'étudiant jusqu'à l'emploi, notamment pour les doctorants, s'appuie sur des dispositifs qui mettent en interaction les équipes pédagogiques avec les chargés de missions du SUJO-IP et les partenaires socio-économiques de l'établissement.

La structuration de notre présence dans les réseaux sociaux numériques a fait l'objet de développement particulier au travers du projet Résonances. Ce projet doit trouver des prolongements auprès des tous les acteurs de la formation de notre établissement.

Le renforcement de nos relations avec le monde socio-économique est un processus qui doit se renouveler en continu afin de s'adapter à l'évolution de nos projets de formation. Outre les partenariats pour le développement de l'alternance, de l'entrepreneuriat ou encore du service universitaire à la collectivité, la stratégie de valorisation des compétences de nos étudiants doit traduire l'ambition de nos équipes pédagogiques, notamment au travers de la valorisation des travaux des étudiants.

Indicateurs :

Nombre d'actions de renforcement des relations avec le monde socio-économique

Nombre de membres inscrits au réseau social Résonances

Nombre de projets d'entrepreneuriat étudiant

Nombre de séquences de valorisation des travaux étudiants auprès des partenaires des mondes socio-économique et culturel

5. Renforcer la promotion sociale

• Santé et sécurité

- Poursuivre notre politique de prévention des risques sanitaires, dans le cadre de la pandémie en cours (COVID-19).

- Mener à bien notre mission de prévention des risques professionnels dans le cadre de la réglementation et des préconisations ministérielles.

En ce qui concerne l'évaluation des risques professionnels, le travail sera maintenu sur le soutien et l'appui de nos assistants de prévention par la formation et l'information ainsi que sur le renforcement du dialogue social à travers le Comité d'Hygiène Sécurité & Conditions de Travail (CHSCT) et le Comité Technique (CT).

- Faciliter le dialogue entre les Assistants de Prévention et les membres du CHSCT, en instaurant une organisation pérenne de réunions de travail entre ces deux catégories d'acteurs (2 par an au moins).

- Continuer le travail entamé pour une communication ciblée à travers la distribution des documents existants sur la prévention des risques psycho-sociaux et les risques physiques à l'ensemble des personnels. Nous proposerons ainsi une chemise unique intégrant l'ensemble des plaquettes réalisées sous format papier et électronique.

- Organiser et élargir les formations dédiées à la santé et à la sécurité au travail à l'ensemble des personnels.

- Renforcer la formation des responsables et chefs de services pour proposer un meilleur soutien au management et à la gestion RH des personnels, en présentiel comme en distanciel (télétravail).

Indicateur :

Nombre de formations en santé et sécurité ainsi que le nombre d'actions de sensibilisation menées.

Nombre de séances du CHSCT : 10 par an au lieu de 4

Nombre de nouveaux assistants de prévention : 13 au lieu de 9

Nombre de nouvelles demandes de télétravail : voir le bilan social en cours de réalisation

• Politique sociale et d'égalité à l'égard des étudiant.e.s

L'importance du nombre d'étudiant.e.s précaires ainsi que le fort taux de boursiers amènent à mener une politique de promotion des actions de solidarité à l'égard de ces étudiant.e.s et à proposer une offre de soins de santé pour éviter le renoncement de suivi médical.

Indicateurs :

Nombre d'actes médicaux du SSE pour les étudiants de l'UR2 2020-2021 et comparatif avec le nombre d'actes UR2 2019-2020

Nombre de boursiers de R2

Nombre de rendez-vous avec les assistantes sociales pour les étudiants de R2

Montant des aides directes versées par l'université aux étudiant.e.s (incluant les projets CVEC, FSDIE, exonération des frais d'inscription)

• Action sociale

Malgré les difficultés liées au contexte sanitaire, nous poursuivons une politique d'action sociale par du conseil, de l'accompagnement, des aides financières, des activités de détente et des temps de convivialité.

- Travailler sur la mise à disposition d'espaces pour les personnels en vue de favoriser la convivialité entre l'ensemble des personnels tout en respectant les distanciations sociales et sanitaires en cours ou à venir. Il est nécessaire par ailleurs de revoir l'agencement de la salle de convivialité pour un meilleur usage.

- Offrir les moyens de fonctionnement nécessaires aux associations des personnels en termes de locaux et de moyens financiers.

- Dynamiser et donner une nouvelle impulsion aux associations des personnels pour un travail commun sur l'amélioration des services qu'elles proposent.

- Permettre aux personnels et leurs familles de mieux profiter des actions et activités (culturelles et sportives) proposées en leur faveur par l'établissement.

Indicateurs : (inclus dans le bilan social de l'établissement)

Nombre de personnes bénéficiaires des prestations

Nombre de personnes participant aux activités proposées

Activités des associations de personnels

Nombre d'actions menées en faveur des personnels

- *Accompagnement du handicap*

- Renforcer l'accompagnement du handicap par l'information, la sensibilisation, et le recrutement.

- Poursuivre la politique inclusive du handicap à travers une campagne de sensibilisation au sein de l'établissement.

- Actualiser le Schéma Directeur Handicap en 2022.

- Poursuivre notre politique de recrutement de personnes en situation de handicap et diminuer par conséquent notre contribution au FIPHFP.

Indicateurs :

Taux de recrutement des personnes en situation de handicap

6. Développer la politique de ressources humaines

- *Pilotage*

Le déploiement des différents outils du Système d'information des Ressources Humaines (SIRH) est en cours de finalisation à la fin 2021, mais des outils de requête et d'extraction sont encore attendus pour la préparation du Bilan Social, du plan Egalité et la mise en œuvre de différents indicateurs nécessaires aux rééquilibrages en cours (postes F/H, PU/MCF, etc.). La décentralisation de l'administration et du suivi de la gestion des ressources humaines doit être poursuivie en 2022 (UFR et composantes de formation et de recherche). L'enjeu à terme reste toujours de développer une gestion plus qualitative de l'évolution de la carrière des agents, de manière générale, tant sur le plan global de la maîtrise de la masse salariale et des effectifs que sur le plan individuel de l'accompagnement des carrières (formation, perspectives d'évolution, développement professionnel, etc.). Par ailleurs, l'année 2022 doit être aussi consacrée, pour les personnels administratifs, à un réexamen de la politique indemnitaire (NBI), ainsi que s'y est engagée la DRH devant les conseils centraux à l'automne 2021. L'année 2022 devrait voir arriver en parallèle la même réflexion concernant la réforme du régime indemnitaire pour les enseignants et enseignants-chercheurs (RIPEC), dans le cadre de la LPR. Enfin, la consolidation des diverses Lignes Directrices de Gestion déjà votées et l'élaboration d'une LDG plus globale (englobant la "Stratégie RH") doivent être poursuivies sur 2022, pour mettre en perspective, dans une temporalité pluriannuelle (à l'horizon 2026-2027), les différentes questions d'avancement, mobilité, gestion des carrières, égalité, etc.

- *Emplois*

Dans le contexte actuel de contraintes budgétaires toujours aussi importantes pour Rennes 2, et malgré un début de "rattrapage" dans le cadre du Dialogue Stratégique de Gestion (DSG) en 2021, les moyens pour déployer une politique d'emplois ambitieuse restent extrêmement limités. Les engagements de l'université dans différents projets structurants obligent par ailleurs l'établissement à prendre en compte des injonctions souvent paradoxales et à prioriser le déploiement de ses ressources sur des projets qui ne correspondent pas toujours à ses missions premières (enseignement et recherche). A contrario, la demande récurrente des personnels reste plus que jamais de trouver les moyens d'étoffer les équipes pour faire face à une activité sans cesse croissante, à une augmentation des tâches et à une intensification du travail, et ce, pour les personnels administratifs comme pour les enseignants et enseignants-chercheurs. Les campagnes d'emplois restent donc limitées à un objectif principal de maîtrise de la masse salariale et des orientations qui se déclinent en termes de remplacement, voire de transformation de postes, alors même que les besoins d'actions qui seraient à mener restent centrés sur un renforcement des taux d'encadrements des composantes les moins bien dotées, un

rééquilibrage en terme d'encadrement pour la recherche, le rattrapage des écarts en terme d'égalité professionnelle, la poursuite de la "déprécarisation" des emplois et la réduction des écarts grade-fonction, la poursuite des objectifs du Schéma Directeur du Handicap, etc.

IV – LA DIFFUSION DE LA CULTURE HUMANISTE

1. Déployer l'offre culturelle

L'offre culturelle de l'université remplit sa double mission de proposition culturelle plurielle de proximité pour l'ensemble des étudiants et des personnels, et de valorisation des compétences formation, professionnalisation et recherche d'un campus à très fort ancrage sur les disciplines traditionnelles de la culture humaniste. L'effort consenti par l'université en termes de financement de l'action culturelle est le levier principal d'une politique tarifaire de gratuité (expositions, projections, spectacle vivant, conférences grand public). Cet élément est essentiel sur un campus dont le taux d'étudiants boursiers avoisine 50%. L'action culturelle de l'université a également vocation à attirer les publics du territoire, et tout particulièrement les publics des quartiers Villejean et Beauregard, mais également le public rennais en général (participation au dispositif Sortir avec tarif réduit pour les publics les plus éloignés de la culture).

Indicateurs :

- Nombre d'événements organisés (par type : expositions, spectacles, concerts, autres)
- Nombre d'actions culturelles dédiées aux personnels
- Nombre d'événements avec actions de médiation et politique tarifaire pour publics du quartier
- Nombre d'actions culturelles gratuites (par type : exposition, projection, concert, autres)
- Nombre de visiteurs/participants de l'ensemble des activités culturelles de l'université
- Nombre d'articles culture publiés sur le site de l'université

2. Promouvoir la culture scientifique propre aux sciences humaines et sociales

Indicateurs :

- Nombre d'articles dans la revue *Palimpseste*
- Nombre de pages (interviewes et présentation des recherches) sur le site web de l'université
- Nombre de colloque et journée d'études sur le campus ouverts au grand publi

3. Poursuivre la mission égalité

Les différentes périodes de confinement des derniers mois ont ralenti la programmation initialement prévue dès 2020, en matière d'égalité. Si le "Plan d'action égalité professionnelle entre les femmes et les hommes" a bien été voté dans les conseils centraux (entre DRH, mission égalité, composantes de recherche et de formation, etc.), ce travail de mise en œuvre à court terme, son inscription et ses déclinaisons dans le futur projet d'établissement pour le moyen terme, restent à élaborer. En parallèle, la prévention et le traitement des discriminations, violences, harcèlements sexuels et sexistes resteront une priorité. Différents processus (formulaire de signalement, procédures en cas d'agression, etc.) sont en cours d'élaboration mais doivent encore être mis en cohérence autour d'une réflexion plus large, au sein de l'établissement, sur les modalités de "médiation" ou de "régulation" dans les différents cas de harcèlement, violence ou discrimination qui peuvent être recensés. De ce point de vue, l'articulation entre établissement de chartes et de procédures, communication autour des outils existants et suivi par les différents services (DRH, SMUT, SSE, SVE, SJ, etc.) de ces différents cas doit être améliorée. Renforcée cette année, la mission égalité (25% d'ETP) reste trop fragile pour le suivi de ces nombreux dossiers et devra à court terme être consolidée pour répondre aux obligations croissantes de l'établissement en la matière. De multiples actions sont déjà en cours, depuis les plus anciennes (Mardis de l'égalité, campagnes de lutte contre les discriminations, etc.) jusqu'aux plus récentes (enquête « Acadiscri », débutée en 2021, à finaliser en 2022 ; enquête sur le travail invisible des femmes scientifiques ; soutien aux carrières des enseignantes-chercheuses, etc.) et doivent converger, de manière plus lisible et plus visible à la politique globale d'amélioration des conditions de travail pour l'ensemble des personnels.

Indicateurs :

Nombre de formations proposées aux personnels et aux étudiant.e.s
Fréquentation des Mardis de l'Égalité et autres événements autour de l'égalité
Statistiques de vues sur l'Aire Du
Taux de réponses à l'enquête Acadiscri

4. Accompagner le développement durable

L'établissement promeut une politique de gestion de l'établissement écoresponsable et favorise l'ancrage territorial de ses campus grâce à l'expérimentation de projets de développement durable (DD) et d'économie sociale et solidaire (ESS) en lien avec les réseaux associatifs et les collectivités locales. Il innove et expérimente des actions visant à préserver, sur les campus, les milieux naturels et en améliorer la qualité paysagère et la biodiversité.

Pour 2022, l'université s'engagera sur :

- la poursuite de la mise en œuvre du plan d'action de développement durable et de responsabilité sociétale du projet d'établissement.
- la réalisation des travaux visant à accueillir le projet ESS CARGO (Espace Social et Solidaire de Cogestion d'Alter Ressources pour une Générosité Organisée) dans le bâtiment Erève.
- sa participation à la réalisation du plan d'actions défini par le Collectif Rennais Inter-Campus pour le Développement Durable pour l'année 2021-2022.
- la constitution de son dossier de labellisation DD&RS et le dépôt de sa candidature.

Indicateurs :

Évolution des factures Eau, Énergie, Papier
Nombre de vélos des personnels révisés sur site et coût des sessions de réparation vélos
Nombre de personnels ayant bénéficié de l'aide aux Transports en commun

V – PARTICIPATION À LA CONSTRUCTION DE L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ESR

Pour 2022, il s'agira de prolonger la politique et les actions liées à la politique de l'établissement votée en 2017. La crise sanitaire a ralenti de nombreux projets liés à l'international, en rendant les mobilités des étudiants et personnels difficiles voire impossibles. Les activités reprennent progressivement mais l'incertitude reste de mise.

Un groupe de travail Europe a été mis en place à l'automne 2020. Le travail de ce groupe se poursuit avec des objectifs principaux suivants :

- Améliorer le nombre de dépôts et la réussite aux appels à projet européens en travaillant sur des synergies,
- Travailler en prospection pour monter des projets inter-services,
- Organiser des manifestations régulières au sein de l'établissement autour de la thématique de l'Europe,
- Augmenter la visibilité de l'Europe sur le site web.

Dès la rentrée 2021, un nouveau label interne, Cap sur l'Europe, a été déployé avec une charte graphique et une programmation multi-service et pluridisciplinaire coordonnée par le SRI. Deux manifestations spécifiques seront organisées par semestre et tous les événements (conférences, expositions, films, concerts, tables rondes, colloques...) ayant trait à l'Europe pourront utiliser le logo Cap sur L'Europe pour enrichir le programme et rendre plus visible la thématique de l'Europe auprès de notre communauté, sur le site rennais, et au-delà.

Indicateurs :

Nombre de manifestations organisées sous le label Cap sur l'Europe
Nombre de projets européens déposés

Le travail est engagé avec la DEVU, les départements et les équipes pédagogiques au sujet de la mise en place d'un parcours européen optionnel en Licence, en lien avec le projet de création d'université européenne eMERGE et la politique d'internationalisation de Rennes 2. Ce parcours concerne également les outils nécessaires à l'harmonisation des pratiques européennes (les mobilités hybrides et la transition numérique, la reconnaissance des *soft skills*, la carte d'étudiant européenne, etc.)

Deux appels à projet, à savoir le Label « Bienvenue en France » et « l'Initiative Universités européennes » nous ont fortement mobilisés depuis 2020 et continueront à guider nos actions en 2022. Les deux projets s'intègrent de manière cohérente dans notre politique d'établissement.

Label Bienvenue en France

Titulaire depuis deux ans (octobre 2019) du label Bienvenue en France pour la qualité de la prise en charge de ses étudiants internationaux, l'université Rennes 2 s'est engagée par cette reconnaissance (2 étoiles) à poursuivre le déploiement des actions qui favorisent la préparation des étudiants au séjour en France, leur intégration sur le campus et à la vie universitaire, les échanges entre étudiants internationaux et étudiants locaux.

C'est dans cette optique que le SRI, en lien avec les services concernés par l'accueil des étudiant.e.s, coordonne actuellement la mise en place d'un dispositif « hybride » qui permet de :

- Mieux orienter les étudiants avant leur arrivée sur le campus avec un espace virtuel dédié ;
- Faire découvrir le campus via une « visite virtuelle » ;
- Organiser des rencontres physiques et virtuelles pour favoriser les échanges entre les étudiants internationaux et locaux ;
- Accompagner les étudiants dans l'organisation de leurs propres événements.

Indicateur :

Nombre d'utilisateurs/étudiants Rennes 2 de l'Application LEEVE (outil pour favoriser la mise en relation des étudiants locaux et internationaux).

Initiative Universités européennes (IUE) :

Le projet d'alliance européenne eMERGE porté par Rennes 2 n'a pas été retenu par la Commission européenne en juillet 2020. Par contre, le rapport d'évaluation positif et le score proche du seuil requis ont incité les 7 membres du consortium à consolider leur projet en vue d'un troisième APP (IUE) annoncé pour 2022. Un travail continu a été mené au sein de l'alliance eMERGE, avec un comité de pilotage bimensuel, et le dépôt de plusieurs projets européens, notamment un partenariat stratégique Erasmus+ sur l'internationalisation *at home*, (TRIP, porté par l'université de Limerick) et un Erasmus Mundus Design Measures dans le domaine de la Didactique des Langues (porté par Rennes 2) en vue de créer le premier Master Erasmus Mundus à Rennes 2. L'alliance s'est agrandie et a intégré un partenaire espagnol, l'Universidad de Burgos, un partenaire chypriote, Neapolis University, Pafos, et 2 partenaires associés, l'université de Mostar en Bosnie et l'université Dunărea de Jos en Roumanie.

Nous avons transféré la coordination de l'alliance vers l'université de Limerick dans le but de renforcer notre candidature (aucune alliance n'est portée par une université irlandaise).

Indicateurs :

Dépôt d'une candidature à l'Initiative Universités Européennes

Dépôt et réussite d'autres projets Erasmus+ et Horizon Europe, Jean Monnet

1. Internationalisation des formations

La crise sanitaire rend encore plus pertinente la stratégie d'internationalisation des formations et en particulier l'internationalisation *at home*, afin d'offrir une expérience internationale pour celles et ceux qui ne pourront ou qui ne voudront pas partir en mobilité de stage, d'étude ou d'assistantat.

- Une politique d'incitation et d'accompagnement concernant les collaborations à distance (cours dispensés avec un établissement partenaire étranger) sera déployée grâce à un financement obtenu dans le cadre du Dialogue Stratégique de Gestion 2021. L'enveloppe obtenue financera un.e ingénieur.e pédagogie dédiée aux langues et à l'international pendant 12 mois, ainsi que 100 décharges ou HC de 18h par enseignant volontaire. Il s'agit de cours co-enseignés avec un partenaire international et impliquant une interaction entre les étudiants. Ces collaborations, portées par le SUP, sont fortement encouragées dans le cadre de l'internationalisation *at home* et s'appuient sur les outils numériques.

- Poursuite et amplification de l'offre de cours dispensés en langue étrangère (dispositif EMILE). Le dispositif EMILE déjà en place sera reconduit (accompagnement de l'enseignant volontaire par un linguiste et rémunération x 1,5 pendant les 2 premières années de la mise en place du cours EMILE).

- Des stages intensifs gratuits de préparation à la mobilité initiés en 2018 en allemand et en portugais seront poursuivis pour inciter les étudiants à partir en mobilité d'échange. Le dispositif est élargi pour inclure l'italien et l'espagnol.

- Favoriser l'échange entre étudiants internationaux et rennais (développer les café-Babel, les tandems via le CIREFE et l'utilisation de la plateforme LEEVE en lien avec le label Bienvenue en France).

- Poursuivre l'université d'été FLE en tant que pré-programme (1 mois ou 15 jours en août) et on construira d'autres programmes courts demandés par certains partenaires étrangers et éventuellement en lien avec les autres membres d'UniR.

Indicateurs :

Nombre de cours "EMILE" mis en place

Nombre de cours initiés en format « collaboration à distance »

Nombre d'étudiants concernés par les stages « Préparation à la Mobilité »

Nombre de mobilités entrantes et sortantes des étudiant.e.s

2. Internationalisation de la recherche

- Poursuite de la politique d'internationalisation de la recherche :

- Reconduction du dispositif de fonds d'aide à la traduction,

- Rapprochement de la plateforme 2PE et visites par la VP Recherche dans les AG des laboratoires de recherche, accompagnée de l'ingénieure de projets dédiés aux SHS, afin d'impulser une nouvelle dynamique dans le montage des projets européens,

- Valorisation des Chaires Internationales,

- Diffusion de la plaquette recherche en langue anglaise.

- Privilégier le dépôt de projets européens :

- Favoriser les boost-Europe,

- Accompagner le dépôt de projets européens toutes catégories confondues.

Indicateur :

Nombre de projets européens déposés/obtenus

Nombre de publications/conférences/actions scientifiques à l'étranger

3. Formation des personnels

Des stages intensifs de langue anglaise en immersion, qui devaient avoir lieu en juin 2020 pour 26 agents (essentiellement des enseignants souhaitant s'engager dans l'enseignement en anglais et des non enseignants susceptibles d'être en contact avec les étudiants internationaux), seront reprogrammés en juin 2022 en fonction de l'évolution de la crise sanitaire afin de renforcer leurs capacités linguistiques et interculturelles (financement obtenu en partie par l'appel à projet Bienvenue en France).

Indicateur :

Nombre de personnels participant aux stages intensifs en langue étrangère

Nombre de mobilités des personnels

4. Communication et valorisation internationales

Il s'agit de poursuivre et de renforcer des efforts de communication sur l'international :

- Améliorer l'attractivité de Rennes 2 par la mise en lien d'étudiants locaux et internationaux via une plateforme virtuelle d'échanges,
- Renforcer la communication partenariale avec les étudiants et enseignants chercheurs internationaux déjà intégrés à des projets partagés,
- Editorialiser des recherches et innovation pédagogique,
- Mise en avant de l'Europe en lien avec la priorité politique : création du label « Cap sur l'Europe » et informations web sur les projets européens en cours ou en construction dans les différents services.

Parallèlement aux dispositifs de promotion de l'espace européen déjà instaurés dans d'autres contextes, sera mis en place dans le cadre de la nouvelle accréditation un label "Europe" dont l'objectif est de sensibiliser les étudiants à la culture européenne et d'accroître le nombre de mobilités. Ce label, ouvert à tous les étudiant.e.s et organisé sur les trois années de licence, impliquera que l'étudiant.e aient suivi a) un cours commun de 48h dédié à l'histoire et aux institutions européennes (cadre); b) deux langues vivantes; c) des enseignements d'UEO thématiques spécifiquement labellisés "Europe" en raison de leur thématique; d) une mobilité courte ou longue dans un pays européen. Ce parcours donnera lieu à la délivrance d'une certification spécifique et de badge (open badge) dédiés.

Indicateurs :

Nombre de visites sur la plateforme

Nombre de contacts par projets internationaux en coopération

Nombre d'étudiants inscrits dans le parcours labellisé à la rentrée 2022.

VI – LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

1. Poursuite de la structuration des différents partenariats

Nous continuerons à renforcer notre politique de favoriser l'émergence de partenaires privilégiés :

- Poursuite du consortium eMERGE avec 8 autres partenaires européens, dont 7 en dehors de la France, pour faciliter l'émergence de plusieurs partenaires privilégiés européens.
- Consolidation d'autres partenariats stratégiques notamment dans le cadre des EUR Digisports et CAPS.
- Consolidation des partenaires privilégiés en Asie (et en particulier du Sud Est) via la recherche, la formation et la mise en place d'un parcours Europe-Asie en LEA.
- Consolidation de la relation privilégiée avec les universités du Québec (création d'un réseau de recherche partenariale avec l'UQAM), implication de Concordia dans l'EUR CAPS.
- Renforcement de nos collaborations en Afrique autour des 2 projets européens en cours avec l'UCAD (Sénégal), RISE Managlobal et un projet Erasmus + Mobilité Internationale de crédits.
- Continuer la réflexion pour répondre aux nombreuses sollicitations des partenaires pour la mise à disposition de cours thématiques en ligne, y compris les cours de langue française.

Indicateurs :

Nombre de partenariats privilégiés de l'établissement

Nombre de cours en ligne mis à disposition des partenaires

2. Collaborations scientifiques internationales

- Promotion des chaires entrantes (12 à 24 par an)

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET INITIAL 2022

Introduction

L'année 2021 a connu un contexte perturbé, à partir duquel il est difficile de tirer des enseignements fiables quant à la trajectoire budgétaire de l'université Rennes 2.

Le retour à un niveau d'activité normal au dernier trimestre devrait permettre d'envisager un exercice 2022 se rapprochant des niveaux attendus.

A- Analyse des documents budgétaires

1 – Plafond d'emploi (tableau1)

Le plafond d'emploi s'élève à 1230 ETPT pour l'année 2022, inchangé par rapport à 2021. L'augmentation des ETP sous plafond Etat (passant de 1213,5 à 1218,5) correspond au souhait de l'établissement de pérenniser en 2022 trois postes de BIATSS et un poste de maître de conférence.

2 - Autorisation budgétaires (Tableau 2)

➤ En dépense

L'enveloppe d'autorisations d'engagement (AE) augmente de 0,2% (+285k€) par rapport au budget initial 2021.

Cette hausse modérée, en 2022, s'explique par la diminution très importante des AE d'investissement, qui compense la hausse du besoin d'AE de fonctionnement. En effet, les engagements pour la réhabilitation du bâtiment E (5,4M€) ont été prévus en 2021.

La masse salariale globale passe de 101M€ à 102 M€ soit une augmentation de 0,9%. La prévision de dépenses de personnel sur PFI, diminue de 17% (989k€) par rapport à 2021.

Hors PFI, la masse salariale progresse de 1,97%, soit 1,8M€. Cette hausse est la conséquence de nouveaux dispositifs tels que le remboursement d'une partie de la protection sociale complémentaire des personnels, le forfait indemnisation télétravail, le repyramidage des postes d'enseignants-chercheurs, et la refonte du régime indemnitaire BIATSS. Ces dispositifs sont financés par la Subvention pour Charge de Service Public (SCSP). A périmètre constant, l'enveloppe personnel augmente de 1,55 % par rapport au BI 2021.

Le décalage entre la prévision d'AE et celle de CP, en 2022, a plusieurs causes.

En ce qui concerne le fonctionnement, ce décalage provient principalement de la programmation du renouvellement du marché de nettoyage de l'université (2,3M€ d'AE et 1,1M€ de CP).

Par ailleurs, dans un souci d'amélioration de la sincérité budgétaire, l'enveloppe de CP a été ajustée au niveau global, et réduite de 3M€, sur les crédits de fonctionnement. Ces opérations sont habituellement effectuées lors du budget rectificatif de décembre ; les anticiper permet une meilleure lisibilité du budget.

Pour l'investissement, le décalage (3,6M€) entre les AE (9,1M€) et CP (12,7M€) est identifié sur plusieurs principales opérations :

- 4,2M€ de CP d'investissement seront nécessaires pour l'achèvement des opérations du CPER (bâtiments E et A), pour un besoin d'AE de 100k€.
- Au titre du Plan de relance, 2,5M€ de CP ont été prévus en investissement, pour 1,7M€ d'AE.
- L'opération « Rénovation énergétique du bâtiment H », financée par Rennes Métropole, est budgétée à hauteur de 1,8M€ en AE et 350k€ en CP.

➤ En recette

Globalement, les recettes devraient augmenter de 4,6% (5,6M€) par rapport à 2021.

La subvention pour charges de service public augmente dans la même proportion que l'année dernière, de 1,7M€ (soit +1,8%). Une forte part de cette augmentation est consacrée à des dispositifs fléchés vers des dépenses de personnel.

Les recettes prévues hors PFI n'augmentent que de (+2,2M€) soit +2%. Cette augmentation, moins importante qu'au BI 2021, s'explique par le recul de 914k€ des financements de l'État (divers ministères) et les autres financements publics (Union Européenne, Région etc.).



BUDGET INITIAL

2022

En revanche, les recettes prévues sur PFI augmentent fortement (+26,2% soit 3,4M€). Plus précisément, ce sont les financements de l'Etat (+1,6M€) et publics (1,2M€) sur PFI qui contribuent à cette augmentation. Rennes Métropole finance la rénovation énergétique du bâtiment H, en 2022, pour 1,2M€.

Le tableau 2 fait ressortir un solde budgétaire déficitaire de 6 499 152€. Cet écart est principalement dû aux opérations pluriannuelles tout PFI confondus (y compris les opérations non présentées dans les tableaux 9 et 10).

3- Situation financière (Tableaux 4, 5, 6 & 7)

La variation de trésorerie négative à hauteur de 6,4M€ (Tableau 4) résulte de la somme du solde budgétaire et du solde excédentaire (105k€) des opérations pour compte de tiers (Tableau 5).

Le niveau de trésorerie devrait passer de 17M€ à 11,2M€ (Tableau 7).

La situation patrimoniale agrégée (Tableau 6) prévoit un résultat positif, à hauteur de 961k€. Ce résultat prévisionnel à équivalait à 0,78 % du budget total et reste donc dans la zone d'alerte puisqu'inférieur à 2 %. Sortir de cette zone d'alerte nécessiterait pour Rennes 2 un résultat d'au moins 2,6M€.

L'établissement dégage une capacité d'autofinancement (CAF) de 2,5M€. Le niveau élevé des emplois attendus (près de 12M€) est dû à l'achèvement en cours d'année des travaux liés au CPER et au plan de relance. Les recettes ayant été perçues lors des exercices précédents, ces dépenses donnent lieu à un prélèvement sur fonds de roulement (5,9M€). Le niveau final du fonds de roulement attendu atteint 9,7M€.

L'établissement réserve sur le fonds de roulement 200k€ d'investissement pour les travaux de la maison de la santé. Ils s'ajoutent aux sommes programmées pour cette opération sur les crédits CVEC. Par ailleurs, 300k€ sont inclus dans les prévisions de dépenses de personnel pour soutenir la refonte du régime indemnitaire des personnels BIATSS.

Cette année, le résultat prévisionnel des PUR est positif, à hauteur de 34K€ (en 2021 : 64k€).

4- Comptabilité budgétaire et comptabilité générale (Annexe 1)

Le tableau de synthèse fait le lien entre comptabilité budgétaire et comptabilité générale en reprenant les grands agrégats servant de base à l'analyse de la soutenabilité financière de l'établissement.

Le montant final des restes à payer devrait logiquement diminuer fortement du fait des engagements importants passés en 2021 (réhabilitation du bâtiment E)

B- Analyse de la soutenabilité

Le résultat comptable (961k€) reste positif, et en progression par rapport au BI 2021 (320k€).

Le nombre de jours de dépenses décaissables couvert par le fonds de roulement perd 4 jours par rapport au BI 2021, pour atteindre 26 jours.

La Capacité d'Auto-Financement se situe à 2,4M€ permettant de couvrir un peu plus d'un tiers des investissements sur ressources propres.

Le rapport entre dépenses de personnel et recettes encaissées continue de baisser pour atteindre 80 % contre 83 % au budget 2021. Les efforts effectués par l'ensemble de la communauté lors des derniers exercices permet pour la première fois à Rennes 2 d'afficher cet indicateur stratégique en dessous du seuil d'alerte fixé à 83 %.

Le niveau de trésorerie reste identique à celui de 2021 soit 30 jours.

L'ensemble des indicateurs de soutenabilité budgétaire est positif, en grande partie du fait d'une gestion rigoureuse de la masse salariale et de la campagne d'emplois.

Les choix antérieurs de l'établissement lui garantissent à nouveau un budget initial 2022 à l'équilibre pour une année supplémentaire. Le financement sur ressources propres reste d'un niveau raisonnable. La soutenabilité de la trajectoire financière s'en trouve donc davantage assurée.

Toutefois, cette rigueur budgétaire, en particulier sur la masse salariale, s'est opérée au prix d'un investissement très fort des personnels dont les missions pédagogiques se sont complexifiées, entraînant une augmentation sensible de la charge de travail. Il reste donc à l'établissement à trouver des marges de manœuvre supplémentaires (tant internes qu'externes) pour assurer une meilleure soutenabilité financière certes, mais également une meilleure gestion de la charge de travail pour l'ensemble des personnels de l'université.

Tableau 1 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget initial 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A) Emplois sous plafond Etat *		(B) Emplois financés hors SCSP		(C) = (A) + (B)	
	Permanents	Titulaires CDI CDD	En ETPT		En ETPT		Global	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs		Titulaires		600,0			600,0	
		CDI		-			-	
	Non permanents	CDD		122,0		36,0	158,0	
S/total EC				722,0		36,0	758,0	
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)								-
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires		435,4			435,4	
		CDI		32,6		15,0	47,6	
	Non permanents	CDD		28,5		156,0	184,5	
		S/total Biats		496,5		171,0	667,5	
Totaux				1 218,5 (1)		207,0	1 425,5	
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat				1 230,0 (3)				Plafond global des emplois voté par le CA **

Tableau 2 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Autorisations budgétaires - Budget consolidé initial 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses						Recettes	
	Exécution N-1			Budget initial (a)		Exécution N-1	Budget initial (d)
	AE	CP	CP	AE	CP		
Personnel	100 772 805	100 772 805	100 772 805	102 473 648	102 473 648	120 510 600	127 952 253
dont contributions employeur au CAS Pension	29 593 425	29 593 425	29 593 425	30 112 882	30 112 882	98 836 796	99 132 828
						2 080 902	4 786 932
						1 196 520	1 187 611
Fonctionnement et intervention	19 348 974	17 986 004	17 986 004	23 231 246	19 198 246	7 041 774	10 575 522
						11 354 608	12 269 360
						-	-
							Recettes fléchées **
Investissement	11 822 316	6 282 016	6 282 016	9 174 609	12 779 512		Financements de l'Etat fléchés
							Autres financements publics fléchés
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche							Recettes propres fléchées
Personnel							
Fonctionnement							
Investissement							
TOTAL DES DÉPENSES	131 944 095	125 040 825	125 040 825	134 879 503	134 451 406	120 510 600	127 952 253
Solde budgétaire (excédent)			-		-	4 530 225	6 499 153
							Solde budgétaire (déficit)

Tableau 2 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal
Autorisations budgétaires - Budget initial 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses				Recettes	
	Exécution N-1		Budget initial (a)		Budget initial (d)
	AE	CP	AE	CP	
Personnel	99 892 805	99 892 805	101 593 648	101 593 648	125 734 703
dont contributions employeur au CAS Pension	29 423 563	29 423 563	29 945 356	29 945 356	98 641 178
					4 786 932
Fonctionnement et intervention	18 098 924	16 735 954	21 893 696	17 860 696	1 196 520
	-	-	-	-	10 575 522
	-	-	-	-	10 543 460
Investissement	11 737 316	6 197 016	9 174 609	12 779 512	-
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche	-	-	-	-	Recettes fléchées **
Personnel					Financements de l'Etat fléchés
Fonctionnement					Autres financements publics fléchés
Investissement					Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	129 729 045	122 825 775	132 661 953	132 233 856	118 295 550
Solde budgétaire (excédent)		-			6 499 153
					Solde budgétaire (déficit)
					4 530 225
					TOTAL DES RECETTES
					125 734 703

Tableau 3 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Dépenses par destination et recettes par origine - Budget consolidé initial 2022

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT
Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Personnel		Fonctionnement et intervention				Dépenses de l'organisme				Total	
	AE + CP	AE + CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue (d) = (a) + (b) + (c)	41 821 617	41 821 617	2 529 874	2 529 874	370 616	370 616	370 616	370 616	44 722 107	44 722 107	44 722 107	44 722 107
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a)	29 993 958	29 993 958	2 045 085	2 045 085	286 491	286 491	286 491	286 491	32 305 534	32 305 534	32 305 534	32 305 534
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b)	11 815 959	11 815 959	445 603	445 603	104 125	104 125	104 125	104 125	12 365 587	12 365 587	12 365 587	12 365 587
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c)	11 700	11 700	39 186	39 186	-	-	-	-	50 866	50 866	50 866	50 866
D105 - Bibliothèques et documentation	4 605 490	4 605 490	1 159 195	1 159 195	153 500	153 500	153 500	153 500	5 918 185	5 918 185	5 918 185	5 918 185
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	101 689	101 689	180 579	180 579	96 500	96 500	96 500	96 500	378 968	378 968	378 968	378 968
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information, et de la communication, micro et nanotechnologies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	30 241 084	30 241 084	3 452 655	3 452 655	332 316	332 316	332 316	332 316	34 026 055	34 026 055	34 026 055	34 026 055
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées	1 131 694	1 131 694	1 337 550	1 337 550	5 768 124	5 768 124	5 768 124	5 768 124	2 469 244	2 469 244	2 469 244	2 469 244
D114 - Immobilier	2 846 500	2 846 500	3 830 416	3 830 416	9 373 027	9 373 027	9 373 027	9 373 027	12 445 040	12 445 040	12 445 040	12 445 040
D115 - Pilotage et support	20 821 181	20 821 181	8 979 534	8 979 534	4 789 934	4 789 934	4 789 934	4 789 934	31 488 865	31 488 865	31 488 865	31 488 865
Étudiants (h) = (e) + (f) + (g)	904 193	904 193	1 761 043	1 761 043	765 803	765 803	765 803	765 803	3 431 039	3 431 039	3 431 039	3 431 039
D201 - Aides directes aux étudiants (e)	721 914	721 914	922 228	922 228	750 503	750 503	750 503	750 503	2 394 645	2 394 645	2 394 645	2 394 645
D202 - Aides indirectes (f)	65 900	65 900	36 636	36 636	5 000	5 000	5 000	5 000	107 536	107 536	107 536	107 536
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (g)	116 379	116 379	802 179	802 179	10 300	10 300	10 300	10 300	928 858	928 858	928 858	928 858
Total	102 473 648	102 473 648	23 231 246	23 231 246	19 188 246	19 188 246	19 188 246	19 188 246	134 879 593	134 879 593	134 879 593	134 451 406

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes globalisées		Recettes de l'organisme		Recettes filiales		Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat filiales	Autres financements publics filiales	
Subvention pour charges de service public	99 132 828	-	-	-	-	-	99 132 828
Droits d'inscription	-	-	-	2 800 000	-	-	2 800 000
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	3 351 262	-	-	3 351 262
Taxe d'apprentissage	-	-	-	28 000	-	-	28 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	325 374	-	-	325 374
Valorisation	-	-	-	1 894 750	-	-	1 894 750
ANR investissements d'avenir	-	-	1 522 014	-	-	-	1 522 014
ANR hors investissements d'avenir	-	-	400 581	-	-	-	400 581
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	2 066 437	-	-	-	2 066 437
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	2 577 892	-	-	-	2 577 892
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	-	3 801 598	-	-	-	3 801 598
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	85 934	-	-	85 934
Autres recettes	99 132 828	4 766 932	10 575 522	3 784 040	-	-	127 852 253
Total	99 132 828	4 766 932	10 575 522	12 269 360	-	-	127 852 253

La liste des dépenses est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)
6 489 153

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

Tableau 3 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal
Dépenses par destination et recettes par origine - Budget initial 2022

Budget	Dépenses de l'organisme										Total
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		AE		CP		
	AE = CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Formation initiale et continue (d) = (a) + (b) + (c)	41 821 617	41 821 617	2 529 874	2 529 874	370 616	370 616	44 722 107	44 722 107	44 722 107	44 722 107	44 722 107
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a)	29 993 958	29 993 958	2 045 085	2 045 085	266 491	266 491	32 305 534	32 305 534	32 305 534	32 305 534	32 305 534
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b)	11 815 959	11 815 959	445 603	445 603	104 125	104 125	12 365 687	12 365 687	12 365 687	12 365 687	12 365 687
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c)	11 700	11 700	39 186	39 186	-	-	50 886	50 886	50 886	50 886	50 886
D105 - Bibliothèques et documentation	4 605 490	4 605 490	1 159 195	1 159 195	153 500	153 500	5 918 185	5 918 185	5 918 185	5 918 185	5 918 185
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	101 889	101 889	180 579	180 579	96 500	96 500	378 968	378 968	378 968	378 968	378 968
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	30 241 084	30 241 084	3 452 655	3 452 655	332 316	332 316	34 026 055	34 026 055	34 026 055	34 026 055	34 026 055
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées	251 694	251 694	-	-	-	-	251 694	251 694	251 694	251 694	251 694
D114 - Immobilier	2 846 500	2 846 500	3 830 416	3 830 416	5 768 124	5 768 124	12 444 040	12 444 040	12 444 040	12 444 040	12 444 040
D115 - Pédagogie et support	20 821 181	20 821 181	4 789 934	4 789 934	1 687 750	1 687 750	31 488 865	31 488 865	31 488 865	31 488 865	31 488 865
Étudiants (h) = (e) + (f) + (g)	904 193	904 193	1 761 043	1 761 043	765 803	765 803	3 431 039	3 431 039	3 431 039	3 431 039	3 431 039
D201 - Aides directes aux étudiants (e)	721 914	721 914	922 228	922 228	750 503	750 503	2 394 645	2 394 645	2 394 645	2 394 645	2 394 645
D202 - Aides indirectes (f)	65 900	65 900	86 636	86 636	6 000	6 000	107 536	107 536	107 536	107 536	107 536
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (g)	118 379	118 379	802 179	802 179	10 300	10 300	928 858	928 858	928 858	928 858	928 858
Total	101 593 646	101 593 646	21 693 636	21 693 636	9 174 699	9 174 699	132 691 933	132 691 933	132 691 933	132 691 933	132 691 933

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme				Recettes de l'Etat			Total
	Recettes globalisées		Recettes propres		Autres financements de l'Etat		Autres financements publics	
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Recettes propres	Financements de l'Etat filiales	Autres financements publics filiales	Recettes propres filiales	
Subvention pour charges de service public	98 641 178	-	-	-	-	-	-	98 641 178
Droits d'inscription	-	-	-	2 800 000	-	-	-	2 800 000
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	3 351 262	-	-	-	3 351 262
Taxe d'apprentissage	-	-	-	28 000	-	-	-	28 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	325 374	-	-	-	325 374
Valorisation	-	-	-	173 850	-	-	-	173 850
ANR investissements d'avenir	-	-	-	1 622 014	-	-	-	1 622 014
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	400 581	-	-	-	400 581
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	2 066 437	-	-	-	2 066 437
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	2 577 862	-	-	-	2 577 862
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	-	-	3 801 598	-	-	-	3 801 598
Fonctions - Fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	85 934	-	-	-	85 934
Autres recettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	98 641 178	1 187 611	1 187 611	107 000	3 779 040	-	-	125 734 703
		4 786 332	4 786 332	10 575 522	10 543 460	-	-	6 499 153

La liste des destinations est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

6 499 153

Tableau 3 - Université Rennes 2 (0350937D) : Presses Universitaires de Rennes
Dépenses par destination et recettes par origine - Budget initial 2022

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT
Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Personnel AE = CP				Dépenses de l'organisme				Total	
	Fonctionnement et intervention		Investissement		Fonctionnement et intervention		Investissement		AE	CP
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue (d) = (a) + (b) + (c)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D105 - Bibliothèques et documentation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées	880 000	-	880 000	-	1 337 550	-	1 337 550	2 217 550	-	2 217 550
D114 - Immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D115 - Pilotage et support	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Étudiants (h) = (e) + (f) + (g)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D201 - Aides directes aux étudiants (e)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D202 - Aides indirectes (f)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (g)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	880 000	-	880 000	-	1 337 550	-	1 337 550	2 217 550	-	2 217 550

SOLDE BUDGETAIRE (excédent)

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme				Recettes de l'Etat				Total	
	Autres financements de l'Etat		Autres financements publics		Autres financements de l'Etat		Autres financements publics		Recettes propres filchées	Recettes propres filchées
	Subvention pour charges de service public	Fiscalité affectée	Recettes propres	Autres financements publics	Subvention pour charges de service public	Fiscalité affectée	Recettes propres	Autres financements publics	Recettes propres filchées	Recettes propres filchées
Subvention pour charges de service public	491 650	-	-	-	-	-	-	-	-	491 650
Droits d'inscription	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres recettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	491 650	-	-	-	-	-	1 720 900	5 000	-	2 217 550

La liste des destinations est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

Tableau 4 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Équilibre financier - Budget consolidé initial 2022

FOUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)		Exécution N-1	Budget initial (a)	TOTAL : dernier budget modifié (c) = (a) + (b)
		4 530 225	6 499 153	6 499 153
	Solde budgétaire (déficit) * (D2)		6 499 153	6 499 153
	dont solde budgétaire budget principal	4 530 225	6 499 153	6 499 153
	dont solde budgétaire budget du SAIC	-	-	-
	dont solde budgétaire FU	-	-	-
	dont solde budgétaire BAI	-	-	-
	dont solde budgétaire SIE	-	-	-
	Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	-	-	-
	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice) (c1)	747 952	694 420	694 420
	Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e1)	500 000	500 000	500 000
	Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1 = D2-b1+c1+e1)	5 778 177	7 693 573	7 693 573
	Variation de trésorerie (1)	-	-	-
	dont Abondement de la trésorerie fléchée *** (a1)	-	-	-
	dont Abondement sur la trésorerie non fléchée (d1)	1 850 000	-	-
	TOTAL DES BESOINS (1 + 1)	5 778 177	7 693 573	7 693 573

Financements (couverture des besoins)		Exécution N-1	Budget initial (d)	TOTAL : dernier budget modifié (f) = (d) + (e)
	Solde budgétaire (excédent) * (D1)			
	dont solde budgétaire budget principal			
	dont solde budgétaire budget du SAIC			
	dont solde budgétaire FU			
	dont solde budgétaire BAI			
	dont solde budgétaire SIE			
	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)			
	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice) (c2)	873 645	799 638	799 638
	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e2)	500 000	500 000	500 000
	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2 = D1+b2+c2+e2)	1 373 645	1 299 638	1 299 638
	Variation de trésorerie (1)	4 404 532	6 393 935	6 393 935
	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée *** (a2)	-	-	-
	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d2)	4 404 532	6 393 935	6 393 935
	TOTAL DES FINANCEMENTS (2 + 1)	5 778 177	7 693 573	7 693 573

**Tableau 5 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Opérations pour le compte de tiers - Budget consolidé initial 2022**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Bourses Mobilité Internationale	47350000	Recettes à transférer	350 000	452 400
Projet COSTS	47350000	Recettes à transférer	68 900	68 900
Projet Desir	47350000	Recettes à transférer	93 338	93 338
CRISE SANITAIRE LIEE AU COVID	47350000	Recettes à transférer	7 182	-
TVA	44500000		175 000	185 000
TOTAL			694 420	799 638

Tableau 6 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement d'Équilibre Prévisionnel et Prévisionnel des Ressources et des Charges
 Situation patrimoniale - Budget consolidé initial 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Exécution N-1	Budget initial (a)	PRODUITS	Exécution N-1	Budget initial (d)
Personnel	99 472 805	101 173 648	Subventions de l'Etat	101 355 135	104 013 716
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	29 353 425	30 112 882	Fiscalité affectée	1 196 520	1 187 611
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	23 626 004	21 998 246	Autres subventions	6 621 832	6 456 535
			Autres produits	14 885 792	12 475 674
TOTAL DES CHARGES (1)	123 098 809	123 171 894	TOTAL DES PRODUITS (2)	124 059 279	124 133 536
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	960 470	961 642	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	124 059 279	124 133 536	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	124 059 279	124 133 536

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Exécution N-1	Budget initial (g)
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	960 470	961 642
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 500 000	4 500 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 3 000 000	- 3 000 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-	-
= CAF ou IAF*	2 460 470	2 461 642

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement
 État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Exécution N-1	Budget initial (i)	RESSOURCES	Exécution N-1	Budget initial (m)
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	Capacité d'autofinancement*	2 460 470	2 461 642
Investissements	6 282 016	11 779 512	Financement de l'actif par l'Etat	3 960 500	1 476 974
Remboursement des dettes financières	-	-	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 799 136	1 921 158
TOTAL DES EMPLOIS (5)	6 282 016	11 779 512	Autres ressources	57 275	50 102
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	1 995 365	-	Augmentation des dettes financières	-	-
			TOTAL DES RESSOURCES (6)	8 277 381	5 909 876
			PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	-	5 869 636

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Exécution N-1 (p)	Budget initial (q)
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	1 995 365	- 5 869 636
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	6 399 897	524 299
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (i) ou PRELEVEMENT (ii) *	- 4 404 532	- 6 393 935
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	15 520 733	9 651 097
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 2 084 431	- 1 560 132
Niveau de la TRESORERIE	17 605 164	11 211 229

Tableau 6 - Université Rennes 2 (0350937D) Période de référence principale Point 4 - Annexe à la délibération n° 152-2021
Situation patrimoniale - Budget initial 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Exécution N-1	Budget initial (a)	PRODUITS	Exécution N-1	Budget initial (d)
Personnel	98 592 805	100 293 648	Subventions de l'Etat	100 863 485	103 522 066
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	29 183 563	29 945 356	Fiscalité affectée	1 196 520	1 187 811
	21 834 954	19 941 496	Autres subventions	6 368 432	6 456 535
TOTAL DES CHARGES (1)	120 427 759	120 235 144	Autres produits	12 895 792	10 065 345
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	896 470	996 413	TOTAL DES PRODUITS (2)	121 324 229	121 231 557
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	121 324 229	121 231 557	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-
			TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	121 324 229	121 231 557

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Exécution N-1	Budget initial (g)
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	896 470	996 413
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 000 000	3 821 800
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 2 480 000	- 2 315 571
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-	
= CAF ou IAF*	2 416 470	2 502 642

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Exécution N-1	Budget initial (i)	RESSOURCES	Exécution N-1	Budget initial (m)
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	Capacité d'autofinancement*	2 416 470	2 502 642
Investissements	6 197 016	11 779 512	Financement de l'actif par l'Etat	3 960 500	1 476 974
Remboursement des dettes financières	-	-	Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 799 136	1 921 158
TOTAL DES EMPLOIS (5)	6 197 016	11 779 512	Autres ressources	57 275	50 102
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	2 036 365	-	Augmentation des dettes financières	8 233 381	5 950 876
			TOTAL DES RESSOURCES (6)	-	5 828 636
			PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)		

Tableau 6 - Université Rennes 2 (0350937D) : Présés du Financement 2022 Refrétés 4 - Annexe à la délibération n° 152-2021
Situation patrimoniale - Budget initial 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Exécution N-1	Budget initial (a)	PRODUITS	Exécution N-1	Budget initial (d)
Personnel	880 000	880 000	Subventions de l'Etat	491 650	491 650
	169 862	167 526	Fiscalité affectée	-	-
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	1 791 050	2 056 750	Autres subventions	253 400	-
			Autres produits	1 990 000	2 410 329
TOTAL DES CHARGES (1)	2 671 050	2 936 750	TOTAL DES PRODUITS (2)	2 735 050	2 901 979
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	64 000	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	34 771
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	2 735 050	2 936 750	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	2 735 050	2 936 750

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Exécution N-1	Budget initial (g)
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	64 000	- 34 771
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	500 000	678 200
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 520 000	- 684 429
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		
- produits de cession d'éléments d'actifs		
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		
= CAF ou IAF*	44 000	- 41 000

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Exécution N-1	Budget initial (j)	RESSOURCES	Exécution N-1	Budget initial (m)
Insuffisance d'autofinancement*	-	41 000	Capacité d'autofinancement*	44 000	-
Investissements	85 000	-	Financement de l'actif par l'Etat	-	-
			Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	-	-
Remboursement des dettes financières			Autres ressources	-	-
			Augmentation des dettes financières	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	85 000	41 000	TOTAL DES RESSOURCES (6)	44 000	-
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	41 000	41 000

Tableau 7 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Plan de trésorerie - Budget consolidé initial 2022

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(K€)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	17 605 164	9 021 178	22 060 369	13 659 681	28 814 181	19 751 969	9 634 469	31 607 327	24 151 829	32 606 131	25 668 378	20 657 978	
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	-	25 500 000	2 100 000	25 000 000	2 400 000	1 800 000	36 700 000	1 401 919	19 724 478	4 400 000	6 395 282	2 530 574	127 952 253
Subvention pour charges de service public		24 400 000		24 400 000		900 000	34 000 000		15 432 828		595 282		99 132 828
Autres financements de l'Etat			700 000		500 000	500 000	1 000 000		991 650	500 000			4 786 932
Fiscalité affectée								1 187 611					1 187 611
Autres financements publics		700 000	900 000	300 000	1 700 000	200 000	1 500 000	64 308	1 000 000	900 000	1 800 000	1 511 214	10 575 522
Recettes propres		400 000	500 000	300 000	200 000	200 000	200 000	150 000	2 300 000	3 000 000	4 000 000	1 019 360	12 269 360
Opérations gérées en comptes de tiers :		8 117	58 917	62 917	51 917	362 917	92 917	52 000	160 917	321 664	56 438	-	1 299 638
TVA encaissée		8 117	12 917	10 917	1 917	12 917	42 917	2 000	10 917	71 664	1 800		185 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements			50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	100 000	200 000	4 638		614 638
Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers									50 000	50 000	50 000		500 000
A. TOTAL	8 117	29 558 917	2 162 917	25 070 917	2 451 917	2 162 917	36 792 917	1 453 919	19 885 395	4 721 664	6 451 720	2 530 574	129 251 891
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	8 577 686	12 438 520	10 471 188	9 845 000	11 447 212	12 210 000	14 735 642	8 845 000	11 359 476	11 580 000	11 232 692	11 708 990	134 451 406
Personnel	7 108 333	9 738 520	8 500 000	8 245 000	8 489 103	8 610 000	10 000 000	8 500 000	7 500 000	8 820 000	7 962 692	9 000 000	102 473 648
Fonctionnement	1 319 353	1 400 000	1 271 676	1 000 000	1 658 109	1 600 000	1 735 642	345 000	2 759 476	1 900 000	2 350 000	1 858 990	19 193 246
Intervention													
Investissement	150 000	1 300 000	699 512	600 000	1 300 000	2 000 000	3 000 000		1 100 000	860 000	920 000	850 000	12 779 512
Opérations gérées en compte de tiers :	14 417	81 206	92 417	71 417	66 917	70 417	84 417	64 417	71 617	79 417	229 428	268 333	1 194 420
TVA décaissée		14 417	14 417	14 417	14 417	14 417	14 417	14 417	14 417	14 417	15 415	15 415	175 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements		16 789	28 000	7 000	2 500	6 000	20 000		7 200	15 000	164 013	252 918	519 420
Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers		50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	500 000
B. TOTAL	8 592 103	12 519 726	10 563 605	9 916 417	11 514 129	12 280 417	14 820 059	8 909 417	11 431 093	11 659 417	11 462 120	11 977 323	135 645 826
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	- 8 583 986	13 039 191	- 8 400 688	15 154 500	- 9 062 212	- 10 117 500	21 972 858	- 7 455 498	8 454 302	- 6 937 753	- 5 010 400	- 9 446 749	- 6 393 935
SOLDE CUMULE (1) + (2)	9 021 178	22 060 369	13 659 681	28 814 181	19 751 969	9 634 469	31 607 327	24 151 829	32 606 131	25 668 378	20 657 978	11 211 229	

Tableau 8 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Opérations liées aux recettes fléchées - Budget consolidé initial 2022

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)					
Recettes fléchées (b)	-	-	-	-	-
Financements de l'État fléchés					
Autres financements publics fléchés					
Recettes propres fléchées					
Dépenses sur recettes fléchées (c)	-	-	-	-	-
Personnel					
AE=CP					
Fonctionnement et intervention					
AE					
CP					
Investissement					
AE					
CP					
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	-	-	-	-	-

Sans objet

Tableau 9 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
Tableau agrégé des opérations pluriannuelles et programmation - Budget consolidé initial 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement				Restes				
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE respectées ou reportées en années	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP consommés au titre des années antérieures	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reportés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)+(3)	(5)	(6)=(4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(13)-(16)	(13)=(9)-(10)-(11)
CVEC 18-19	1 226 131	1 131 453	585 047	0	1 411 000	1 411 000	0	1 411 453	545 047	0	500 084	40 000	8 189
CVEC 19-20	1 272 242	1 204 832	916 377	0	2 27 086,00	2 27 086,00	0	1 004 892	910 188	0	131 779	424 958	137 683
CVEC 20-21	1 276 014	992 721	559 804	0	404 958,00	424 958	0	992 721	424 958	0	424 958	291 252	424 958
CVEC 21-22	1 268 127	0	0	0	845 418,00	845 418	0	0	0	0	845 418	422 709	0
total Vie étudiante et de campus	5 047 514	3 229 066	2 063 228	0	1 638 462	1 638 462	0	3 229 066	1 877 366	0	1 638 462	1 638 462	1 638 462
ALC 930B	1 908 844	2 242 714	1 340 583	0	434 396,00	434 396	0	2 242 714	1 123 126	0	434 396	333 865	17 457
LANGUES 930C	79 920	136 033	39 583	0	34 714,00	34 714	0	136 033	30 493	0	34 714	5 023	3 150
SCIOC 930E	4 655 776	3 665 142	1 852 313	0	1 682 790,00	1 682 790	0	3 665 142	1 893 268	0	1 682 790	1 220 673	19 045
SCHUM 930D	1 749 894	1 463 616	665 573	0	655 808,00	655 808	0	1 463 616	652 512	0	655 808	428 513	13 061
STAPS 930F	1 279 190	721 587	453 652	0	583 243,00	583 243	0	721 587	430 798	0	583 243	242 295	22 854
DRV 930G6-EU	5 553 912	1 507 051	909 858	0	1 143 131,00	1 143 131	0	1 507 051	894 545	0	1 143 131	3 500 923	15 314
MSHB 930GA	2 515 780	758 723	373 073	0	677 414,00	677 414	0	758 723	360 561	0	677 414	1 465 293	12 512
total contrats de recherche	17 737 316	10 485 866	5 428 636	0	5 211 496	5 211 496	0	10 485 866	5 325 242	0	5 211 496	7 097 184	103 393
SUP/DGS (PIA)	17 660 253	3 293 032	1 586 888	0	2 401 395	2 401 395	0	3 293 032	1 491 791	0	2 401 395	13 671 970	95 097
total contrats de formation continue	17 660 253	3 293 032	1 586 888	0	2 401 395	2 401 395	0	3 293 032	1 491 791	0	2 401 395	13 671 970	95 097
DRIM PPI/DRIM	17 485 761	11 158 212	10 405 141	0	4 034 124	4 034 124	0	6 991 980	4 687 862	0	7 706 027	3 215 700	2 046 376
total programmes pluriannuels d'investissement	17 485 761	11 158 212	10 405 141	0	4 034 124	4 034 124	0	6 991 980	4 687 862	0	7 796 027	3 045 496	1 956 376
Total	57 930 844	28 276 156	19 484 892	-	13 285 477	13 285 477	-	24 109 964	13 382 252	-	17 047 380	25 160 475	2 340 738
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :													
Sr total personnel		7 736 697	4 634 575		4 157 865	4 157 865		7 736 697	4 644 775		4 157 865	4 157 865	
Sr total fonctionnement et intervention		8 062 701	3 965 992		4 118 919	4 118 919		7 922 049	3 495 509		4 275 919	4 275 919	
Sr total investissement		12 476 798	10 884 325		5 008 693	5 008 693		8 851 218	5 241 967		8 613 596	8 613 596	

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Encaissements extérieurs		Prélèvement sur la trésorerie	Encaissements intérieurs		Restes à encaisser
		Montant	Encaissements au titre des années antérieures		Encaissements au titre des années	Encaissements pour l'année n	
	(1)	(15)=(1)-(14)	(16)	(14)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)	
CVEC 18-19	1 226 131	1 226 131	1 226 131	-	-	-	
CVEC 19-20	1 272 242	1 272 242	1 272 242	-	-	-	
CVEC 20-21	1 276 014	1 276 014	1 276 014	-	-	-	
CVEC 21-22	1 268 127	1 268 127	422 709	845 418	845 418	-	
total Vie étudiante et de campus	5 047 514	5 047 514	4 202 096	845 418	845 418	-	
ALC	1 908 844	1 908 844	1 526 721	256 865	256 865	-	
LANGUES	79 920	79 920	46 360	26 760	26 760	800	
SCIOC	4 655 776	4 655 776	2 120 306	1 357 275	1 178 195	1 178 195	
SCHUM	1 749 894	1 749 894	755 105	542 578	452 210	452 210	
STAPS	1 279 190	1 279 190	531 244	126 595	621 351	621 351	
DRV	5 553 912	5 553 912	892 700	2 725 051	2 386 161	2 386 161	
MSHB	2 515 780	2 515 780	437 402	469 755	469 755	469 755	
total contrats de recherche	17 737 316	17 737 316	6 309 838	4 943 273	4 648 208	6 484 208	
SUP/DGS (PIA)	17 660 253	17 660 253	3 234 995	1 822 214	11 603 044	11 603 044	
total contrats de formation continue	17 660 253	17 660 253	3 234 995	1 822 214	12 603 044	12 603 044	
DRIM	17 485 761	17 485 761	6 743 256	5 426 300	5 246 205	5 246 205	
Total programmes pluriannuels d'investissement	17 485 761	17 485 761	6 743 256	5 426 300	5 246 205	5 246 205	
Total	57 930 844	57 860 944	20 690 185	13 037 205	24 333 454	24 333 454	
Différence Dépenses - Recettes							

Tableau 10 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal - Presses Universitaires de Rennes
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation - Budget consolidé initial 2022

POUR INFORMATION DE L'ORDRE D'EXECUTION

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision pluriannuelle										Prévision N (N1 + N2)								
		(1)	(2)	(3)	(4) = (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) = (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	AE prévues en N-1	CP prévues en N-1	AE prévues en N-2	CP prévues en N-2	CP prévues > N-2			
Vie étudiante et de campus	Personnel	142 290	52 145	142 290	0	142 290	52 145	142 290	0	142 290	52 145	142 290	52 145	142 290	52 145	142 290	52 145	142 290	52 145	142 290
	Fonctionnement et intervention	2 351 826	1 633 498	2 351 826	0	2 351 826	1 633 498	2 351 826	0	2 351 826	1 633 498	2 351 826	1 633 498	2 351 826	1 633 498	2 351 826	1 633 498	2 351 826	1 633 498	2 351 826
	Investissement	834 980	347 565	834 980	0	834 980	347 565	834 980	0	834 980	347 565	834 980	347 565	834 980	347 565	834 980	347 565	834 980	347 565	834 980
Total Vie universitaire et de campus		3 329 096	2 053 228	3 329 096	0	3 329 096	2 053 228	3 329 096	0	3 329 096	2 053 228	3 329 096	2 053 228	3 329 096	2 053 228	3 329 096	2 053 228	3 329 096	2 053 228	3 329 096
Dépenses d'investissement	Fonctionnement et intervention	550 652	505 831	550 652	0	550 652	505 831	550 652	0	550 652	505 831	550 652	505 831	550 652	505 831	550 652	505 831	550 652	505 831	550 652
	Investissement	10 607 590	9 500 310	10 607 590	0	10 607 590	9 500 310	10 607 590	0	10 607 590	9 500 310	10 607 590	9 500 310	10 607 590	9 500 310	10 607 590	9 500 310	10 607 590	9 500 310	10 607 590
Total Dépenses d'investissement		11 158 242	10 006 141	11 158 242	0	11 158 242	10 006 141	11 158 242	0	11 158 242	10 006 141	11 158 242	10 006 141	11 158 242	10 006 141	11 158 242	10 006 141	11 158 242	10 006 141	11 158 242
Contrats de recherche	Personnel	5 457 515	3 669 505	5 457 515	0	5 457 515	3 669 505	5 457 515	0	5 457 515	3 669 505	5 457 515	3 669 505	5 457 515	3 669 505	5 457 515	3 669 505	5 457 515	3 669 505	5 457 515
	Fonctionnement et intervention	4 485 020	1 687 250	4 485 020	0	4 485 020	1 687 250	4 485 020	0	4 485 020	1 687 250	4 485 020	1 687 250	4 485 020	1 687 250	4 485 020	1 687 250	4 485 020	1 687 250	4 485 020
	Investissement	555 331	294 800	555 331	0	555 331	294 800	555 331	0	555 331	294 800	555 331	294 800	555 331	294 800	555 331	294 800	555 331	294 800	555 331
Total contrats de recherche		10 497 866	5 651 555	10 497 866	0	10 497 866	5 651 555	10 497 866	0	10 497 866	5 651 555	10 497 866	5 651 555	10 497 866	5 651 555	10 497 866	5 651 555	10 497 866	5 651 555	10 497 866
Contrats de formation continue	Personnel	2 136 902	1 115 925	2 136 902	0	2 136 902	1 115 925	2 136 902	0	2 136 902	1 115 925	2 136 902	1 115 925	2 136 902	1 115 925	2 136 902	1 115 925	2 136 902	1 115 925	2 136 902
	Fonctionnement et intervention	677 203	129 413	677 203	0	677 203	129 413	677 203	0	677 203	129 413	677 203	129 413	677 203	129 413	677 203	129 413	677 203	129 413	677 203
	Investissement	478 946	341 550	478 946	0	478 946	341 550	478 946	0	478 946	341 550	478 946	341 550	478 946	341 550	478 946	341 550	478 946	341 550	478 946
Total contrats de formation continue		3 293 051	1 586 888	3 293 051	0	3 293 051	1 586 888	3 293 051	0	3 293 051	1 586 888	3 293 051	1 586 888	3 293 051	1 586 888	3 293 051	1 586 888	3 293 051	1 586 888	3 293 051
Total		57 930 844	37 930 844	57 930 844	0	57 930 844	37 930 844	57 930 844	0	57 930 844	37 930 844	57 930 844	37 930 844	57 930 844	37 930 844	57 930 844	37 930 844	57 930 844	37 930 844	57 930 844

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N, lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision		Prévisions en N-1 et suivantes		Prévisions en N-1 et suivantes		Prévisions en N-1 et suivantes		Prévisions en N-1 et suivantes										
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)									
Vie étudiante et de campus	Financement de l'état	5 047 514	4 202 096	5 047 514	0	5 047 514	0	5 047 514	0	5 047 514	0	5 047 514	0	5 047 514	0	5 047 514	0	5 047 514	0	5 047 514
	Autres financements publics	8 050 111,00	3 964 756	8 050 111,00	0	8 050 111,00	0	8 050 111,00	0	8 050 111,00	0	8 050 111,00	0	8 050 111,00	0	8 050 111,00	0	8 050 111,00	0	8 050 111,00
	Autres financements	8 422 150,00	2 765 000	8 422 150,00	0	8 422 150,00	0	8 422 150,00	0	8 422 150,00	0	8 422 150,00	0	8 422 150,00	0	8 422 150,00	0	8 422 150,00	0	8 422 150,00
Total Vie universitaire et de campus		21 519 775,00	10 931 852	21 519 775,00	0	21 519 775,00	0	21 519 775,00	0	21 519 775,00	0	21 519 775,00	0	21 519 775,00	0	21 519 775,00	0	21 519 775,00	0	21 519 775,00
Recettes d'investissement	Financement de l'état	17 485 761	5 428 300	17 485 761	0	17 485 761	0	17 485 761	0	17 485 761	0	17 485 761	0	17 485 761	0	17 485 761	0	17 485 761	0	17 485 761
	Autres financements publics	1 455 629	252 480,00	1 455 629	0	1 455 629	0	1 455 629	0	1 455 629	0	1 455 629	0	1 455 629	0	1 455 629	0	1 455 629	0	1 455 629
	Autres financements	15 196 492	5 044 414	15 196 492	0	15 196 492	0	15 196 492	0	15 196 492	0	15 196 492	0	15 196 492	0	15 196 492	0	15 196 492	0	15 196 492
Total contrats de recherche		34 127 842	10 925 194	34 127 842	0	34 127 842	0	34 127 842	0	34 127 842	0	34 127 842	0	34 127 842	0	34 127 842	0	34 127 842	0	34 127 842
Contrats de formation continue	Financement de l'état	17 737 316	4 843 273	17 737 316	0	17 737 316	0	17 737 316	0	17 737 316	0	17 737 316	0	17 737 316	0	17 737 316	0	17 737 316	0	17 737 316
	Autres financements publics	487 740	1 822 214	487 740	0	487 740	0	487 740	0	487 740	0	487 740	0	487 740	0	487 740	0	487 740	0	487 740
	Autres financements	17 182 513	3 224 995	17 182 513	0	17 182 513	0	17 182 513	0	17 182 513	0	17 182 513	0	17 182 513	0	17 182 513	0	17 182 513	0	17 182 513
Total contrats de formation continue		19 707 569	9 890 482	19 707 569	0	19 707 569	0	19 707 569	0	19 707 569	0	19 707 569	0	19 707 569	0	19 707 569	0	19 707 569	0	19 707 569
Total		57 930 844	37 930 844	57 930 844	0	57 930 844	0	57 930 844	0	57 930 844	0	57 930 844	0	57 930 844	0	57 930 844	0	57 930 844	0	57 930 844

**TABLEAU 11 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes
TABLEAU RETRAÇANT LES MOYENS DES UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE - Budget consolidé initial 2022**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Moyens de l'établissement	Moyens hors budget de l'établissement			
		CNRS	CONTRAT ANR	AUTRES CONTRATS	
UMR 6554 LETG laboratoire LETG_Rennes COSTEL	Fonctionnement	14 633	2 500	95 750	141 795
	Personnel		Emplois : 3 ETP	Emplois : 7 ETP	Emplois : 1,5 ETP
	Investissement	2 000		4 000	9 000
UMR 6590 ESO laboratoire ESO Rennes	Fonctionnement	27 317	32 000	122 253	170 936
	Personnel	7 500	Emplois : 3 ETP	Emplois : 6 ETP	Emplois : 2 ETP
	Investissement	5 000		8 000	6 000
UMR 6566 CREAAH laboratoire LAHIM	Fonctionnement	12 121	7 910		30 268
	Personnel		Emplois : 2,4 ETP	Emplois	Emplois : 1,1 ETP
	Investissement	3 000			2 000
UMR 6625 IRMAR laboratoire de statistique	Fonctionnement	10 431			21 578
	Personnel		Emplois : 0,6 ETP	Emplois	Emplois : 1 ETP
	Investissement	2 000			4 000
UMR 6051 ARENES	Fonctionnement	6 216			900
	Personnel		Emplois : 0,2 ETP	Emplois :	Emplois : 0 ETP
	Investissement				

ANNEXE 1 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal + Presses Universitaires de Rennes

Synthèse budgétaire et comptable - Budget consolidé Initial 2022

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BI	
Stocks initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	12 491 318	
	2 Niveau initial du fonds de roulement	15 520 733	
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-2 084 431	
	4 Niveau initial de la trésorerie	17 605 164	
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	0	
4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	17 605 164		
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	134 879 503	
	6 Résultat patrimonial	961 642	
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	2 461 642	
	8 Variation du fonds de roulement	-5 869 636	
	9 Opérations bilancielle non budgétaires	SENS	0
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -	
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+	
	Cautionnements et dépôts	-	0
	10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	0
	Variation des stocks	+ / -	
	Production immobilisée	+	
	Charges sur créances irrécouvrables	-	
	Produits divers de gestion courante	+	
	11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	629 517
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	629 517
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-6 499 153
	12.a Recettes budgétaires		127 952 253
12.b Crédits de paiement ouverts		134 451 406	
13 Flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers		-105 218	
14 Flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)		0	
15 Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14		-6 393 935	
15.a dont variation de la trésorerie fléchée		0	
15.b dont variation de la trésorerie non fléchée		-6 393 935	
16 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14		524 299	
17 Restes à payer		428 097	
Stocks finaux	18 Niveau final de restes à payer	12 919 415	
	19 Niveau final du fonds de roulement	9 651 097	
	20 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-1 560 132	
	21 Niveau final de la trésorerie	11 211 229	
	21.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	0	
21.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	11 211 229		
	Comptabilité budgétaire		
	Comptabilité générale		

**ANNEXE 3 - Université Rennes 2 (0350937D) : Etablissement principal +
Presses Universitaires de Rennes
Annexe immobilière - Budget consolidé initial 2022**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérateur	
-----------	--

		dernier BR (2021)	Prévision (2022) (année N)
Données physiques			
<i>Nombre de bâtiments occupés</i>	X		
dont biens propres	X	5	5
dont biens domaniaux	X	28	28
dont prises à bail	X	1	1
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X	3	3
<i>Surface totale occupée (m² - SUB)</i>	X	92 649	92 649
dont biens propres	X	2 094	2 094
dont biens domaniaux	X	89 815	89 815
dont prises à bail	X	740	740
dont autres mises à disposition (ex. : collectivités territoriales)	X	5 706	5 706
<i>Ratio m² SUN / poste de travail (*)</i>	X		

	classe de compte (n°)	exécution (N-1)	dernier BR (N)
Dépenses de fonctionnement à l'€ près			
Redevances de crédit-bail Immobilier (*)	6125		
Locations immobilières (*)	6132		
Entretien et réparations sur biens immobiliers (*)	6152		

Dépenses d'acquisition à l'€ près			
Acquisition de biens propres ou de biens domaniaux	X		

Dépenses d'investissement à l'€ près			
Réalisation de travaux structurants sur les biens propres ou domaniaux	X		

Produits de cession d'immobilisations corporelles à l'€ près			
<i>dont biens propres</i>	7752		
<i>dont biens domaniaux</i>	7752		

Délibération n° 153- 2021

5 - Vie étudiante :

5-1 - CVEC : bilan quantitatif 2019

Membres en exercice : 35

Votants : 25

Ne prend pas part au vote : 1

Abstention : 1

Contre : 0

Pour : 23

La Présidente de l'Université Rennes 2

UNIVERSITE
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE



Christine RIVALAN GUÉGO

Document(s) en annexe

Bilan CVEC 2019

Le bilan annuel des actions menées dans le cadre de la contribution de vie étudiante de campus (CVEC) pour l'année 2019 est approuvé

Extraits des statuts de la commission CVEC

Article 1 : Création de la commission

Il est institué qu'une commission « Contribution de Vie Etudiante et de Campus », ci-après dénommée « commission CVEC », a pour mission de co-construire et proposer au CA la programmation de l'usage du produit de la CVEC reversé à l'établissement, de définir les actions à mener, d'en assurer le suivi et d'en faire le bilan.

La programmation annuelle de l'usage de la CVEC et **le bilan annuel des actions menées sont votés chaque année par le Conseil d'Administration (CA), après avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU).**

Article 5 : Fonctionnement de la commission

La proposition de bilan annuel est présentée au CA en même temps que le compte financier de l'année concernée, et adoptée à la majorité simple des membres.

Article 6 : Proposition de programmation

Les sommes versées à l'occasion de la programmation d'une année N doivent être engagées avant le 15 novembre de l'année N+1. A l'issue de cette échéance, elles sont automatiquement reversées à la DFP ou doivent être remboursées à l'université, si elles ont été versées à un tiers, afin de pouvoir être reprogrammées sur l'année N+2.

Conformément aux statuts de la commission CVEC, le bilan quantitatif relatif à la CVEC 2019 a été établi afin de déterminer le reliquat reversé dans la programmation 2021.

Vous trouverez donc dans le tableau ci-joint le détail des montants dépensés.

Thématiques concernées	Réalisation	Masse	Programme initial 2019	Programme rectificatif 2019	Programme finale 2019	Dépense réelle	Dépense société	Reliquat avant SOC d'aides aux étudiants et mise en réserve	SOC études exceptionnelles aux étudiants	Reporté	Réservé	Reliquat réel
FSOIE	oui	DEVU	322 176,00 €	14 780,00 €	336 956,00 €	334 447,00 €	334 447,00 €	2 517,00 €	500,00 €	- €	- €	2 017,00 €
2 services chèques BVE (2 mois)	non	Fonctionnement	316 176,00 €	14 288,00 €	330 464,00 €	330 464,00 €	330 464,00 €	- €	- €	- €	- €	- €
Heures de vacances Vie Etudiante	oui	Masse salariale	6 000,00 €	500,00 €	6 500,00 €	- €	- €	500,00 €	500,00 €	- €	- €	2 017,00 €
		Masse salariale	6 000,00 €	- €	6 000,00 €	3 983,00 €	3 983,00 €	2 017,00 €	- €	- €	- €	- €
		SSE	179 825,10 €	28 714,90 €	208 540,00 €	126 638,00 €	126 638,00 €	79 842,00 €	79 842,00 €	- €	- €	79 842,00 €
Compensation des frais de médecine préventive	oui	Masse salariale	100 781,10 €	4 554,30 €	105 335,40 €	105 335,40 €	105 335,40 €	- €	- €	- €	- €	- €
Projets SSE	oui	Fonctionnement	79 044,00 €	22 160,60 €	101 204,60 €	21 302,60 €	21 302,60 €	79 842,00 €	79 842,00 €	- €	- €	79 842,00 €
		RESERVE	- €	210 000,00 €	210 000,00 €	- €	- €	210 000,00 €	- €	- €	- €	- €
Maison de la Santé - Tranche 1	oui	Investissement	- €	160 000,00 €	160 000,00 €	- €	- €	160 000,00 €	- €	- €	- €	- €
Réaménagement hall B - Tranche 1	oui	Investissement	57 803,82 €	50 000,00 €	107 803,82 €	48 327,84 €	48 327,84 €	59 475,98 €	59 475,98 €	12 300,00 €	50 000,00 €	10 955,98 €
Fresque CZ15 & Santiago Morilla	oui	SERVICE CULTUREL	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €
Agrandissements de la retraite	oui	Fonctionnement	6 000,00 €	- €	6 000,00 €	9 261,60 €	9 261,60 €	-3 261,60 €	- €	- €	- €	-3 261,60 €
Camasas murs Tambour	oui	Fonctionnement	500,00 €	- €	500,00 €	775,32 €	775,32 €	275,32 €	- €	- €	- €	275,32 €
Résidence JB Andrieu L'Orlé	oui	Fonctionnement	3 000,00 €	- €	3 000,00 €	1 994,04 €	1 994,04 €	1 594,04 €	- €	- €	- €	65,96 €
Systeme de animation (jeux) dans le hall de Tambour	oui	Investissement	3 000,00 €	- €	3 000,00 €	4 737,60 €	4 737,60 €	-1 737,60 €	- €	- €	- €	-1 737,60 €
Hello World atelier	oui	Fonctionnement	1 380,00 €	- €	1 380,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €	80,00 €	- €	- €	- €	80,00 €
Centre Culture	oui	Fonctionnement	4 875,00 €	- €	4 875,00 €	3 536,40 €	3 536,40 €	1 338,60 €	- €	- €	- €	1 338,60 €
Impression livret 14e	oui	Fonctionnement	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €
Travaux en langue des signes LSP des conférences "Les médias de l'égalité"	oui	Fonctionnement	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	1 340,00 €	1 340,00 €	1 690,00 €	- €	- €	- €	1 690,00 €
Goodies	oui	Fonctionnement	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	1 531,20 €	1 531,20 €	468,80 €	- €	- €	- €	468,80 €
Trage agrandis supplémentaire novembre	non	Fonctionnement	2 000,00 €	- €	2 000,00 €	660,00 €	660,00 €	1 340,00 €	- €	- €	- €	1 340,00 €
Impressions catalogues expos	oui	Fonctionnement	4 000,00 €	- €	4 000,00 €	- €	- €	1 000,00 €	- €	- €	- €	1 000,00 €
Développement enveloppe culturelle Mazier	oui	Investissement	4 000,00 €	- €	4 000,00 €	2 546,27 €	2 546,27 €	1 453,73 €	- €	- €	- €	1 453,73 €
Panneaux exposition Mazier	oui	Fonctionnement	8 500,00 €	- €	8 500,00 €	8 685,53 €	8 685,53 €	185,53 €	- €	- €	- €	185,53 €
Exposition mezzanine Tambour	oui	Fonctionnement	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	- €	- €	1 500,00 €	- €	- €	- €	1 500,00 €
Véhicules étudiants	partielle	Masse salariale	6 588,82 €	- €	6 588,82 €	371,88 €	371,88 €	6 216,94 €	- €	- €	- €	6 216,94 €
Mémoire des eaux (épisode immersif) au bar associatif (étudiant)	oui	Fonctionnement	2 300,00 €	- €	2 300,00 €	- €	- €	2 300,00 €	- €	- €	- €	2 300,00 €
Signalétique œuvres campus	oui	Investissement	- €	10 000,00 €	10 000,00 €	- €	- €	10 000,00 €	- €	- €	- €	10 000,00 €
Boucles magnétiques (accessibilité culture personnes en situation de handicap)	oui	Fonctionnement	- €	750,00 €	750,00 €	399,00 €	399,00 €	351,00 €	- €	- €	- €	351,00 €
Panorama CNAP - Commande création	oui	Fonctionnement	4 000,00 €	- €	4 000,00 €	- €	- €	4 000,00 €	- €	- €	- €	4 000,00 €
		SUIJAPS	115 000,00 €	106 000,00 €	221 000,00 €	201 000,00 €	201 000,00 €	20 000,00 €	- €	- €	- €	20 000,00 €
Compensation carte sport	oui	Fonctionnement	83 000,00 €	2 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €
Vacances pour encadrement et animation (frais matériels étudiants)	oui	Masse salariale	32 000,00 €	- €	32 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	20 000,00 €	- €	- €	- €	20 000,00 €
Révision équipements sportifs	oui	Investissement	- €	104 000,00 €	104 000,00 €	104 000,00 €	104 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €
		SCD	5 291,60 €	- €	5 291,60 €	3 455,08 €	3 455,08 €	1 836,52 €	- €	- €	- €	1 836,52 €
Ouverture nocturne de la BU (3 semaines en décembre)	oui	Masse salariale	5 291,60 €	- €	5 291,60 €	3 455,08 €	3 455,08 €	1 836,52 €	- €	- €	- €	1 836,52 €
Complément Journées Campus Saint-Breuc (location Bernumi)	oui	SERVICE COMMUNICATION	16 661,00 €	- €	16 661,00 €	16 073,00 €	16 073,00 €	1 488,00 €	780,00 €	- €	- €	780,00 €
Complément Journées Campus Breuc (logo bags)	oui	Fonctionnement	1 666,00 €	- €	1 666,00 €	1 656,00 €	1 656,00 €	- €	- €	- €	- €	- €
Guides Bien-être, Associations et Activités et Lutte contre la précarité	oui	Fonctionnement	4 000,00 €	- €	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €
Budget participatif (communication)	oui	Fonctionnement	7 655,00 €	- €	7 655,00 €	6 937,00 €	6 937,00 €	688,00 €	- €	- €	- €	688,00 €
Budget participatif (communication)	oui	Fonctionnement	3 000,00 €	- €	3 000,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €	800,00 €	- €	- €	- €	800,00 €
Banquets pour événements (4)	oui	DRIM	100 007,86 €	44 800,00 €	144 807,86 €	145 747,42 €	145 747,42 €	- €	- €	- €	- €	- €
Mobilier extérieur campus Villejean dont tables bâtiment Elève.	oui	Fonctionnement	1 251,20 €	1 500,00 €	2 751,20 €	2 502,40 €	2 502,40 €	248,80 €	- €	- €	- €	248,80 €
Banquettes rouges pour associations étudiants	oui	Investissement	20 000,00 €	- €	20 000,00 €	18 702,72 €	18 702,72 €	1 297,28 €	- €	- €	- €	1 297,28 €
Aménagement vie étudiante bâtiment L1 (carréours des couleurs)	oui	Fonctionnement	12 266,66 €	- €	12 266,66 €	12 253,48 €	12 253,48 €	13,18 €	- €	- €	- €	13,18 €
Complément loyer bar associatif	oui	Investissement	16 000,00 €	- €	16 000,00 €	15 691,00 €	15 691,00 €	309,00 €	- €	- €	- €	309,00 €
Uniformisation du mobilier et équipement des locaux associatifs	oui	Fonctionnement	30 000,00 €	- €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €
Micro-ondes (bar les 3 campus)	oui	Fonctionnement	30 000,00 €	- €	30 000,00 €	33 199,78 €	33 199,78 €	-3 199,78 €	- €	- €	- €	-3 199,78 €
Matériel BVE (chaises, tables...)	oui	Fonctionnement	1 500,00 €	- €	1 500,00 €	1 618,43 €	1 618,43 €	118,43 €	- €	- €	- €	118,43 €
Protections périodiques gratuites	oui	Fonctionnement	36 500,00 €	- €	36 500,00 €	35 376,27 €	35 376,27 €	1 123,73 €	- €	- €	- €	1 123,73 €
Complément protections périodiques gratuites (distribution Journées Campus & distributeur)	oui	Fonctionnement	9 800,00 €	- €	9 800,00 €	9 700,16 €	9 700,16 €	99,84 €	- €	- €	- €	99,84 €
Matériel audio-visuel	oui	CREA	- €	13 000,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €	13 000,00 €	- €	- €	- €	- €	- €
Reliquat prélevé après CVEC rectificative du 1 ^{er} octobre 2019	oui	CGPIM	- €	- €	- €	- €	- €	3 403,40 €	- €	- €	- €	3 403,40 €
		TOTAL	796 675,38 €	426 052,90 €	1 222 728,28 €	888 818,78 €	873 477,85 €	338 919,50 €	1 280,00 €	210 000,00 €	210 000,00 €	95 329,50 €
		TOTAL CVEC DEFINITIVE 2019	1 226 131,68 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 226 131,68 €

Revenus	Dépenses
Versement GROUS (59 36534 X 20 654 étudiants)	883 818,78 €
Dépenses réalisées	1 280,00 €
SOC d'aide exceptionnelle aux étudiants	35 703,40 €
Reportés	210 000,00 €
Reliquat	95 329,50 €
TOTAL	1 226 131,68 €

Délibération n° 154-2021

5 – Vie étudiante
5-3 – programmation initiale 2022

Membres en exercice : 35

Votants : 25

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 25

UNIVERSITE
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE

La Présidente de l'Université Rennes 2



Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe:

- CVEC : programmation initiale CVEC 2022

La programmation initiale 2022 de l'utilisation de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) est adoptée à l'unanimité

CVEC 2022
PROGRAMMATION INITIALE - COMMISSION DU 29 NOVEMBRE 2021

Thème	Déposant	CVEC versée à	Nom projet	Pérenne	Masse (F111MS)	Montants demandés dans fiches action	Proposition de la commission CVEC du 29 novembre 2021		
							Projection programmation 2022	PROGRAMMATION INITIALE 42€ x 20 129 étudiants = 845 418€	Prévision programmation rectificative 18€x20 129 étudiants = 362 32€
CULTURE	ADORER	ADORER	Fonctionnement de la radio étudiante C6Lab de Rennes	OUI	Fonctionnement	25 000,00 €	25 000,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €
SPORT	AS Rennes 2	AS Rennes 2	Animations	OUI	Masse salariale	3 860,00 €	3 860,00 €	3 860,00 €	- €
SPORT	AS Rennes 2	AS Rennes 2	Stages	OUI	Masse salariale	10 640,00 €	10 640,00 €	10 640,00 €	- €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT CAMPUS	BVE	DRIM	Mobilier extérieur - Tranche 2	NON	Investissement	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT CAMPUS	BVE	DRIM	Places assises dans les espaces communs	NON	Investissement	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT CAMPUS	BVE	DRIM	Espaces d'affichages extérieurs	NON	Investissement	25 000,00 €	25 000,00 €	- €	25 000,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT CAMPUS	BVE	DRIM	Espaces d'affichages intérieurs	NON	Investissement	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	
CULTURE	Elus étudiants	DRIM	Fresque géante façade extérieure de Tampus B	NON	Investissement	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	
SANTE	BVE	DRIM	Recharges distributeurs protections périodiques	OUI	Fonctionnement	20 000,00 €	20 000,00 €	- €	20 000,00 €
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANTS	BVE	SVE	Prime vélo (200 contributions de 50€ pour l'achat d'un vélo)	à voir selon bilan 2021	Fonctionnement	10 000,00 €	10 000,00 €	- €	10 000,00 €
AUTRE VIE ETUDIANTE	BVE	SVE	Soutien au BVE	OUI	Fonctionnement	6 000,00 €	6 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT CAMPUS	AVE	DRIM	Bar associatif dans le hall du bâtiment L	NON	Investissement	25 000,00 €	25 000,00 €		25 000,00 €
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANTS	Campus Mazier	DSI	Achat d'ordinateurs portables pour prêt aux étudiants	NON	Investissement	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	- €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT CAMPUS	Campus Mazier	DRIM	Mobilier pour conférences au tiers-lieu	NON	Investissement	2 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT CAMPUS	Campus Mazier	Campus Mazier	Achat de jeux de société pour le tiers-lieu	NON	Fonctionnement	500,00 €	500,00 €	250,00 €	250,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT CAMPUS	Campus Mazier	DRIM	Achat de mobilier extérieur coloré	NON	Investissement	3 000,00 €	3 000,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT CAMPUS	Campus Mazier	DRIM	Animations Vert le jardin	NON	Masse salariale	2 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
AUTRE VIE ETUDIANTE	Campus Mazier	Campus Mazier	Escape game et jeux bretons en bois pour la Journée campus	NON	Masse salariale	600,00 €	600,00 €	300,00 €	300,00 €
AUTRE VIE ETUDIANTE	Campus Mazier	Campus Mazier	Formation aux premiers secours	NON	?	4 500,00 €	4 500,00 €	2 250,00 €	2 250,00 €
CULTURE	Campus Mazier	Campus Mazier	Budget bibliothèque à destination des étudiants du campus	NON	Fonctionnement	2 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
AUTRE VIE ETUDIANTE	Campus Mazier	Campus Mazier	Service civique campus Mazier année universitaire 2022-2023	OUI	Masse salariale	880,00 €	880,00 €	880,00 €	- €
SPORT	Campus Mazier	ASUB 22	Voile pour tous	NON		1 800,00 €	1 800,00 €	900,00 €	900,00 €
SANTE	Campus Mazier	Campus Mazier	Ateliers cuisine	NON	Fonctionnement	635,00 €	635,00 €	317,50 €	317,50 €
CULTURE	Ciné-Tambour	Ciné-Tambour	Soutien Ciné-Tambour	OUI	Fonctionnement	36 175,00 €	36 175,00 €	18 175,00 €	18 000,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT CAMPUS	DRIM	DRIM	Parc à vélo sécurisé pour les étudiants - Tranche 1	NON	Investissement	15 186,00 €	15 186,00 €	15 186,00 €	
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT CAMPUS	DRIM	DRIM	Rénovation des abris vélos du bâtiment A + station de réparation sud du campus	NON	Investissement	27 849,62 €	27 849,62 €	27 849,62 €	
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT CAMPUS	DRIM	DRIM	Complément de mobilier pour projet FSDIE vélo générateur	NON	Fonctionnement	493,90 €	493,90 €	493,90 €	- €
CULTURE	Edu'lab	Edu'lab	Offre aux étudiants, pour Noël, des œuvres d'art de Elise GURHARD	NON	Fonctionnement	945,00 €	945,00 €	945,00 €	- €
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANTS	Mission égalité	service Culturel	Actions de sensibilisation et de communication	NON	Fonctionnement et Masse salariale	18 500,00 €	18 500,00 €	12 950,00 €	5 550,00 €
ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT	Service Communication	Service Communication	Welcome Packs 2022	OUI	Fonctionnement et Masse salariale	65 000,00 €	65 000,00 €	65 000,00 €	
ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT	Service Communication	Service Communication	Journées campus 2022 Villejean et Mazier	OUI	Fonctionnement et Masse salariale	37 600,00 €	37 600,00 €	35 000,00 €	2 600,00 €
ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT	Service Communication	Service Communication	Guides étudiants (bienvenue R2, Aides et associations)	OUI	Fonctionnement	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €	- €
SANTE	Service Communication + SVE	Service Communication	Quinzaine de la santé	OUI	Fonctionnement et Masse salariale	12 700,00 €	12 700,00 €	12 700,00 €	- €
CULTURE	Service Culturel	Service Culturel	Vacances étudiants	OUI	Masse salariale	6 903,00 €	6 903,00 €	4 832,00 €	2 071,00 €
CULTURE	Service Culturel	Service Culturel	Communication service Culturel	OUI	Fonctionnement et Masse salariale	19 250,00 €	19 250,00 €	13 475,00 €	5 775,00 €
CULTURE	Service Culturel	Service Culturel	Gratuité de la saison culturelle	OUI	Fonctionnement	3 500,00 €	3 500,00 €	2 450,00 €	1 050,00 €
CULTURE	Service Culturel	Service Culturel	Densification de la saison culturelle	NON	?	60 000,00 €	60 000,00 €	42 000,00 €	18 000,00 €
SPORT	SIUAPS	SIUAPS	Soutien au fonctionnement du SIUAPS (4€ par étudiant.e)	OUI	Fonctionnement		80 516,00 €	56 361,20 €	24 154,80 €
SPORT	SIUAPS	SIUAPS	Projets SIUAPS (1,50€ par étudiant.e)	OUI	Fonctionnement		30 193,50 €	- €	30 193,50 €
SANTE	SSE	SSE	Soutien au fonctionnement du SSE (6,30 € par étudiant.e)	OUI	Masse salariale		126 813,00 €	88 769,00 €	38 044,00 €
SANTE	SSE	SSE	Projets 2022 (3,70 € par étudiant.e)	OUI	Fonctionnement		74 477,00 €	52 134,00 €	22 343,00 €
FSDIE	SVE	SVE	FSDIE	OUI	Fonctionnement		322 064,00 €	225 445,00 €	96 619,00 €
AUTRE VIE ETUDIANTE	SVE	SVE	Mise à disposition d'un pool de vacataires étudiants	OUI	Fonctionnement	40 000,00 €	40 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANTS	SVE	SVE	Achat d'ordinateurs supplémentaires pour service de prêt aux étudiants	NON	Investissement et Masse salariale	9 164,00 €	9 164,00 €	9 164,00 €	- €
AUTRE VIE ETUDIANTE	SVE	SVE	Budget participatif 2022	OUI	Fonctionnement, Investissement et Masse salariale	61 000,00 €	61 000,00 €	30 500,00 €	30 500,00 €
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANTS	SVE	SVE	Aide de 200€ pour la formation BAFA et/ou BAFD	NON	Fonctionnement	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	
SANTE	SVE	SVE	Mise à disposition de masques chirurgicaux pour les étudiants	NON	Fonctionnement	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANTS	SVE	SVE	Renouvellement de la licence Adobe pour les associations étudiantes	OUI	Fonctionnement	8 760,52 €	8 760,52 €	8 760,52 €	- €
SANTE	SVE	SVE	2 services civiques BVE/SVE	OUI	Masse salariale	2 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
RESERVE	DFP	DFP	Maison de la Santé - Tranche 3	NON	Investissement			23 900,00 €	- €
Dépenses						659 942,04 €	1 294 005,54 €	897 987,74 €	419 917,80 €

Financement CVEC 2022	845 418,00 €
Reliquat 2019 (crédit non consommé en 2019)	202 933 726,93 €
Reliquat 2020 (pas consommé)	0,00 €
TOTAL crédits ouverts programmation initiale:	919 149,93 €

28 millions de prévisions	362 320,00 €
TOTAL prévisions CVEC 2022	1 281 469,93 €

RESULTAT DU VOTE COMMISSION CVEC

Volants	NPPV	Pour	Contre
20	3	17	0

RÉPARTITION CVEC INITIALE 2022 PAR THÈMES

	Programmation initiale	Prévision programmation rectificative	Total prévisionnel
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES ETUDIANTS	52 874,52 €	15 550,00 €	68 424,52 €
ACCUEIL & ACCOMPAGNEMENT	104 500,00 €	2 600,00 €	107 100,00 €
AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT CAMPUS	92 279,52 €	53 750,00 €	146 029,52 €
AUTRE VIE ETUDIANTE	56 930,00 €	56 050,00 €	112 980,00 €
CULTURE	105 377,00 €	58 396,00 €	163 773,00 €
FSDIE	225 445,00 €	96 619,00 €	322 064,00 €
RESERVE	23 900,00 €	0,00 €	23 900,00 €
SANTÉ	164 920,50 €	81 704,50 €	246 625,00 €
SPORT	71 761,20 €	55 248,30 €	127 009,50 €
Total	897 987,74 €	419 917,80 €	1 317 905,54 €

RÉPARTITION CVEC INITIALE 2022 PAR SERVICES

	Programmation initiale	Prévision programmation rectificative	Total prévisionnel
Associations étudiantes Rennes 2	46 075,00 €	31 400,00 €	77 475,00 €
Campus Mazier	4 997,50 €	4 117,50 €	9 115,00 €
DFP	23 900,00 €	0,00 €	23 900,00 €
DRIM	102 029,52 €	73 500,00 €	175 529,52 €
DSI	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €
EduLab	945,00 €	0,00 €	945,00 €
Service Communication	117 200,00 €	2 600,00 €	119 800,00 €
Service Culturel	75 707,00 €	32 446,00 €	108 153,00 €
SIUAPS	56 361,20 €	54 348,30 €	110 709,50 €
SSE	140 903,00 €	60 387,00 €	201 290,00 €
SVE	309 869,52 €	161 119,00 €	470 988,52 €
Total	897 987,74 €	419 917,80 €	1 317 905,54 €

Délibération n° 155- 2021

6 - Formation :

6- 1 – a : Licences : capacités d'accueil

Membres en exercice : 35

Votants : 25

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 1

Contre : 1

Pour : 23

La Présidente de l'Université Rennes 2

UNIVERSITE
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE



Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe : Capacités d'accueil de l'UFR Arts Lettres et Communication, l'UFR Langues, l'UFR Sciences humaines, de l'UFR Sciences sociales, de l'UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives des premières années de Licence pour la rentrée universitaire 2022-2023

Le conseil d'administration approuve les avis de la CFVU sur les capacités d'accueil en première année de Licence à la rentrée universitaire 2022-2023 :

- avis favorable pour les capacités d'accueil sans demande de modification ;
- avis défavorable pour les capacités d'accueil avec demande de diminution ;
- avis favorable pour les capacités d'accueil avec maintien des capacités ;
- avis favorable à la fermeture de la première année du parcours Anglais/Portugais de la licence LEA à titre transitoire.

Capacités d'accueil en L1 pour la rentrée 2022-2023 (ParcoursSup) - UFR ALC
Conseil d'administration plénier du 17 décembre 2021 - annexe à la délibération n° 155-2021

PARCOURS TYPE	Type de recrutement	Capacité Parcoursup 2021	Nb d'inscrits administratifs 2021	Capacité Parcoursup souhaitée pour 2022	Capacités Parcoursup votées en CFVU (10.12.21)	Argumentaire
Arts du spectacle parcours études cinématographiques	Académie de Rennes	275	277	275	275	
Arts du spectacle parcours études théâtrales	Académie de Rennes	150	134	130	150	Ce chiffre de 130 nous paraît mieux correspondre à la réalité (134 étudiants cette année). Le chiffre de 150 nous expose à une procédure complémentaire peu satisfaisante et nous avons réfléchi aussi à cette question à l'aune de toute notre réflexion menée sur l'accueil des L1. En outre, nous accueillons des étudiants soit très faibles, soit très intéressés par le cinéma qui se réorientent nombreux vers ce parcours, ce qui augmente notre taux d'échec. Baisser un tout petit peu nous permet de retrouver un seuil que nous avions déjà, avec une meilleure "qualité" d'orientation initiale des candidats
Arts plastiques	Académie de Rennes	365	373	330	365	Cette année, l'ouverture d'un 11e groupe d'atelier (35 étudiant-e-s par groupe) au lieu des 10 habituels a occasionné de nombreuses difficultés liées au manque de locaux d'ateliers. Faute de locaux disponibles, il nous sera matériellement impossible de proposer une UEDC ou des UEO pro (atelier pratiques) à la rentrée aux étudiants des autres licences si la capacité d'accueil n'est pas diminuée en L1. On constate que des effectifs trop importants en L1 ont des effets négatifs sur les taux de réussite des étudiant-e-s.
Histoire de l'art et archéologie	Académie de Rennes	280	244	280	280	
Humanités parcours Culture classique et modernité européenne	Académie de Rennes	110	70	110	110	
Information-communication	Académie de Rennes	360	338	320	360	En sous-encadrement chronique, nous souhaitons diminuer les effectifs d'un groupe de TD dès la L1.
Lettres		240	135	200	200	
Lettres parcours Français pour le professorat des écoles				40	40	
Lettres EAD	Pas de considération de secteur	60	55	70	70	
Musicologie		200	172	200	200	
DEUST Métiers du livre ou Métiers des bibliothèques et de la documentation	Sélectif	18	23	18	18	
Total		2058	1821	1973	2068	

Capacités d'accueil en L1 pour la rentrée 2022-2023 (Parcoursup) - UFR Langues
 Conseil d'administration plénier du 17 décembre 2021 - annexe à la délibération n° 155-2021

PARCOURS TYPE	Type de recrutement	Capacité Parcoursup 2021	Nb d'inscrits administratifs 2021	Capacité Parcoursup souhaitée pour 2022	Capacités Parcoursup votées en CFVU (10.12.21)	Argumentaire
LEA : Anglais et Espagnol (St Briec)	Académie de Rennes	80	67	80	80	
LEA : Anglais et Allemand parcours débutants	Académie de Rennes	40	33	40	40	
LEA : Anglais et Allemand parcours confirmés	Académie de Rennes	40	25	40	40	
LEA : Anglais et Espagnol	Académie de Rennes	285	294	325	325	La non-ouverture de l'anglais-portugais permet d'envisager l'accueil d'un groupe TD supplémentaire, demande formulée par le rectorat par le passé.
LEA : Anglais et Italien	Académie de Rennes	40	40	40	40	
LEA : Anglais et Portugais	Académie de Rennes	40	15	0	Fermeture	Vote du conseil de département LEA qui a décidé à l'unanimité de ne pas ouvrir l'anglais-portugais en L1 à la rentrée en raison des dysfonctionnements internes au département de portugais. La question de l'ouverture de la L1 sera réexaminée pour 2023-2024 si la situation du département de portugais s'est stabilisée.
LLCER Allemand débutants				50	50	
LLCER Allemands parcours confirmés	Académie de Rennes	80	5	80	80	
LLCER Anglais	Académie de Rennes	300	346	300	300	
LLCER Anglais EAD	Pas de considération de secteur	50	66	50	50	
LLCER Études Arabes parcours débutants	Académie de Rennes	40	43	40	40	
LLCER Études Arabes parcours confirmés (niveau B1/B2 attendu)	Académie de Rennes	30	14	30	30	
LLCER Breton parcours débutants				40	40	
LLCER Breton parcours confirmés	Académie de Rennes	80	19	40	40	
LLCER Breton EAD	Pas de considération de secteur	40	32	60	60	
LLCER Études Chinoises parcours débutants	Académie de Rennes	30	29	40	40	
LLCER Études Chinoises parcours confirmés	Académie de Rennes	40	15	40	40	
LLCER Espagnol	Académie de Rennes	120	57	120	120	
LLCER Espagnol EAD	Pas de considération de secteur	40	40	40	40	
LLCER Italien parcours débutants				40	40	
LLCER Italien parcours confirmés	Académie de Rennes	80	8	40	40	
LLCER Portugais	Académie de Rennes	80	8	80	80	
LLCER Russe parcours débutants	Académie de Rennes	40	28	40	40	
LLCER Russe parcours confirmés	Académie de Rennes	40	8	40	40	
TOTAL		1615	1192	1695	1695	

Capacités d'accueil en L1 pour la rentrée 2022-2023 (parcoursSup) - UFR Sciences humaines
Conseil d'administration plénier du 17 décembre 2021 - annexe à la délibération n° 155-2021

PARCOURS TYPE	Type de recrutement	Capacité Parcoursup 2021	Nb d'inscrits administratifs 2021	Capacité Parcoursup souhaitée pour 2022	Capacités Parcoursup votées en CFVU (10.12.21)	Argumentaire
Psychologie	22 – 35 – 56	500	519	500	500	
Psychologie Accès Santé	22 – 35 – 56	40	39	40	40	
Psychologie EAD	Pas de considération de secteur	200	211	200	200	
Sciences de l'éducation et de la formation	Académie de Rennes	190	188	200	200	
Sociologie	Académie de Rennes	280	291	200	280	1/ Offrir un meilleur taux d'encadrement aux étudiants : la sociologie est une filière en tension (situation reconnue par la présidence). 2/ ne plus dédoubler les grands CM (a pour conséquence entre autres des heures complémentaires : 1770 h pour l'ensemble des EC, soit 100 h en moyenne par titulaire pour 2020-2021) 3/ - l'absence de ressources conduit actuellement à des gels de cours et TD (L3 Sociologie). 4/ Aligner les effectifs en L1 de sociologie sur d'autres formations aux ressources similaires en titulaires (EC). 5/ limiter la part des enseignements assurée par des vacataires (80% des TD de L1 actuellement, problème de recrutement des vacataires) ou par des postes LRU (logique de précarisation des doctorants et docteurs)
Sociologie EAD	Pas de considération de secteur	60	58	60	60	
TOTAL		1270	1306	1200	1280	

Capacités d'accueil en L1 pour la rentrée 2022-2023 (Parcoursup) - UFR Sciences sociales
Conseil d'administration plénier du 17 décembre 2021 - annexe à la délibération n° 155-2021

PARCOURS TYPE	Type de recrutement	Capacité Parcoursup 2021	Nb d'inscrits administratifs 2021	Capacité Parcoursup souhaitée pour 2022	Capacités Parcoursup votées en CFVU (10.12.21)	Argumentaire
Administration Economique et Sociale (St Brieuc)	Académie de Rennes	100	105	100	100	
Histoire (St Brieuc)	Académie de Rennes	85	71	85	85	
Administration Economique et Sociale	Académie de Rennes	340	366	340	340	
Administration Economique et Sociale EAD	Pas de considération de secteur	50	61	50	50	
Géographie, Aménagement	Académie de Rennes	160	178	160	160	
Géographie, Aménagement EAD	Pas de considération de secteur	50	53	50	50	
Histoire		335	295	335	335	
Histoire EAD	Pas de considération de secteur	100	110	120	120	
Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Académie de Rennes	130	122	130	130	
TOTAL		1350	1361	1370	1370	

Capacités d'accueil en L1 pour la rentrée 2022-2023 (ParcoursSup) - UFR STAPS
Conseil d'administration plénier du 17 décembre 2021 - annexe à la délibération n° 155-2021

PARCOURS TYPE	Type de recrutement	Capacité Parcoursup 2021	Nb d'inscrits administratifs 2021	Capacité Parcoursup souhaitée pour 2022	Capacités Parcoursup votées en CFVU (10.12.21)	Argumentaire
STAPS (Rennes)				410	410	
STAPS Accès Santé (Rennes)		560	575	30	30	
STAPS Accès Kinésithérapie (Rennes)				120	120	
STAPS (St Brieuc)		250	260	220	220	
STAPS Accès Santé (St Brieuc)				30	30	
DEUST Métiers de la forme	sélectif	25	23	25	25	
TOTAL		835	858	835	835	

Délibération n° 156- 2021

6 - Formation :

6- 1 – b : Licences : critères généraux d'examen des vœux

Membres en exercice : 35

Votants : 25

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 25

La Présidente de l'Université Rennes 2

UNIVERSITÉ
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE



Christine RIVALAN GUÉGO

Les critères généraux d'examen des vœux pour la première année de licence tels qu'ils seront communiqués sur la plateforme Parcoursup pour la rentrée universitaire 2022-2023 sont adoptés à l'unanimité.

Délibération n° 157-2021

6- Formation :

6-2 – Masters : capacités d'accueil, modalités d'admission

6-2- a : Capacités d'accueil

Membres en exercice : 35

Votants : 23

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 23

La Présidente de l'Université Rennes 2

UNIVERSITE
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE



Christine RIVALAN GUÉGO

Documents en annexe : Masters

Annexe 1 : Capacités d'accueil de l'UFR Arts Lettres et communication, de l'UFR Langues, de l'UFR Sciences Humaines, de l'UFR Sciences Sociales, de l'UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Annexe 2 : Capacités d'accueil des masters MEEF

Annexe 3 : Annexe aux capacités d'accueil des masters MEEF

Les capacités d'accueil des Masters en première année pour la rentrée universitaire 2022-2023 sont adoptés à l'unanimité

UFR ALC

Département	Mention	Parcours	2022-2023				2021-2022		
			Mentions de Licence conseillées	Modalités d'examens des dossiers de candidature	Capacité d'accueil		Mentions de Licence conseillées	Capacité d'accueil	Effectifs (au 28/09/2021)
					Mention	Parcours			
Arts du spectacle	Arts de la scène et du spectacle vivant	Métiers de la recherche, de la création et de la médiation	Arts du spectacle	Dossier	45	35	Arts du spectacle	45	21
		Médiation du spectacle vivant à l'ère du numérique	Arts du spectacle, Informaton-Communication, Histoire de l'art, Lettres, Arts plastiques, Musicologie, Sociologie	Dossier / Entretien		10			
	Cinéma et audiovisuel	Histoire et esthétique du cinéma	Arts du spectacle	Dossier	75	60	Arts du spectacle	75	56
		Documentaire : Écritures du réel	Arts du spectacle, Informaton-Communication, Arts plastiques	Dossier / Entretien		15	Toutes mentions	***	***
Arts plastiques	Approches créatives de l'espace public / approche to public space	Approches créatives de l'espace public / Creative approaches to public space	Toutes mentions (y compris DNA et DEEA)	Dossier / Entretien	20	20		***	***
		Erasmus Mundus							
	Design	Arts plastiques	Arts plastiques, DNSEP (École d'art)	Dossier	70	70	Arts plastiques	70	45
		Design et sciences sociales	Arts plastiques, DSA4 (Bac +4 Arts appliqués), DNSEP (école d'art), autre formation équivalente délivrant un diplôme de minimum Bac+3 en sciences sociales avec un dossier plastique solide comme pré-requis indispensable	Dossier / Entretien	30	30	Arts plastiques, sciences sociales, communication, informatique	30	20
Communication	Communication des organisations	Communication organisationnelle et innovation numérique	Information-communication, Economie et gestion, Science politique, Administration économique et sociale, Humanités, Sociologie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Sciences sociales, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Sciences du langage, Lettres	Dossier	30	30	Information-communication, Economie et gestion, Science politique, Administration économique et sociale, Humanités, Sociologie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Sciences sociales, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Sciences du langage, Lettres	40	37
		Communication, animation et innovation des territoires	Information-communication, Economie et gestion, Science politique, Administration économique et sociale, Humanités, Sociologie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Sciences sociales, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Sciences du langage, Lettres	Dossier		30	Information-communication, Economie et gestion, Science politique, Administration économique et sociale, Humanités, Sociologie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Sciences sociales, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Sciences du langage, Lettres	40	29
	Communication publique et politique	Communication politique numérique	Information-communication, Economie et gestion, Science politique, Administration économique et sociale, Humanités, Sociologie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Sciences sociales, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Sciences du langage, Lettres	Dossier	60	30	Information-communication, Economie et gestion, Science politique, Administration économique et sociale, Humanités, Sociologie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Sciences sociales, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Sciences du langage, Lettres	40	29
		Culture et communication	Projet de communication, culture et société	Information-communication, Economie et gestion, Science politique, Administration économique et sociale, Humanités, Sociologie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Sciences sociales, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Sciences du langage, Lettres	Dossier	30	30	Information-communication, Economie et gestion, Science politique, Administration économique et sociale, Humanités, Sociologie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Sciences sociales, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Sciences du langage, Lettres	40
	Sciences du langage	Francophonie, Plurilinguisme, Minorités, Interculturel	Toutes mentions	Dossier	30	30	Toutes mentions	40	N'a pas ouvert en 2021-2022

Histoire de l'art et archéologie	Histoire de l'art	Histoire et critique des arts	Histoire de l'art et archéologie, Science politique, Humanités, Histoire, Géographie et aménagement, Arts plastiques	Dossier	120	Tronc commun en M1	120	99	
		Histoire, théories et critique de l'architecture	Histoire de l'art et archéologie, Science politique, Humanités, Histoire, Géographie et aménagement, Arts plastiques	Dossier		Tronc commun en M1			
		Métiers et arts de l'exposition	Histoire de l'art et archéologie, Science politique, Humanités, Histoire, Géographie et aménagement, Arts plastiques	Dossier / Entretien		Tronc commun en M1			
		Gestion et mise en valeur des œuvres d'art, des objets ethnographiques et techniques	Histoire de l'art et archéologie, Science politique, Humanités, Histoire, Géographie et aménagement, Arts plastiques	Dossier / Entretien		Tronc commun en M1			
		Restauration et réhabilitation du patrimoine bâti et des sites	Histoire de l'art et archéologie, Science politique, Humanités, Histoire, Géographie et aménagement, Arts plastiques	Dossier / Entretien		Tronc commun en M1			
Lettres	Lettres et humanités	Recherche et enseignement	Lettres, Humanités, LLCER, Arts du spectacle, Arts plastiques, Histoire, Histoire de l'art, Philosophie	Dossier	60	25	50	25	
		Littérature, création, médiation	Lettres, Humanités, LLCER, Arts du spectacle, Arts plastiques, Histoire, Histoire de l'art, Philosophie	Dossier		25			Toutes mentions
		Littérature et culture italienne / Parcours international	Lettres, Humanités, LLCER, Arts du spectacle, Arts plastiques, Histoire, Histoire de l'art, Philosophie	Dossier		10			
		Littérature, création, médiation	Lettres, Humanités, LLCER, Arts du spectacle, Arts plastiques, Histoire, Histoire de l'art, Philosophie	Dossier		25			Letres, Humanités, LLCER, Arts du spectacle, Arts plastiques, Histoire
		Comparer l'étranger	Lettres, Humanités, LLCER, Arts du spectacle, Arts plastiques, Histoire, Histoire de l'art, Philosophie	Dossier		25			
Musique	Musique	Métiers du livre et de l'édition	Toutes mentions	Dossier / Entretien	25	25	30	26	
		Musicoïlogie	Musicoïlogie, Histoire, Lettres, Philosophie, Humanités, Histoire de l'art et archéologie, Sociologie, Psychologie, Arts du spectacle	Dossier	30	30	20	16	
		Création numérique	Arts plastiques, Musicoïlogie, Arts du spectacle, Informatique, Electronique, énergie électrique, automatique	Dossier	30	30	30	23	

UFR Langues

Département	Mention	Parcours	2022-2023				2021-2022			
			Mentions de Licence conseillées	Modalités d'examen des dossiers de candidature	Capacité d'accueil		Mentions de Licence conseillées	Capacité d'accueil	Effectifs (au 28/09/2021)	
					Mention	Parcours				
	Didactique des langues	Numérique et Ingénierie Pédagogique en Français Langue Etrangère et bilingue	LLCER, Sciences du langage, Lettres, Sciences de l'éducation. Information-communication	Dossier	60	20	LLCER, Sciences du langage, Lettres, Sciences de l'éducation	60	51	
		Description et Innovations en Didactique des langues	LLCER, Sciences du langage, Lettres, Sciences de l'éducation. Information-communication	Dossier		25				
		Analyse de discours et Sociolinguistique des Langues-Cultures	LLCER, Sciences du langage, Lettres, Sciences de l'éducation. Information-communication	Dossier		15				
		Erasmus Mundus								
Allemand		Études Germaniques	Arts; Lettres, Langues; LLCER; Information-Communication, Droit, Sciences Politiques	Dossier		15				
Anglais		Aires Anglophones	Arts; Lettres, Langues; LLCER; Information-Communication, Droit, Sciences Politiques	Dossier		50				
Breton et celtique	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Breton	Arts; Lettres, Langues; LLCER; Information-Communication, Droit, Sciences Politiques	Dossier	110	15	Arts, Lettres, Langues, LLCER, Information-Communication, Droit, Science politique	110	79	
Espagnol		Études Ibériques et Latino-Américaines	Arts; Lettres, Langues; LLCER; Information-Communication, Droit, Sciences Politiques	Dossier		15				
Études arabes		Études Arabes								
Études chinoises		Études Chinoises	Arts; Lettres, Langues; LLCER; Information-Communication, Droit, Sciences Politiques	Dossier		15				
Langues étrangères appliquées	Langues et sociétés	Amérique	Langues et SHS	Dossier	25	25	Toutes mentions	40	27	
		Commerce International - Amérique Latine et Péninsule Ibérique	LEA, AES, Gestion, Économie gestion, Économie, Science politique, Droit	Dossier		26				
		Commerce et Relations économiques Europe-Asie	LEA, AES, Gestion, Économie gestion, Économie, Science politique, Droit	Dossier / Entretien	86	30	86	LEA, AES, Gestion, Économie gestion, Économie, Science politique, Droit	86	63
		Management et Marketing International	LEA, AES, Gestion, Économie gestion, Économie, Science politique, Droit	Dossier / Entretien		30	30			
	Traduction et interprétation	Traduction et interprétation	Langues étrangères appliquées Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, Sciences du langage, Lettres et langues, Information-communication	Dossier / Test / Entretien	30	30	Langues étrangères appliquées Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, Sciences du langage	32	26	

UFR Sciences humaines

Département	Mention	Parcours	Mentions de Licence conseillées	2022-2023		2021-2022			
				Modalités d'examens des dossiers de candidature	Capacité d'accueil		Mentions de Licence conseillées	Capacité d'accueil	Effectifs (au 28/09/2023)
					Mention	Parcours			
Psychologie	Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique	Psychopathologie fondamentale de l'adulte	Psychologie	Dossier / Entretien	96	26	Psychologie	110	116
		Psychopathologie Infanto-Juvenile et Petite Enfance	Psychologie	Dossier / Entretien					
		Pratiques Cliniques en Milieu Médical	Psychologie	Dossier / Entretien					
		Pratiques Cliniques et Soins Psychiques en milieu judiciaire, carcéral et spécialisé	Psychologie	Dossier / Entretien					
	Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	Handicaps et troubles neuro-développementaux	Psychologie	Dossier	40	20	Psychologie	40	40
		Violences, risques, vulnérabilités	Psychologie	Dossier					
	Psychologie de l'éducation et de la formation	Éducation, Apprentissage, Orientation Scolaire et Professionnelle	Psychologie	Dossier	20	20	Psychologie	20	18
		Ingénierie Psychosociale et Cognitive	Psychologie	Dossier					
	Sciences de l'éducation et de la formation	Psychologie sociale, du travail et des organisations	Ergonomie et Psychologie des Facteurs Humains	Psychologie	36	18	Psychologie	38	37
			Recherche en éducation et formation	Toutes mentions					
Intervention et développement social		Sciences de l'éducation et de la formation	Technologies de l'éducation et de la Formation	Mentions sciences de l'éducation, sociologie, MAED, intervention sociale, GRH, Info-Com, Humanités numériques	60	20	Toutes mentions	90	43
			Stratégie et Ingénierie en Formation d'Adultes	Sciences de l'éducation, sociologie, intervention sociale, GRH, AGE (administration et gestion ets) , droit économie et gestion, management					
Sociologie	Intervention et développement social	Chargé.e.s de projets Collectifs et Participatifs	Sociologie	42	21	Toutes mentions	50	42	
		Chargé.e.s de Mission et de Coordination : action sociale et éducative	Sociologie						
	Sociologie	Sociologie	Sociologie	Sociologie	30	30	Sociologie, Sciences de l'homme, anthropologie, ethnologie, Histoire, Géographie et Aménagement, AES, Economie	40	32

UFR Sciences Sociales

Département		Mention	Parcours	2022-2023			2021-2022			
				Mentions de Licence conseillées	Modalités d'examens des dossiers de candidature	Capacité d'accueil		Mentions de Licence conseillées	Capacité d'accueil	Effectifs (au 28/09/2021)
						Mention	Parcours			
Administration économique et sociale	Economie du travail et des ressources humaines	Territoire, Emploi et Ressources Humaines	Droit, Economie, Gestion, Economie et gestion, AES	Dossier / Entretien	25	25	Droit, Economie, Gestion, Economie et gestion, AES	30	31	
		Finances et Gestion des Entreprises Sociales	AES (parcours Management des Organisations), Eco-Gestion, Gestion des OESS, Gestion des ESSMS, Géographie Economique et Sociale, Sociologie spécialité sociologie des organisations	Dossier		20 (dont 5 en FC)				
	Economie sociale et solidaire	Analyse de Projets et Développement Durable	AES (parcours Management des Organisations), Eco-Gestion, Gestion des OESS, Gestion des ESSMS, Géographie Economique et Sociale, Sociologie spécialité sociologie des organisations	Dossier	40 (dont 5 en FC)	20		Administration publique, Droit, Economie et gestion, AES, Science Politique, Sciences sanitaires et sociales, Géographie et aménagement, Sociologie, MIASHS	40	35
		Commerce et Relations économiques Europe-Asie	AES, Economie, Gestion, LEA, MIASHS, droit	Dossier / Entretien	Capacité d'accueil indiquée en LEA				Capacité d'accueil indiquée en LEA	
	Management et commerce international	Management public	AES, Droit, Sciences Politiques, Géographie, Histoire	Dossier / Entretien	30	30	AES, Droit, Science politique	30	31	
		Géographie, aménagement, environnement et développement	Télédéttection et Environnement	Géographie et aménagement, Environnement et développement durable, Terre eau environnement, Protection et gestion de l'environnement, Sciences de la vie et de la terre	Dossier		16			
	Environnements, Territoires, Acteurs		Géographie et aménagement, Environnement et développement durable, Terre eau environnement, Protection et gestion de l'environnement, Sciences de la vie et de la terre	Dossier	36	20	Géographie et aménagement, Sciences de la terre, Sciences de la vie et de la terre, Sciences de la vie	36	27	
	Géomatique		Systèmes d'Information Géographique et Analyse des Territoires	Géographie et Aménagement, MIASHS, Licence professionnelle Géomatique	Dossier / Entretien	20	20	Géographie et aménagement, Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	22	20
	Géographie et aménagement de l'espace	Aménagement et Collectivités Territoriales	Aménagement et Collectivités Territoriales	Géographie et aménagement, Sociologie, Economie et gestion, Droit, Science politique, AES, Sciences Sociales	Dossier / Entretien		20			
			Aménagement, Urbanisme, Diagnostique et Intervention sur les Territoires	Géographie et aménagement, Sociologie, Economie et gestion, Droit, Science politique, AES, Sciences Sociales	Dossier / Entretien		20			
Urbanisme et aménagement		Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière	Géographie et aménagement, Sociologie, Economie et gestion, Droit, Science politique, AES, Sciences Sociales	Dossier / Entretien	80	20		Géographie et aménagement, Sociologie, Economie et gestion, Droit, Science politique, AES, Sciences Sociales	96	81
		Recherches, Inégalités, Villes, Espaces et Sociétés	Géographie et aménagement, Sociologie, Economie et gestion, Droit, Science politique, AES, Sciences Sociales	Dossier / Entretien		20				

Géopolitique	Défense	AES, Géographie, Histoire, Info com, Psychologie, STAPS (liste à fixer en lien avec les masters partenaires dans le cadre d'une bi-diplomation)	Dossier	25 (dont 5 en FC)	25 (dont 5 en FC)	30	***	***						
									Archéologie, sciences pour l'archéologie	Archéologie, sciences pour l'archéologie, Géographie, Sciences de la vie et de la terre	30	Histoire, Histoire de l'art et archéologie, Anthropologie, Ethnologie, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Lettres, LLCEP, Lettres, langues, Sciences de l'homme	75 (ensemble des sites)	30
Histoire	Parcours Nantes	Parcours Nantes	Dossier	170	170	Tronc commun en M1	170	148						
									Histoire, civilisations, patrimoine	Histoire, Lettres, Histoire de l'art et archéologie, Humanités	Tronc commun en M1	Histoire, Lettres, Histoire de l'art et archéologie, Humanités	170	148
Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales	Mathématiques appliquées, statistique	Science des Données, Intelligence Artificielle	Dossier	30 (Parcours Rennes 2)	30	Tronc commun en M1	30	26						
									Relations Internationales, Mondialisations et Inter-culturalités	Histoire, Lettres, Histoire de l'art et archéologie, Humanités	Tronc commun en M1	Histoire, Lettres, Histoire de l'art et archéologie, Humanités	30	26
									Médiation du Patrimoine, de l'Histoire et des Territoires	Histoire, Lettres, Histoire de l'art et archéologie, Humanités	Tronc commun en M1	Histoire, Lettres, Histoire de l'art et archéologie, Humanités	30	26
									Science des Données, Intelligence Artificielle	MIASHS, Mathématiques	Tronc commun en M1	MIASHS, Mathématiques	30	26
									Science des Données pour la Biologie	MIASHS, Mathématiques	Tronc commun en M1	MIASHS, Mathématiques	30	26
									Smart Data Science	MIASHS, Mathématiques	Comité de pilotage le 8 décembre 2021	MIASHS, Mathématiques	30	26
									Science des Données, Statistique et Econométrie	MIASHS, Mathématiques	Comité de pilotage le 8 décembre 2021	MIASHS, Mathématiques	30	26
									Science des Données pour la Décision Publique	MIASHS, Mathématiques	Comité de pilotage le 8 décembre 2021	MIASHS, Mathématiques	30	26
									Enfance, jeunesse : politiques et accompagnement					
									Méthodes d'évaluation de la qualité et de la sécurité des soins					
Pilotage des politiques et actions en santé publique														
Santé publique	Promotion de la santé et prévention	Situation de handicap et participation sociale	Dossier											
									Modélisation en Pharmacologie Clinique et Epidémiologie					
									Évaluation et Prévention des Risques Professionnels					
									Méthodes Et Outils en santé publique env/Renforcement					
Études sur le genre	Corps et biopolitique	Discrimination	Dossier	30	30	30	60 (ensemble des sites)	5						
									Humanités numériques	Accès de droit aux étudiants sortants de L3 qui sont inscrits dans l'un des masters en bi-diplomation à Rennes 2, selon les modalités d'accès que chacun de ces masters aura fixées. Accès sur dossier aux titulaires d'un M1 dans les disciplines en bi-diplomation.	30	30	3	

UFR STAPS

Département	Mention	Parcours	2022-2023				2021-2022			
			Mentions de Licence conseillées	Modalités d'examen des dossiers de candidature	Capacité d'accueil		Mentions de Licence conseillées	Capacité d'accueil	Effectifs (au 28/09/2023)	
					Mention	Parcours				
STAPS	Sciences du numérique et sport	Sciences du numérique et sport		30	30	***	***	***		
		Ingénierie de la Rééducation, du Handicap et de la Performance Motrice	Dossier		73 (35 Le Mans 38 Poitiers)					
		Approche Pluridisciplinaire des Pathologies Chroniques et Motrices	Dossier		27					
	STAPS : activité physique adaptée et santé	Sciences du Sport et Education Physique	STAPS - mention APA-S - Magistère 2SEP		185	Étudiants de l'ENS	STAPS	30	32	
		Innovation-Prévention-Santé	STAPS APA-S	Dossier		20				
		Évaluation sensorimotrice et Rééducation de l'Appareil Locomoteur	STAPS APA-S	Dossier		25				
		Sport, Santé, Éducation, Réentraînement	STAPS APA-S	Dossier		40				
	Sciences et techniques des activités physiques et sportives — STAPS	Développement et Intégration	Toutes mentions relevant des sciences humaines et sociales et des STAPS	Dossier	20	20 (plus 5 en apprentissage)	Toutes mentions relevant du domaine des Sciences humaines et sociales et des STAPS	60 (40 sur Rennes)	34	
		Sciences du Sport et Education Physique	Licence STAPS - mention EM - Magistère 2SEP	Dossier		Étudiants de l'ENS				
	STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive	Monitoring, Optimisation, Prévention	STAPS entraînement sportif	Dossier	30	30	STAPS	35	31	
		Sciences du Sport et Education Physique	Licence STAPS - mention EOPS - Magistère 2SEP	Dossier		Étudiants de l'ENS				
	STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique	Activité et performance	STAPS Ergonomie du sport et de la performance Motrice	Dossier	33	33	STAPS	33	26	
		Sport et territoires		Dossier		25				
Politiques, expertises et développement des services sportifs			Dossier		40					
STAPS : management du sport	Gestion des organisations sportives		Dossier	148	38	STAPS Autres Licences en lien avec le management du sport possibles	20	17		
	Loisir, tourisme, politiques et innovations	STAPS Management du sport ou autres licences en lien avec le management	Dossier		20					
	Sports, politiques locales et Environnements		Dossier		25					

Conseil d'administration plénier du 17 décembre 2021 - Capacités d'accueil des Masters MEEF
Annexe 2 à la délibération n° 157-2021

		Capacités Rennes 2 2021	Proposition 1 pour R2 2022	Capacités Rennes 2 2021 pour vote conseil d'INSPE	effectifs 2021/2022 (21 oct.)	Proposition de R2 pour 2022
Premier degré	Monolingue					
	Bilingue					
Second degré	Allemand	20	10	10	2	Maintien des CA à 10
	Anglais	60	45	45	27	45
	Arts plastiques	60	35	50	42	Maintien des CA à 50
	Breton		10	5	3	10
	Chinois	12	10	6	4	10
	Documentation	25	15	20	15	Maintien des CA à 20
	Education musicale	25	10	12	8	Maintien des CA à 12
	EPS	100	60	90	84	Maintien des CA à 90
	Espagnol	45	25	35	25	Maintien des CA à 35
	Histoire-géographie	100	45	70	45	Maintien des CA à 70
	Italien	20	10	10	6	10
	Lettres classiques	/		0	/	/
	Lettres modernes	60	30	35	22	Maintien des CA à 35
	Mathématiques	/		/		/
	NSI	/		/		/
	Philosophie	/		/		/
	Physique-Chimie	/		/		/
	PLP	/		/		/
SES	30	15	20	11	Maintien des CA à 20	
SII	/		/		/	
SVT	/		/		/	
Encadrement éducatif		60	35	40	36	Ok pour baisse à 35
		617	355	448	330	

Capacités d'accueil à la rentrée 2022

Les capacités d'accueil en première année de master MEEF doivent faire l'objet d'un vote au sein du Conseil de l'INSPÉ de Bretagne avant d'être soumises aux instances des universités partenaires. Les conseils se prononcent sur le nombre d'étudiants par mentions, et non par parcours. Toutefois, l'évolution de la plateforme nationale trouvermonmaster.gouv.fr nécessite une remontée des données par parcours.

En 2020 et 2021, une baisse des capacités d'accueil avait été opérée dans la perspective de la mise en place de la réforme de la formation : il s'agissait en effet de tenir compte à la fois de l'évolution du nombre de postes offerts aux concours, et du nombre potentiellement limité de stages dans l'académie.

Pour la mention premier degré, les capacités d'accueil proposées en 2022 reconduisent globalement les volumes de 2021.

Pour la mention second degré, il est proposé de maintenir globalement les volumes votés en 2021, tout en opérant quelques ajustements selon les parcours :

- calibrage de 10 à 15 des capacités d'accueil des parcours à faible effectif
- augmentation des capacités d'accueil dans les parcours dans lesquels le taux de réussite au concours est important (mathématiques, physique-chimie)

Pour la mention Encadrement éducatif, une légère diminution des capacités d'accueil est proposée afin de tenir compte du nombre réduit de formateurs et des difficultés de mise en stage au sein du parcours.

Pour la mention Pratiques et ingénierie de la formation, les volumes globaux sont maintenus.

Vigilance reste de mise sur les parcours à forts effectifs (histoire-géographie et EPS notamment), pour lesquels la mise en stage peut s'avérer particulièrement difficile. Une analyse conjointement menée par l'INSPÉ, les parcours concernés et le rectorat devra être menée afin de définir ensemble une stratégie à moyen terme afin d'offrir aux étudiants les meilleures conditions d'apprentissage.

Délibération n° 158-2021

6- Formation :

6-2 – Masters : capacités d'accueil, modalités d'admission

6-2- b : Modalités d'examen des candidatures

Membres en exercice : 35

Votants : 23

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 23

La Présidente de l'Université Rennes 2

UNIVERSITE
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE



Christine RIVALAN GUÉGO

Les modalités d'examen des candidatures en Masters en première année pour l'année universitaire 2022-2023 telles qu'elles seront communiquées sur les espaces dédiés sont adoptées à l'unanimité

Délibération n° 159-2021

6- Formation : Masters : capacités d'accueil, modalités d'admission
6-2-c - : Attendus

Membres en exercice : 35

Votants : 23

Ne prend pas part au vote : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 23

La Présidente de l'Université Rennes 2

UNIVERSITÉ
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE

Christine RIVALAN GUÉGO

Les attendus définis pour les candidatures aux Masters en première année pour l'année universitaire 2022-2023 telles qu'ils seront communiqués sur les espaces dédiés sont adoptés à l'unanimité

Délibération n° 160-2021

6- Formation :

6-3 -Motion relative aux capacités d'accueil en première année de Licence et Master

Membres en exercice : 35

Votants :23

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 23

La Présidente de l'Université Rennes 2

UNIVERSITE
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE



Christine RIVALAN GUÉGO

Documents en annexe :

Motion

La motion relative aux capacités d'accueil en première année de Licence et Master est adoptée à l'unanimité

Le CA l'Université Rennes 2 dénonce sans faiblir la succession de lois restructurant l'Enseignement Supérieur et la Recherche sur le modèle initial de la Loi Autonomie et Responsabilité des Universités (LRU-Pécresse 2007, LRU-Fioraso 2013, LRU-Vidal 2018). Ces restructurations conduisent lentement mais sûrement à la **marchandisation** de l'enseignement supérieur, dans un contexte d'augmentation importante du nombre d'étudiant·es (de 2,3 millions d'étudiant·es en 2010 à 2,8 millions en 2020) et d'une baisse importante des recrutements d'enseignant·es – chercheur·ses (-48 % de postes ouverts depuis 2010).

Ainsi, depuis des années, **l'égalité d'accès au service public de l'ESR, dans la filière de son choix, n'est plus garantie**, que ce soit pour l'accès à la licence ou au master. Confronté.e.s à la multiplicité des refus, à la proposition de poursuites d'études sans rapport avec leurs études précédentes, ou à la nécessité de déménager vers une région lointaine, **un nombre croissant d'étudiant.e.s renoncent à leurs études.**

Après avoir organisé la pénurie dans le secteur par une politique d'austérité budgétaire violente et radicale, l'État met en place des mécanismes et des outils d'inscriptions de plus en plus compliqués, opaques et surtout profondément injustes. C'est ainsi qu'après APB (Admission Post-Bac), le ministère de l'ESR a mis en place ParcoursSup pour contrôler, et de fait limiter, l'accès en licence et bientôt en Master.

Délibération n° 161-2021

7- Recherche : Création d'unités de recherche : projet de création de l'Unité de Recherche centre d'études des langues, territoires et identités culturelles : Bretagne et langues minoritaires Celtic BLM

Membres en exercice : 35

Votants : 25

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 2

Contre : 0

Pour : 23

La Présidente de l'Université Rennes 2

UNIVERSITE
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE



Christine RIVALAN GUÉGO

Documents en annexe :

Programme scientifique du centre d'études des langues, territoires et identités culturelles
Bretagne et langues minoritaires – Celtic BLM

La création de l'unité de recherche du centre d'études des langues, territoires et identités culturelles Bretagne et langues minoritaires – Celtic BLM est adoptée



PROGRAMME SCIENTIFIQUE

DU

CENTRE D'ÉTUDES DES LANGUES, TERRITOIRES ET IDENTITÉS CULTURELLES – BRETAGNE ET LANGUES MINORITAIRES

(CELTIC-BLM)¹

PRÉAMBULE :

C'est à partir de 1985 qu'un groupe de recherche sur la matière bretonne et celtique a été structuré et institutionnalisé à l'université de Haute-Bretagne, tout d'abord rattaché à l'unité de recherche associée 1022 (laboratoire CNRS Monde et Civilisations de l'Ouest armoricain) puis reconnu en tant qu'équipe de recherche autonome en 1996 par le Conseil Scientifique de Rennes 2 sous le nom Bretagne et Pays Celtiques, ÉA 3205 qui a fonctionné sous ce nom jusqu'en décembre 2007. L'existence dans la principale université ALL-SHS de Bretagne d'une unité de recherche sur les questions de langues et cultures minoritaires, notamment bretonnes, élargies au-delà de la Bretagne celtique, répond à un contexte sociétal demandeur et directement concerné. La distinction et la complémentarité avec le CRBC de Brest, principalement orienté sur des questions patrimoniales historiques et ethnologiques et trop éloigné de Rennes pour permettre une activité commune régulière, sont à la fois bien établies et acceptées par les équipes rennaise et brestoise.

Une unité de recherche de plein exercice sur le domaine des langues minoritaires, rattachée à l'UFR Langues, se justifie pleinement au sein de l'Université Rennes 2. En effet, l'amorce des Études celtiques à l'université de Rennes (et en France), dès la fin du XIXe siècle, puis le développement d'un cursus complet de breton à partir des années 1980 ont permis la création de premiers laboratoires où les thématiques liées aux langues minoritaires étaient déjà présentes (langues, transmissions, identités,

¹ Unité de recherche principalement issue du CRBC-Rennes.

littératures, etc). Parallèlement l'institution régionale a créé un Office public de la langue bretonne, dans lequel de nombreux membres titulaires de l'unité sont fortement sollicités. De fait l'unité est impliquée dans le fonctionnement de l'Office public, notamment sur le terrain de la visibilité de la langue bretonne.

C'est aussi au sein de l'unité que des réflexions sont menées sur le bilinguisme : évaluation des systèmes, formation des maîtres, entre autres. Dans le domaine de la littérature, l'unité montre une pleine intégration dans le milieu universitaire (Rennes 2, réseaux étrangers) et dans le milieu régional (analyse des productions, des éditions, etc). Enfin, sur le domaine même des études anciennes, l'unité est engagée dans l'édition de textes anciens *en breton* avec appareil critique, et ce, en partenariat avec les différents fonds (bibliothèque Rennes-Métropole, BU R2, bibliothèque de l'abbaye de Landévennec, etc ; mais aussi British Library, BNF, et autres bibliothèques municipales en France ou à l'étranger) ; il s'agit là de restitution d'un corpus ignoré ou peu exploité.

Les domaines sociolinguistique, et sociodidactique faisant partie des terrains de recherche abordés par les chercheurs (titulaires et doctorants) du CRBC Rennes actuel, l'accueil dans notre future équipe de deux collègues spécialistes de ces domaines et venant de PREFICS se fera tout naturellement. De même pour l'intégration de problématiques liées à la migration : elles ne sont pas nouvelles au CRBC. Deux volumes ont été publiés récemment : sur les « migrations celtiques » au cours de l'histoire ; sur l'émigration des Bretons et l'immigration en Bretagne, à la suite d'un cycle de deux ans de séminaires. En littérature, diverses recherches sont menées autour des notions d'écrivain exilé ou émigré, de littérature en diaspora (voir plus bas). Dans tous les cas, les travaux de ces deux collègues sont centrés sur les langues minoritaires dans les espaces français et francophones, dont les langues dites « régionales » de France.

Ce qui vient d'être énoncé vaut également pour l'arrivée parmi nous d'un collègue professeur de géographie à Rennes 2, en provenance d'ESO, qui travaille sur les mobilités physiques de proximité et sur la valorisation des ressources des territoires dans une optique d'optimisation des échanges locaux et un recours aux échanges de longue distance pour compléter, et non remplacer, les productions locales. Ses recherches portent sur des territoires, en particulier la Bretagne, qui valorisent leur spécificité économique et culturelle, des territoires de projet où les populations assument la responsabilité de leurs besoins vitaux, prennent en main leur développement, inventent de nouvelles formes de gouvernance, des institutions plus démocratiques, moins centralisées, au service de la justice sociale.

Cela s'applique également au collègue Mcf en études anglophones de retour de l'Université de la Nouvelle Calédonie après cinq ans de délégation, période durant laquelle il a dirigé une équipe de recherche pluridisciplinaire SHS et travaillé sur des thèmes post-coloniaux et comparatistes, en particulier dans des perspectives de revendications identitaires, qu'elles soient linguistiques ou territoriales, et d'identités hybrides. Ce collègue précédemment membre du CRBC Rennes souhaite rejoindre CELTIC-BLM puisque son apport permettra d'enrichir les travaux de l'équipe à la fois dans le domaine irlandiste qui correspond à l'aire celtique, et dans celui des études post-coloniales.

Afin de répondre au mieux aux HDR des titulaires, à leur rattachement à différentes sections du CNU et à l'intérêt de leurs doctorant.e.s, il est indispensable que l'unité de recherche puisse relever de deux écoles doctorales : ALL et STT – comme c'est déjà le cas pour le CRBC Rennes. Si cette nouvelle UR est relativement réduite en nombre de titulaires (10), elle satisfait cependant au seuil minimal de huit membres (cf. activités 2015-21 dans les CV ci-joints) :

- Yann Bévant MCF anglais – études irlandaises.
- Philippe Blanchet PR sciences du langage.
- Cédric Choplin MCF langue et culture bretonnes et celtiques.
- Stéphanie Clerc Conan MCF HDR sciences du langage.
- Myriam Guillevic MCF langue et culture bretonnes et celtiques.
- Erwan Hupel MCF HDR langue et culture bretonnes et celtiques.
- Herve Le Bihan PR langue et culture bretonnes et celtiques.
- Ronan Le Coadic PR langue et culture bretonnes et celtiques.
- Stefan Moal MCF HDR langue et culture bretonnes et celtiques.
- Jean Ollivro PR géographie.

Par ailleurs, Gwendal Denis (PU langue et culture bretonnes et celtiques jusqu'en 2020) sera membre associé du CELTIC-BLM en tant qu'émérite.

En ce qui concerne les doctorant.e.s qui seront rattaché.e.s au CELTIC-BLM, voir en annexes 1 et 2 les thèses soutenues depuis 2015 et les thèses en cours, en breton et celtique, mais aussi celles qu'ont dirigées et que dirigent en sciences du langage (sociolinguistique) les deux collègues qui se proposent de nous rejoindre. Elles attestent de l'actualité, de la vitalité et des perspectives des recherches menées respectivement dans les domaines corrélés présentés ci-dessous. Les enseignants-chercheurs impliqués pourront s'inscrire à leur gré, et sans exclusive, dans les différents axes du CELTIC-BLM.

Il est à signaler que cette nouvelle UR sera adossée à une structure plus large à l'échelle de l'hexagone : le GIE-LCM (Groupe Interuniversitaire d'Étude - Langues et Cultures Minoritaires) dont Rennes 2 a signé la convention constitutive avec les universités de Bordeaux-Montaigne, Pau et pays de l'Adour (uppa) et Perpignan Via Domitia. Le but du GIE-LM est de soutenir par des projets menés en commun la recherche liée aux domaines de l'étude et de la pratique des langues minorisées :

- Actions de recherche et de formation en vue développer des propositions didactiques et pédagogiques basées sur des programmes spécifiques
- Manifestations scientifiques et publications
- Collaborations scientifiques en matière d'encadrement de la recherche : master, doctorat.

Ce qui rassemble tous les participants à la fois de la nouvelle UR et de ce GIE, c'est leur détermination à aborder les problématiques des langues minorisées et des territoires où elles sont en usage à travers une vision prospective, dynamique, au service des locuteurs de ces langues, qu'ils soient traditionnels ou nouveaux locuteurs (cf. le COST Action IS1306, *New Speakers in a Multilingual Europe : opportunities and challenges*, 2014-2017).

Ceci n'empêche bien sûr nullement les regards critiques constructifs. C'est en ce sens que plusieurs membres de la future UR ont participé ou participent au comité technique de l'enquête sociolinguistique de la Région Bretagne, au conseil scientifique de l'Office Public de la Langue Bretonne, ou encore aux enquêtes commandées par la région Bretagne sur le gallo. Les EC de la future équipe participent aussi à – voire dirigent – plusieurs comités éditoriaux et scientifiques dont des éditions CNRS. Ils collaborent au portail numérique Bretania qui met en ligne un grand nombre de ressources culturelles, scientifiques et patrimoniales relatives à la Bretagne, ainsi qu'au dictionnaire diachronique du breton, en ligne : Devri (70.000 entrées aujourd'hui).

À divers degrés, et selon leurs centres d'intérêt, ces EC maintiendront, cultiveront, renforceront leurs liens avec des collègues d'autres universités ou centres de recherche répondant aux thématiques des *Celtic Studies* ou des *Minority Language Studies*. Dans les pays celtiques (Aberystwyth au pays de Galles, Cork, Trinity College Dublin, Galway, Limerick, Maynooth en Irlande, Glasgow, Edimbourg et Aberdeen en Écosse), sans oublier les liens établis outre-Atlantique avec Harvard, Tucson et UCLA, ou encore Marburg et Poznań (études celtiques), Santiago-de-Compostela (diglossie littéraire) et Vitoria-Gasteiz (sociolinguistique). Comme son nom l'indique, la future UR a vocation à développer les études celtiques, ce qui lui conférera un caractère unique dans l'hexagone. Elle développera l'organisation de projets de recherche communs (en linguistique, en sociolinguistique, en littérature...) ou de séminaires conjoints comme celui initié depuis 2021 en partenariat avec UCC (Cork).

Les collègues venus de PREFICS ont quant à eux un solide réseau sociolinguistique principalement établi dans les pays concernés par le plurilinguisme dans la francophonie mais aussi parmi les chercheurs qui s'occupent des autres langues minorisées de France y compris celles des communautés immigrées (notamment via le Réseau Francophone de Sociolinguistique).

AXES DE RECHERCHE

1 – LANGUES MINORITAIRES : DESCRIPTIONS, STATUTS, USAGES, ENSEIGNEMENT, TRANSMISSION, CONTACTS ET CIRCULATIONS PLURILINGUES

1.1. Aspects linguistiques et sociolinguistiques

Sur le plan sociolinguistique, le CELTIC-BLM poursuivra la dynamique déjà engagée de travaux sur les problèmes relatifs aux statuts et aux usages des langues : politiques linguistiques / éducatives et discriminations linguistiques (glottophobie) ; histoire sociale des langues et des représentations sociolinguistiques, discours politiques-médiatiques-institutionnels portant sur des questions de langues, d'identités, de relations interculturelles en situations minoritaires ; normes linguistiques ; langues minorisées et services publics ; nouveaux médias et langues minorisées ; enquêtes sur les pratiques et représentations linguistiques.

Au-delà de la sociolinguistique, indispensable et déjà bien présente, des études de linguistique descriptive et appliquée sont nécessaires, sur deux axes forts :

- La linguistique historique (langue bretonne et langues celtiques antiques, définition du dialecte brittonique du sud-ouest qui comprend aussi le cornique, des études ciblées sur le moyen breton, sa syntaxe, sa grammaire et sa phonologie, sur le vieux breton, etc. Cet axe est clairement inscrit dans les *Celtic Studies* et devra donner plus de visibilité à la structure sur le plan international, avec, par exemple, la participation en juillet 2023, au Congrès international des Etudes Celtiques à Utrecht (2019 à Bangor, 2015 à Glasgow, 2011 à Maynooth où l'unité était également représentée par des EC et des doctorants ou post-doctorants).

- La linguistique issue de la recherche fondamentale. Ces domaines sont sans doute aujourd'hui un peu moins étendus que par le passé, aussi bien de la part des titulaires que des doctorants : ainsi les domaines de la phonologie (historique ou non), la morphosyntaxe, la sémantique, la toponymie, la typologie, la philologie (cf. *Celtic Studies*), les contacts de langues (par exemple langues celtiques en contact), la variation en général (chronoclectes, géoclectes, sociolectes, résoclectes, etc), et plus largement la dialectologie devront apparaître mieux structurés, y compris à des fins de linguistique appliquées (reconnaissance vocale, répondeurs automatiques, commandes vocales...). De même les efforts de publications seront poursuivis : revue Etudes celtiques (CNRS), revue en langue bretonne Hor Yezh, publications de Klask, poursuite du projet de publication des textes en moyen breton (programme FATA – Fundamenti Aremoricorum Textorum Accessio). Préparation d'une base de données des textes anciens en ligne.

1.2. Aspects didactiques

Il s'agira de poursuivre l'étude des relations entre enseignement-apprentissage et situations minoritaires : images d'une langue minorisée en milieu scolaire ; analyses des discriminations glottophobes dans l'enseignement / apprentissage des langues ; études comparatives des méthodes et moyens déployés selon la Région et la langue minorisée approches plurielles (éducation plurilingue, éveil aux langues, intercompréhension) ; pratiques de création dans l'apprentissage des langues (théâtre, radio, arts plastiques, ateliers d'écriture...) ; enseignement / apprentissage (du français, du breton) auprès d'apprenants migrants adultes et/ou de leurs enfants ; coéducation plurilingue et interculturelle familles / école pour une école inclusive ; évaluation qualitative des différentes filières bilingues français-breton, élaboration et suivi des grilles d'évaluations ; formations initiale et continue des enseignants en breton du bilingue immersif ou dit à parité horaire, sous un angle comparatif avec d'autres langues minorisées en France, en Europe et au-delà.

Un travail spécifique sera consacré aux situations d'apprentissage préscolaire ou hors cadre scolaire, ainsi qu'à la formation pour adultes : quels liens intergénérationnels et de transmission (naturelle et/ou provoquée) ; évolution des pratiques de la langue minorisée par les scolaires hors du milieu scolaire ; analyse des besoins de formation des formateurs dans les dispositifs sociolinguistiques accueillant des adultes migrants et réfugiés.

Des collaborations étroites existent déjà avec le CREAD à la suite d'une action spécifique de 2016 qui a débouché sur le projet de recherche DIVYEZH : transmission intergénérationnelle de la langue bretonne dans les familles contemporaines. Plusieurs journées d'études ont été organisées sous l'égide de DIVYEZH, une publication est en cours, ainsi que deux codirections de thèses CREAD-CRBC (cf. plus bas la liste des thèses en cours). Des coopérations du même type (codirections, par exemple) sont bien sûr également envisageables avec le Laboratoire de Psychologie, Cognition, Comportement, Communication (LP3C), particulièrement dans le domaine de la psychologie du développement et de l'éducation.

1.3. Aspects traductologiques

Recherches sur les modalités d'application à une langue minorisée des critères et des recours habituels de la traduction (sous différents aspects linguistiques, culturels et communicatifs) ; étude comparative de traductions d'œuvres du/en breton ou dans d'autres langues minoritaires ; traduction d'usages socioculturels situés (idiomatismes, proverbes, figements...) ; intégration des mots nouveaux dans les langues minorisées et en particulier le breton.

2 – CULTURES ET IDENTITÉS PLURIELLES ET MINORITAIRES

Il s'agit d'identifier et d'analyser la pluralité des identités minoritaires dans une triple perspective théorique, comparatiste et régionale, sous diverses formes et sous divers aspects, en particulier les suivants : identité imposée-subie vs identité choisie [objectif vs subjectif], identité occultée vs identité assumée-revendiquée (auto-haine vs loyauté identitaire), identité historique, identité stigmatisée, incertitudes identitaires ; mouvements de renaissance / revival de la langue et de la culture bretonnes comparés à d'autres situations minoritaires ; études de cas concrets de minorités territoriales, non-territoriales, culturelles : régions à forte identité, « peuples autochtones », « nations sans État », « nations intérieures dépendantes », « peuples minoritaires », populations nomades, émigrées.

L'objectif théorique est de proposer de nouvelles grilles de lecture qui dénotent une volonté de mobiliser plusieurs champs disciplinaires : histoire, sociologie, sociolinguistique, analyse littéraire et rhétorique : emprunter aux études subalternes pertinentes (A. Gramsci, E. Said, J.C. Scott, G. Spivak), appliquer les notions d'« empouvoirement » (empowerment) et d'agentivité (« agency »), d'émancipation, d'autogestion glottopolitique (cf. l'Action COST European Cooperation in Science and Technology, CA18114 intitulée ENTAN « European Non-territorial Autonomy Network », auquel l'actuel directeur du CRBC Rennes participe depuis sa création en 2019 en tant que *managing committee member*).

3 – LITTÉRATURES EN LANGUES MINORITAIRES

3.1. Minorisation des littératures en situation émergente : l'autonomie littéraire

Peut-on dire qu'une certaine autonomie littéraire commence à se faire jour quand le champ politique devient à son tour autonome ? Il s'agit pour répondre à cette question d'étudier la façon dont, dans les premières étapes de renaissance culturelle / politique d'un groupe minoritaire, les champs sont imbriqués dans un champ politico-culturel qui se diversifie lorsque le champ politique trouve des modes d'expression propres et une certaine autonomie face au pouvoir central. Une comparaison déjà entamée entre Bretagne, Pays basque, Catalogne, Galice, et entre autres situations minoritaires à examiner, est nécessaire. Il s'agit également de s'interroger sur la pertinence de concepts tels que « mouvement littéraire » ou « rupture » et leur apport dans le cas des littératures en langues minoritaires. Enfin, un travail sur le patrimoine oral et les littératures populaires, notamment en Bretagne, doit être poursuivi (collectage, inventaire, etc.).

3.2. Les écrivains de la diaspora au carrefour des cultures et de leurs identités

Il s'agit d'étudier la notion d'écrivain exilé ou émigré, et notamment comment dans une telle situation, l'individu conserve ou non son identité première, tissée ou non avec d'autres identités, de manière conscientisée ou non ; étudier comment se fait et où se porte le choix de l'écriture en fonction des ressources linguistiques ; la langue du pays d'accueil a-t-elle un effet sur la syntaxe, le vocabulaire ou les structures choisies ? L'éloignement du pays d'origine donne-t-il lieu à nostalgie, images d'Épinal du pays perdu, etc.

4 - POLITIQUE SCIENTIFIQUE ET DE VALORISATION

L'UR CELTIC-BLM se donne pour objectifs au cours du contrat quinquennal :

- Une reconnaissance de son identité scientifique et de ses compétences aux niveaux régional, national, et international évaluable notamment dans son implication en réseaux, sa participation à différents projets, ses mentions publiques, ses publications ;
- Une activité soutenue de recherche évaluable notamment par les programmes effectivement mis en œuvres (dont ceux sur appels à projets obtenus), les thèses soutenues, les publications et autres modalités de diffusions ;
- Un accompagnement dynamique, collectif et une formation hautement spécialisée des doctorants et doctorantes accueilli.e.s (en partenariat avec les ED), évaluable notamment par les rapports des comités de suivi ; le taux de participation des D aux activités de l'UR et autres activités scientifiques, le taux de doctorats financés, le taux d'insertion postdoctorale, le nombre de demandes d'inscription en doctorat déposées auprès de l'UR et de ses EC ;
- Une forte activité de valorisation et de service à la collectivité évaluable notamment par les projets de ce type effectivement réalisés, l'implication de l'UR dans des partenariats avec des acteurs non universitaires, les publications grand public et autres modalités de diffusion (conférences, médias, etc.).

Masters

L'UR CELTIC-BLM sera l'UR d'appui des masters : LLCER Breton et études celtiques (dpt. de Breton), MEEF parcours Breton (Inspé et institut Kelenn : poursuite de la convention pluriannuelle Kelenn / Rennes 2), Francophonie-Plurilinguisme-Minorités-Interculturel (dpt. Communication).

La préparation des maquettes de master est en cours. Des mutualisations d'enseignements des masters de breton et FPMI sont en cours de réglage, avec le projet de créer une mineure optionnelle commune aux deux masters où seront réunis des enseignements de sociolinguistique sur la question des minorités linguistiques en contextes francophones avec l'exemple des langues de Bretagne.

5 - GOUVERNANCE DE LA NOUVELLE UNITÉ

L'UR se dotera rapidement d'un règlement intérieur conforme aux orientations adoptées par l'université Rennes 2, qui sera soumis aux instances pour être, si possible, fonctionnel dès la rentrée universitaire 2022. Dans l'attente de la mise en place de ce règlement, qui déterminera entre autres les modalités d'élection de la direction de l'UR, le directeur actuel du CRBC Rennes assurera la direction pendant un très court intérim, au tout début janvier 2022, le temps d'organiser une assemblée générale pour l'élection d'une nouvelle directrice ou d'un nouveau directeur qui assurera le passage au printemps 2022 du CRBC au CELTIC-BLM.

Les points suivants, 5.1 à 5.3, ne constituent donc qu'un projet de règlement intérieur, pour l'instant issu du règlement intérieur actuel du CRBC Rennes, sur la base duquel le nouveau règlement sera conçu.

5.1. Direction

L'unité de recherche est conduite par une directrice ou un directeur élu(e), assisté(e) d'une directrice adjointe ou d'un directeur-adjoint élu(e)s parmi les EC membres permanents de l'unité de recherche. Leur désignation découle d'une élection par l'assemblée générale faisant suite à des déclarations de candidature. La directrice/le directeur de l'unité de recherche et son adjoint(e) sont nommé(e)s par le Président de l'université sur proposition de l'assemblée générale.

Missions de la directrice ou du directeur :

- mettre en œuvre la politique de recherche définie par l'unité de recherche ;
- organiser les élections ;
- convoquer et présider le Conseil et l'Assemblée générale ;
- réunir le Conseil sur les questions relatives à la vie scientifique et à la gestion administrative et financière de l'unité de recherche (équilibre des projets entre les axes, classement des colloques et journées d'étude, missions, décisions budgétaires, etc.) ;
- veiller au bon fonctionnement des axes ;
- représenter l'unité de recherche auprès des instances internes de l'université et des partenaires extérieurs ;
- diffuser l'information auprès des membres de l'unité de recherche.

La directrice ou le directeur est assisté(e) dans ses fonctions par son adjoint(e)

5.2. Conseil d'unité

Le conseil d'unité est présidé par la directrice ou le directeur qui le réunit au moins trois fois par an.

Il est composé des membres permanents, d'un représentant des personnels et de deux représentants des doctorants. Les membres associés peuvent y participer, mais n'ont pas le droit de vote.

Le Conseil :

- débat de la politique générale ;
- arrête les grandes options de recherche ;
- vote, en début d'année civile, la répartition et l'emploi des moyens budgétaires alloués à l'unité de recherche par le CA de l'université et approuve le bilan financier détaillé de l'année écoulée, présenté par le directeur de l'unité de recherche ;
- établit le calendrier des manifestations à caractère scientifique ;
- organise le fonctionnement courant de l'unité de recherche ;
- veille à la fois aux intérêts de l'unité et à la spécificité de chacun des axes ;
- se prononce sur le développement de nouveaux axes ou sur leur interruption éventuelle suite à une demande circonstanciée ;
- aide le directeur dans sa tâche de rapport et d'évaluation de l'unité de recherche ;
- donne un avis sur l'adhésion ou le départ de membres de l'unité de recherche.

5.3. Composition de l'unité de recherche et assemblée générale

L'unité de recherche est composée de membres permanents, de membres associés, de doctorants et de personnels administratifs et techniques qui contribuent à son fonctionnement.

Membres permanents

Sont membres permanents ou titulaires de l'unité de recherche les professeurs et maîtres de conférence ayant souhaité appartenir à l'unité de recherche concernée lors du dépôt du projet. En cours de contrat, sont ensuite intégrés à l'unité de recherche les nouveaux enseignants-chercheurs qui seraient recrutés sur la base d'une fiche de poste mentionnant l'unité de recherche de rattachement.

Nul ne peut être membre permanent de deux unités de recherches.

Membres associés

Peuvent être membres associés :

Tout chercheur ou enseignant-chercheur titulaire déjà membre permanent d'une autre unité de recherche et qui en fait la demande.

Les docteurs issus de l'unité de recherche et tout autre docteur qui en fait la demande.

Les EC émérites.

Doctorants

L'unité de recherche accueille les doctorants sous la direction d'un membre titulaire de l'unité de recherche, pendant la durée de leur thèse.

Les BIATSS

L'affectation de ces personnels aux unités de recherches relève du président de l'université. Le directeur de l'unité de recherche définit leurs missions.

L'Assemblée générale est composée de l'ensemble des membres permanents, doctorants et BIATSS de l'unité de recherche. Les membres associés peuvent y participer, mais n'ont pas le droit de vote.

Elle est convoquée au moins une fois par an à l'initiative du directeur de l'unité de recherche pour traiter et/ou informer de tous les points concernant les orientations, le fonctionnement et la vie de l'unité de recherche. Son rôle est consultatif.

Annexe 1 : Thèses soutenues, (co-)direction par les EC du CRBC Rennes et du PREFICS qui rejoignent le CELTIC-BLM, 2015-2021.

AL AHMAD Ruba. *Approche plurielle des langues pour l'apprentissage du français par un public d'adultes immigrés dans un milieu associatif.* Direction Philippe BLANCHET. Thèse soutenue en 2021.

ALCIBAR Michaël. *Histoire et enjeux de l'enseignement des langues régionales dans les écoles primaires publiques : le cas du basque et du breton.* Co-direction Gwendal DENIS et Aurélie ARCOCHA-SCARCIA. Thèse soutenue en 2016.

BLANCHARD Jean-François. *Pratiques langagières et processus dialogiques d'identification pour une langue minorée dans les réseaux numériques. Le web en langue bretonne.* Direction Ronan LE COADIC. Thèse soutenue en 2015.

CHATELIER Antoine. *Les traductions en breton de *L'instruction à la vie dévote* écrite par François de Sales, 1609.* Direction Hervé LE BIHAN. Thèse soutenue en 2016.

CHAUFFIN Fanny. *Pédagogie, créativité et revitalisation linguistique dans les écoles en immersion : l'exemple de Diwan. Approche critique des rapports entre créativité, pédagogie et revalorisation de la langue bretonne.* Direction Ronan LE COADIC. Thèse soutenue en 2015.

COSTECALDE Pierre, *TG4, S4C, BBC Alba, FR3 Ouest et Brezhoweb : les télévisions des pays celtiques face aux défis de la mondialisation de l'espace télévisuel.* Co-direction Anne GOARZIN et Stefan MOAL. Thèse soutenue en 2018.

DESHAYES Thierry, *La construction discursive de la justice et des injustices spatiolinguistique.s dans le capitalisme contemporain. L'exemple de l'action et de l'organisation communautaires à Verdun - Montréal, Cotutelle Rennes 2 / Université de Montréal.* Co-irection de T. BULOT, Ph. BLANCHET et P. LAMARRE. Thèse soutenue en 2020. [financée par l'université de Montréal].

DIAZ Anne. *Représentations et usages de la frontière dans les processus de construction identitaire. Analyse du sentiment d'appartenance à travers l'exemple des Côtes-d'Armor.* Co-direction Ronan LE COADIC et Philippe PESTEIL (UBO-CRBC). Thèse soutenue en 2018.

DI BARTOLO Vincenzina. *Rôle des langues et des politiques linguistiques en France (en Savoie) et en Suisse Romande (Canton de Vaud) en lien avec les politiques migratoires : impact et répercussions*

sur le processus de construction identitaire et d'intégration des immigrants italiens installés dans les années 1950-60 et de leurs descendants (enfants et petits-enfants). Co-direction Philippe BLANCHET et A. GOHARD-RADENKOVIC (Université de Fribourg, Suisse). Thèse soutenue en 2021 [financée par le gouvernement italien].

DRÉAN Hervé. Tentative de reconstitution d'un paysage sonore. Les sons et leur perception dans le paysage sonore rural en Haute-Bretagne : La Roche-Bernard (1880-1950). Direction Hervé LE BIHAN. Thèse soutenue en 2018.

ETRILLARD, Aude, La migration britannique en Bretagne intérieure : une étude sociolinguistique critique des idéologies, des assignations et des stratégies interactionnelles. Direction Philippe BLANCHET. Thèse soutenue en 2015 [financée par ARED].

GOUTHE Glenn. Langleiz : son rôle dans le processus de standardisation de la langue écrite au 20^è siècle. Direction Hervé LE BIHAN. Thèse soutenue en 2021.

GUILLEVIC Myriam. Etude des processus de traditionnalisation : pièces chantées composées en breton vannetais dans la première moitié du 20^è siècle. Direction Hervé LE BIHAN. Thèse soutenue en 2018.

JIMENEZ Élodie. Système d'exploitation agricole : Quels impacts sur les facteurs de bien-être au travail des exploitants agricoles costarmoricains ? Direction Ronan LE COADIC. Thèse soutenue en 2018 [Financée par CIFRE du Conseil Départemental des Côtes-d'Armor]

LOUIS François. Le lexique breton de la région de Pontivy. Direction Francis FAVEREAU. Thèse soutenue en 2015.

MAO Ronkgun, Analyse contextualisée de l'expérimentation d'une approche didactique canadienne implantée en contexte universitaire chinois pour l'enseignement du français sous la direction de Ph. BLANCHET, Thèse soutenue en 2016 [financée par l'université des langues étrangères de Canton].

MARCHADOUR Matthieu, Enjeux de la prise en compte de la pluralité linguistique et culturelle des enfants dans les pratiques d'éducation scolaire et de soin orthophonique. Algérie-France : comparais(s)ons. (Cotutelle Rennes 2 / Alger 2, Dir. Ph. Blanchet et S. Asselah-Rahal). Thèse soutenue en 2018 [financée par le réseau de coopération algéro-français LaFEF].

MÉRIAUX Maëlle. Les archives orales en ethnobotanique de la Haute-Bretagne. Leur place dans la conservation et la valorisation des patrimoines. Co-direction Ronan LE COADIC et Florence DESCAMPS (École Pratique des Hautes Études). Thèse soutenue en 2018 [financée par contrat doctoral Rennes 2].

PATTON Colleen. Linguistic Value, Speakerhood, and Community in Scottish Gaelic and Breton Language Revitalization. Co-direction Andrew CARNIE (University of Arizona, Tucson) et Stefan MOAL. Thèse soutenue à Tucson en 2019 [partie « française » de la thèse financée par bourse Chateaubriand].

PEGOURIE-KHELLEF Marjorie, Les gestes professionnels des enseignants de disciplines dites non linguistiques dans trois établissements à dispositif d'enseignement bilingue français-arabe en Égypte, sous la direction de Ph. BLANCHET. Thèse soutenue en 2019.

PICHON Denis, Normalisation d'une langue régionale dans la sphère économique : de l'utopie à la réalité. Le cas de la langue bretonne. Co-direction Gwendal DENIS et Michel NICOLAS. Thèse soutenue en 2016.

PIERRE LOUIS Bartholy, Pour une didactique énonciative contextualisée en classe de FLS en Haïti: perspectives sociolinguistiques entre langue première et langue seconde. Direction Philippe BLANCHET. Thèse soutenue en 2015 [financée par le programme de reconstruction d'Haïti].

THOMSON Alexander Malcolm. *Mesologues: An ethnobibliographic study of cultural and lingual politics in contemporary Brittany*. Direction Paul KROSKRITY (UCLA). Stefan MOAL *thesis committee member*. Thèse soutenue à Los Angeles en 2020.

Annexe 2 : Thèses et HDR en cours, (co-)direction par les EC actuels membres du CRBC Rennes et du PREFICS qui rejoignent le CELTIC-BLM.

BEN BRAHIM Safa. L'école publique tunisienne et l'insécurité linguistique, analyse et propositions sociodidactiques de remédiation à l'échec scolaire. Direction Stéphanie CLERC CONAN. Soutenance prévue en 2022.

CHANTREAU Katell. Transmettre le breton à ses enfants : dispositions, difficultés et stratégies des jeunes parents brittophones. Co-direction Hugues PENTECOUTEAU (CREAD, Rennes 2) et Stefan MOAL. Soutenance prévue en 2022-23 [financée par ARED].

COULIBALY Laurent. L'enseignement du français et des langues nationales dans le système éducatif formel du Mali : politiques linguistiques et éducatives, pratiques de terrain et représentations sociolinguistiques. Direction Stéphanie CLERC CONAN. Soutenance prévue en 2022.

DELÉON Bertrand. Le développement du breton dans les relations économiques et sociales. Ses processus d'imprégnation au regard d'autres langues minoritaires. Direction Hervé LE BIHAN. Soutenance prévue en 2022.

FOULON Gwennaëg. Le théâtre breton contemporain (1972-2022) : un art hybride entre représentation, revendication et remédiation. Direction Erwan HUPEL. Soutenance prévue en 2024.

GRIMAUULT Gildas. La formation adulte à la langue bretonne. Co-direction Hugues PENTECOUTEAU (CREAD, Rennes 2) et Cédric CHOPLIN (CRBC). Soutenance prévue en 2024 [Financée par ARED].

GUGUEN Ariane. Diagnostic et méthodologie de l'enseignement bilingue précoce breton-français. Co-direction Gwendal DENIS et Erwan HUPEL. Soutenance prévue en 2022 [Financement ARED].

GUILLANTON Youenn. Youenn Gwernig 1925-2006, artiste, militant et porte-parole de la diaspora bretonne de New York de 1957 à 1969. Direction Stefan MOAL. Soutenance prévue en 2023.

LARVOL Gwenole. Interactions orales en langue seconde : analyse croisée des approches des enseignants et des compétences des élèves de primaire en classe bilingue breton-français. Co-direction Stefan MOAL et Laurent GAJO (Université de Genève). Soutenance prévue en 2022 [Financement ARED].

LE PELLETER Stéphanie. Les crèches immersives en breton, un outil essentiel de la transmission de la langue. Direction Hervé LE BIHAN. Soutenance prévue en 2022.

LOARER Tristan. **La notion de nationalisme dans la littérature écrite en langue bretonne (1954-70)**. Co-direction Gwendal DENIS et Erwan HUPEL. Soutenance prévue en 2022.

MALARDE Maria. **Transmission d'une culture minoritaire auprès d'un jeune public, l'action des maisons de pays, enjeux et regards sur la Bretagne**. Direction Erwan HUPEL. Soutenance prévue en 2024.

MARICOA Elio. **Développer une dimension (inter)culturelle en classe de langues : de la théorie à la pratique, un regard sur l'enseignement et l'apprentissage du FLE au Mozambique**. Direction Philippe BLANCHET. Soutenance prévue en 2023 [financée par l'ambassade de France au Mozambique].

MARTIN Joseph. **Jean Marie Normand : un soldat breton dans la Grande Guerre**. Co-direction Gwendal DENIS et Erwan HUPEL. Soutenance prévue en 2022.

MIGNEROT Alexandrine. **Analyse de la mise en place d'une politique linguistique de promotion du gallo par la Région Bretagne**, Direction Philippe BLANCHET. Soutenance prévue en 2023 [financée par ARED].

MILIN Rozenn. **Histoire et processus d'implantation de la langue française dans les régions de l'hexagone et les colonies françaises d'Afrique subsaharienne. Le cas de la Bretagne et du Sénégal**. Direction Ronan LE COADIC et Ibrahima THIOUB (Université Cheikh Anta Diop, Dakar). Soutenance prévue en 2022.

PETEL Lauriane. **Elaboration et évaluation de dispositifs interculturels inspirés des « parentés à plaisanterie » pour éduquer aux relations interculturelles**. Direction Philippe BLANCHET. Soutenance prévue en 2022 [Financée par le Conseil départemental 35].

THOUROUDE Vanessa. **Interprétariat vs débrouille dans le soin en contexte hétérolingue. Analyse de la réponse institutionnelle et des pratiques alternatives à la diversité linguistique en contexte médical en France**. Direction Stéphanie CLERC CONAN. Soutenance prévue 2023.

TORDEUX PÔTEL Virginie. **De la razzia des vaches de Cooley à l'œuvre de J.R.R. Tolkien : analyse, évolution et transformation de la magie guerrière dans les sources littéraires, épigraphiques et numismatiques celtiques**. Direction Hervé LE BIHAN. Soutenance prévue 2027 (car thèse à mi-temps).

VERNEY Yann. **Les prêtres du diocèse de Vannes et leurs écrits en langue bretonne ; de Pierre Noury à Joseph Le Bayon : écrivains et littérature de défense face à la modernité**. Direction Erwan HUPEL. Soutenance prévue en 2022.

VINGADESSIN Nadia. **Approche sociolinguistique et sociodidactique de l'anglais dans l'espace créolophone et plurilingue de La Réunion**. Direction Philippe BLANCHET et M. LEBON-EYQUEM (Université de La Réunion). Soutenance prévue en 2022.

Par ailleurs, trois HDR sont actuellement en cours :

- Gilles BOUCHERIT en breton et celtique, sur An Awen / l'inspiration (garant : Herve LE BIHAN).
- Patrick LE BESCO en breton et celtique, en dialectologie bretonne (garant : Herve LE BIHAN).

Conseil d'administration plénier du 17 décembre 2021 - annexe à la délibération n° 161-2021

- Valeria VILLA-PEREZ, Mcf à l'université de Saint-Étienne, en didactique du FLE et études italiennes, sur les aspects sociolinguistiques de l'immigration en Italie et en France (garant : Philippe BLANCHET).

Délibération n° 162- 2021

9 – Dispositif dérogatoire relatif aux conditions et modalités de règlement des frais occasionnés lors de déplacements temporaires par les personnels civils de l'état

Membres en exercice : 35

Votants : 22

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 22

La Présidente de l'Université Rennes 2

UNIVERSITE
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE



Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe:

Dispositif dérogatoire relatif au remboursement des frais d'hébergement

Le dispositif dérogatoire relatif au remboursement des frais d'hébergement est adopté à l'unanimité

Dispositif dérogatoire relatif au remboursement des frais d'hébergement

Le dispositif dérogatoire relatif aux conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat, validé par le Conseil d'administration du 22 novembre 2019, est arrivé à échéance.

Le taux maximal de remboursement des frais d'hébergement hors Paris et île de France est maintenu à **95,00€** par nuitée, et le remboursement s'effectuera sur la base des frais réels dans cette limite de 95,00€.

Le taux maximal de remboursement des frais d'hébergement à Paris et en Ile de France est maintenu à **130,00€**.

Ce dispositif dérogatoire serait applicable pour une durée de deux ans à compter du 1er janvier 2022.

Délibération n° 163-2021

10 – Modalités de remboursement des frais de missions

- Dispositif dérogatoire relatif aux conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'état

Membres en exercice : 35

Votants : 22

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 22

La Présidente de l'Université Rennes 2

UNIVERSITE
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE
Christine Rivalan Guégo

Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe: Dispositif dérogatoire relatif aux conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat

Le dispositif dérogatoire relatif aux conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat est adopté à l'unanimité

Dispositif dérogatoire relatif aux conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat

Le dispositif dérogatoire relatif aux conditions et modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat, validé par le Conseil d'administration du 22 novembre 2019, est arrivé à échéance.

Il est proposé de prendre en charge les frais de séjour (repas et hébergement) des personnalités extérieures qui interviennent pour le compte et dans l'intérêt de l'établissement, sur la base des frais réels et sur présentation des pièces justificatives auprès du seul ordonnateur, dans la limite maximale de :

- Pour les repas : 30,50€
- Pour l'hébergement : 120€

Les modalités de prise en charge des personnels de Rennes 2 demeurent inchangées.

Ce dispositif dérogatoire serait applicable pour une durée de deux ans à compter du 1er janvier 2022.

Délibération n° 164-2021

11 – Conventions

11-1 : annexe financière 2021 à la convention entre les Universités de Rennes 1 et Rennes 2 pour l'organisation du SIUAPS

Membres en exercice : 35

Votants : 22

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 22

La Présidente de l'Université Rennes 2

UNIVERSITÉ
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE

Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe : Annexe financière 2021 à la convention entre les Universités de Rennes 1 et Rennes 2 pour l'organisation du SIUAPS

L'annexe financière 2021 à la convention entre les Universités de Rennes 1 et Rennes 2 pour l'organisation du SIUAPS est adoptée à l'unanimité

**ANNEXE FINANCIÈRE
2021**

Vu la convention entre les universités de Rennes 1 et Rennes 2 pour l'organisation du SIUAPS en date du 28/01/2020 et notamment dans son article 3 relatif à la mise à disposition par les deux universités, des moyens en équipements, personnels et crédits ;

L'université Rennes 2 reverse au SIUAPS, pour l'année 2021, la somme 141 049,30€ au titre de la CVEC 2021.

Fait à Rennes en trois exemplaires, le

La Présidente de l'université
Rennes 2

Christine RIVALAN-GUEGO



Le Président de l'université de
Rennes 1

David ALIS

Le directeur du SIUAPS

Yann NEVEU

Délibération n° 165-2021

11 – Conventions

11-2 – Convention financière 2021 du service de santé des étudiants

Membres en exercice : 35

Votants : 22

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 22

La Présidente de l'Université Rennes 2

UNIVERSITE
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE

Christine Rivalan Guégo
Christine RIVALAN GUÉGO

Document en annexe :

Convention financière 2021 du service santé des étudiants

La convention financière 2021 du service santé des étudiants est adoptée à l'unanimité

CONVENTION FINANCIERE 2021 DU SERVICE DE SANTE DES ETUDIANTS

Entre d'une part,

L'université Rennes 2,
Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel,
située place du recteur Henri Le Moal - 35043 RENNES CEDEX
représentée par sa Présidente, Madame Christine RIVALAN-GUEGO

Et d'autre part,

L'université de Rennes 1,
Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel,
située rue du Thabor - 35065 RENNES CEDEX
représentée par son Président, Monsieur David ALIS,

Ci-après collectivement désigné « Les Parties »

Préambule

Le Service de Santé des Etudiants (ci-après SSE) est un service interuniversitaire de l'université Rennes 2 et de l'université de Rennes 1. Le Service Santé des Etudiants assure le suivi de la santé de l'étudiant, de nombreuses prestations médicales et sociales gratuites et confidentielles et une aide aux étudiants en situation de handicap. L'université Rennes 1 et l'université Rennes 2 assurent le fonctionnement du SSE notamment par le biais d'une contribution financière annuelle. Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

Article 1. Objet

La présente convention a pour objet de régir la participation financière de l'université Rennes 2 au SSE au titre de l'année 2021.

Article 2. Modalités de la contribution financière

L'université Rennes 2 verse au SSE, pour l'année universitaire 2021 :

- Au titre de la subvention de fonctionnement : 108 617€
- Au titre de la CVEC : 210 410 €

Soit un montant total de 319 027€.

Article 3. Durée

La présente convention prend effet à sa signature par chacune des Parties et prend fin à compter du paiement par l'université Rennes 2 du montant indiqué à l'article 2 de la présente convention.

Article 4. Modification

Toute modification apportée à la présente convention devra faire l'objet d'un avenant signé par chacune des parties.

Article 5. Règlement des litiges

Les Parties s'efforcent de rechercher une solution amiable à tout litige qui naitrait de l'exécution ou de l'interprétation de la présente convention. En cas de désaccord persistant, le droit français sera applicable et les tribunaux français seront seuls compétents pour connaître du litige.

Fait à Rennes en deux exemplaires, le

La Présidente de
l'université Rennes 2

Le Président de l'université
de Rennes 1

Délibération n° 166-2021

12- Subventions

12-1 : subvention pour l'Association Sportive Rennes 2

12-1-a : soutien au sport de haut niveau

Partie versante	Organisme bénéficiaire	Montant souhaitée de la subvention	Observations (détail du projet)
R900A1	Association Sportive Rennes 2	15 000 €	Soutien au sport de haut niveau : championnat de France Universitaire et compétitions internationales

Membres en exercice : 35

Votants : 22

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 22

La Présidente de l'Université Rennes 2

UNIVERSITÉ
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE



Christine RIVALAN GUÉGO

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2
Séance du 17 Décembre 2021**

La subvention à l'Association Sportive Rennes 2 d'un montant de 15 000 € pour le soutien au sport de haut niveau est octroyée à l'unanimité

Vu la délibération n° 166- 2021 du Conseil d'Administration du
17 décembre 2021

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2

DÉCIDE

Imputation budgétaire :

R900A1

Objet

Subvention de soutien au sport de haut niveau de 15000 Euros à l'association sportive Rennes 2 dans le cadre du championnat de France Universitaire et compétitions internationales.

Rennes, le 20 décembre 2021

La Présidente de l'Université Rennes 2


UNIVERSITÉ
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE
Christine RIVALAN GUÉGO

Délibération n° 167-2021

12- Subventions

12-1 : subvention à l'Association Sportive Rennes 2

12-1-b : subvention de fonctionnement

Partie versante	Organisme bénéficiaire	Montant souhaitée de la subvention	Observations (détail du projet)
R900A1	Association Sportive Rennes 2	7 515 €	Renouvellement de la subvention de fonctionnement : aide à la pratique sportive associative des étudiants de l'Université Rennes 2

Membres en exercice : 35

Votants : 22

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 22

La Présidente de l'Université Rennes 2

UNIVERSITÉ
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE

Christine RIVALAN GUÉGO

La subvention de fonctionnement à l'Association Sportive Rennes 2 d'un montant de 7515 € pour l'aide à la pratique associative des étudiants de l'Université Rennes 2 est octroyée à l'unanimité

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2
Séance du 17 Décembre 2021**

**Vu la délibération n° 167- 2021 du Conseil d'Administration du
17 décembre 2021**

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITE RENNES 2

DÉCIDE

Imputation budgétaire :

R900A1

Objet

Subvention de fonctionnement de 7515 € à l'association Sportive Rennes 2 pour l'aide à la pratique sportive associative des étudiants à l'Université Rennes 2

Rennes, le 20 décembre 2021

**La Présidente de
l'Université Rennes 2**

UNIVERSITE
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE

Christine Rivalan Guégo
Christine RIVALAN GUÉGO

Délibération n° 168-2021

12- Subventions

12-2 : Subvention à l'orchestre symphonique universitaire de Rennes (OSUR)

Partie versante	Organisme bénéficiaire	Montant souhaitée de la subvention	Observations (détail du projet)
R900A1	Orchestre Symphonique Universitaire de Rennes	1 350 €	<p><u>Répétitions</u> Lundi de 20h30 à 22h30, Plaine de Baud</p> <p><u>Partenariats</u> Le CROUS : pour l'organisation de concerts, lors d'évènements organisés par celui-ci, en particulier lors des Journées des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur. Association des Retraités de l'Université de Rennes 1 : collaboration pour avoir des places pour le concert de fin d'année Lycée Sainte Geneviève : printemps 2022, le lycée accueillera une répétition dans l'auditorium afin de permettre aux lycéens, notamment en option musique, d'y assister et de proposer un travail de présentation et d'analyse d'une ou de plusieurs œuvres jouées par l'OSUR. Orchestre National de Bretagne : participer en mai 2022 au temps fort symphonique qui prendra place au Couvent des Jacobins, aux côtés d'orchestre prestigieux comme le BBC Wales Orchestra et l'orchestre Divertimento, ainsi que de l'ONB lui-même. Organisation d'un tutorat musical assuré par un.e chef.fe d'orchestre de l'ONB ainsi que des musiciens, en tutti et en partielles.</p> <p><u>Concerts 2021-2022</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1er décembre 2021 : concert au sein de la faculté de Sciences économiques (Université de Rennes 1), dans l'amphi 3, organisé avec le Service Culturel de l'Université de Rennes 1 • 27 janvier 2022 : concert au Diapason • avril 2022 : projet de concert au Tambour 22 mai 2022 : concert au Couvent des Jacobins,

Membres en exercice : 35
Votants : 22
Ne prend pas part au vote : 0
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 22

**UNIVERSITE
RENNES 2**
LA PRÉSIDENTE

La Présidente de l'Université Rennes 2


Christine RIVALAN GUÉGO

La subvention d'un montant de 1350 € à l'orchestre symphonique universitaire de Rennes est octroyée à l'unanimité

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2
Séance du 17 Décembre 2021**

**Vu la délibération n° 168- 2021 du Conseil d'Administration du
17 décembre 2021**

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITE RENNES 2

DÉCIDE

Imputation budgétaire :

R900A1

Objet

Subvention d'un montant de 1350 € à l'orchestre symphonique universitaire de Rennes

Rennes, le 20 décembre 2021

**La Présidente de
l'Université Rennes 2**

**UNIVERSITE
RENNES 2
LA PRÉSIDENTE**

Christine RIVALAN GUÉGO